

Rapport de gestion 2005 Groupe Raiffeisen

RAIFFEISEN



Instruction

RETOUR Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page précédente.



AGRANDIR Cliquez sur ce bouton pour agrandir l'affichage.



PAGE D'ACCUEIL/CONTENU Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page de la table des matières, où vous pouvez sélectionner directement le chapitre souhaité.



IMPRIMER Cliquez sur ce bouton pour ouvrir la fenêtre vous permettant d'imprimer le document (recto-verso). Pour n'imprimer qu'une seule face, veuillez sélectionner le document «pdf pour impression» sur la page d'accueil Raiffeisen.



CONTINUER Cliquez sur ce bouton pour passer à la page suivante.



REDUIRE Cliquez sur ce bouton pour afficher les pages agrandies de nouveau en mode normal.

Table des matières

cliquez sur le chapitre souhaité

Aperçu sur 3 ans des chiffres-clés
Commentaire sur le thème des illustrations

3

Avant-propos
Prologue sous forme d'interview

6

Produits, marché et risques
Activité sur le marché
Gestion des risques

14

24

Corporate Social Responsibility

Gestion

Clients et collaborateurs

Société et environnement

34

37

41

Raiffeisen et la concurrence
Stratégie du Groupe Raiffeisen

46

Gouvernance d'entreprise
Structure du Groupe Raiffeisen
Les Banques Raiffeisen dans les cantons
Les fédérations régionales

52

56

57

58

60

70

72

73

74

Structure du capital et rapports de responsabilité
Organes de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen
Organigramme de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen
Droits de participation

Changement de contrôle et mesures préventives, organe de révision

Politique d'information

Rapport financier

Marché des affaires

Bilan du Groupe au 31 décembre 2005

Compte de résultat du Groupe 2005

Tableau de financement du Groupe 2005

Annexe aux comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen

Informations sur le bilan

Informations sur les opérations hors bilan

Informations sur le compte de résultat

Rapport sur la révision des comptes annuels consolidés

Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe

Aperçu sur 5 ans du bilan et du compte de résultat

Raiffeisen en bref

Caractéristiques essentielles

Impressum

GROUPE RAIFFEISEN RAPPORT DE GESTION 2005

1



Chiffres-clés

	2005 Montants en mio CHF	Variation en %	2004 Montants en mio CHF	Variation en %	2003 Montants en mio CHF
Bilan					
Total du bilan	108'187	2,0	106'098	3,9	102'140
Prêts et crédits à la clientèle	90'782	4,9	86'565	5,7	81'877
Fonds de la clientèle	83'367	3,1	80'838	7,5	75'218
Fonds de la clientèle en % des prêts et crédits à la clientèle	91,8%		93,4%		91,9%
Compte de résultat					
Résultat des opérations d'intérêts	1'716	5,0	1'634	3,4	1'579
Résultat des opérations de com. et des prestations de service	217	26,2	172	11,7	154
Produit brut	2'058	8,7	1'894	3,4	1'831
Charges d'exploitation	1'157	8,3	1'069	9,6	975
Bénéfice brut	900	9,1	825	- 3,6	856
Bénéfice du Groupe avant impôts	777	17,8	660	11,3	593
Bénéfice du Groupe	608	20,2	506	11,6	453
Bénéfice brut par collaborateur (en milliers de CHF)	140,0	4,9	133,5	- 7,5	144,3
Cost-Income-Ratio (rapport coûts-revenus)	56,2%		56,4%		53,2%
Fonds propres					
Total du capital propre	5'976	12,0	5'335	11,0	4'805
Rendement du capital propre (ROE)	10,8%		10,0%		9,9%
Fonds propres/total du bilan (taux de fonds propres)	5,5%		5,0%		4,7%
Tier 1 Ratio	10,8%		10,0%		9,5%
Tier 2 Ratio	15,5%		14,3%		14,0%
Indications sur le marché					
Part du marché hypothécaire (2005: estimations)	13,8%		13,5%		13,2%
Part du marché de l'épargne (2005: estimations)	18,0%		17,6%		17,1%
Effectif des coopérateurs	1'309'537	4,6	1'251'730	6,0	1'180'700
Rating de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen					
Moody's	Aa2				
Ressources					
Effectif des collaborateurs (par têtes)	7'888	2,8	7'676	4,4	7'353
dont apprenti(e)s	668	2,8	650	1,2	642
Unités de personnel	6'549	3,9	6'304	4,1	6'058
Emplacements Raiffeisen	1'175	- 3,4	1'216	- 2,6	1'249
Nombre de Bancomat	1'246	3,9	1'199	3,6	1'157
Opérations de dépôt et de fonds de placement					
Nombre de dépôts	302'180	5,2	287'114	3,9	276'391
Total volume des dépôts (hors part cosba private banking ag)	27'598	17,7	23'455	12,3	20'880
Volumé des fonds de placement Raiffeisen	8'171	3,9	7'865	4,9	7'499
Opérations de crédit					
Pertes sur opérations de crédit	48	- 30,4	69	- 2,8	71
en % des prêts et crédits	0,053%		0,080%		0,087%
Créances en souffrance	353	- 8,8	387	3,8	373
en % des prêts et crédits	0,389%		0,447%		0,456%



Impressum

Union Suisse des Banques Raiffeisen
 Communication d'entreprise
 Case postale
 9001 St-Gall
 Téléphone +41 71 225 85 24
 Fax +41 71 225 86 50
 Internet: www.raiffeisen.ch
 E-mail: pr@raiffeisen.ch

Maquette: freicom ag, St-Gall
 Impression: Druckerei Flawil AG, Flawil
 Photos: Michael Reinhard, Herrliberg (illustrations des voies) et Marc Wetli, Zurich (portraits)

Ce rapport est également disponible en allemand,
 en italien et en anglais.
 La version électronique peut être consultée
 à l'adresse Internet www.raiffeisen.ch/presse,
 rubrique Chiffres clés/Rapports financiers.

Imprimé sur papier mat, sans fibres de bois,
 Superset Snow.



«Le chemin naît parce qu'on le fait...»

Franz Kafka, écrivain

L'histoire de la civilisation est en fait une histoire de chemins aussi divers que le sont les routes, autoroutes, ponts, rails, aéroports, tunnels, escaliers roulants, ascenseurs, voies ferrées ou téléphériques. Grâce à eux, les hommes savent triompher des distances et des obstacles, en prenant toujours la voie la plus courte, la plus rapide, la plus facile. En dépit du rythme effréné auquel ont évolué les moyens de transport et les voies de communication, les objectifs sont restés les mêmes: échanger des informations et des biens, favoriser les rencontres. Les illustrations du rapport de gestion 2005 présentent la variété des chemins de Suisse. Ils sont le gage de la réussite économique et sociale, sachant que c'est en traçant la voie et en l'empruntant que les hommes et les femmes atteindront leurs objectifs.

Bien qu'il n'ait jamais été aussi facile de communiquer et de se rencontrer grâce à la technique, il n'a jamais été aussi difficile d'instaurer une relation personnelle avec l'autre au plan humain. Ce défi, les collaboratrices et les collaborateurs des Banques Raiffeisen le relèvent jour après jour. Ils s'appuient pour ce faire sur des techniques de pointe et des informations de première main, mais n'en perdent pas pour autant de vue leur principal objectif: établir une relation personnelle avec les clientes et les clients. Ils ont ainsi la certitude d'ouvrir la voie – vers de nouveaux objectifs et de nouveaux horizons.





La voie vers la découverte Regarder en arrière une dernière fois, laisser le passé derrière soi, accélérer en toute tranquillité et découvrir de nouveaux horizons.



Introduction Pour Raiffeisen, les prochaines années seront encore placées sous le signe du changement. René Lüchinger* s'est entretenu avec Franz Marty et Pierin Vincenz sur la manière dont ces changements seront intégrés dans la stratégie de croissance, sur les défis à relever ainsi que sur ce qui fait le succès du Groupe.



Pierin Vincenz,
Président de la Direction du
Groupe Raiffeisen

«Nous entendons renforcer la collaboration avec les clients existants et continuer notre expansion.»

Pour la première fois en plus de trente ans, vous avez modifié le traditionnel logo Raiffeisen et abandonné les symboles forts que représentaient le rayon, l'épi et la clef. Pourquoi?

Franz Marty: Ces symboles n'étaient plus vraiment ancrés dans l'esprit des clients, des collaborateurs et du public. La portée symbolique de l'épi ou de la clef tendait à se perdre. La réduction du logo au seul nom de la marque Raiffeisen a donc été la conséquence logique de cette évolution.

Pierin Vincenz: La nouvelle identité visuelle de la marque, qui se concentre sur le seul nom de Raiffeisen, est à l'image de nos valeurs traditionnelles associées à une banque moderne et dynamique.

Le magazine Reader's Digest a élu Raiffeisen «marque suisse la plus digne de confiance en 2006». Ne risquez-vous pas de mettre en jeu cette crédibilité?

Marty: Je ne crois pas. La confiance exprimée ici prend sa source dans les valeurs que défend notre Banque, à savoir la proximité géographique et avec les clients. Rien d'autre ne symbolise la marque Raiffeisen.

D'ici fin mai 2006, quelque 1500 sites Raiffeisen devraient être pourvus du nouveau logo. Quel investissement cela représente-t-il?

Vincenz: Ce chiffre comprend aussi l'ensemble des Bancomat. Au total, cette opération s'élève à quelque 22 millions de francs. L'investissement est donc conséquent. Il faut néanmoins prendre en compte que l'ancien logo

aurait dû être remis à neuf ou remplacé sur de nombreux sites. En ce sens, la question du coût n'a donc pas été le seul critère déterminant.

L'année dernière, le bénéfice net a augmenté de plus de 20%. Il s'agit là du meilleur résultat dans toute l'histoire de la Banque. Comment expliquez-vous cette progression?

Vincenz: La stratégie de croissance définie par Raiffeisen il y a quelques années a porté ses fruits. Ont également contribué à cet excellent résultat la structure décentralisée, que nous avons sciemment conservée, ainsi que les compétences et l'autonomie des Banques locales sur le marché. Ce sont autant d'éléments que les clients apprécient.

Cette dynamique pourra-t-elle être maintenue?

Vincenz: Notre stratégie de croissance se poursuivra ces prochaines années. Nous entendons renforcer la collaboration avec les clients existants et continuer notre expansion. Alors que par le passé, la Banque Raiffeisen était absente de certaines régions de Suisse, nous sommes encore sous-représentés dans certaines zones. Nous y ouvrirons de nouveaux points bancaires. Les opérations avec la clientèle d'entreprises et, à moyen terme, les affaires d'assurances représentent également un potentiel de croissance.

La croissance du Groupe Raiffeisen en matière d'opérations hypothécaires a été plus forte que celle du marché. Il détient désormais la deuxième place en Suisse, directement derrière UBS. Décelez-vous encore un potentiel d'évolution sur ce marché saturé?

Marty: Bien sûr. Nous sommes proches du marché et connaissons les réalités locales puisque nos sociétaires vivent sur place. Par ailleurs, la demande de construction d'appartements et de logements en propriété est bien présente. En Suisse, le nombre de propriétaires ne cesse ainsi d'augmenter. En outre, les fortunes léguées par héritage viennent corroborer cette tendance.

Ecartez-vous le risque d'une bulle immobilière?

Vincenz: Oui. Exception faite des immeubles en parfait état dans la catégorie de prix supérieure, les prix, dans l'ensemble, n'ont augmenté que modérément en Suisse ces dernières années. L'évolution est donc saine.

Votre présence sur le marché hypothécaire de Zurich et de Genève, deux régions caractérisées par une concurrence acerbe, est inférieure à la moyenne. Comment entendez-vous gagner des parts de marché dans ces zones? Grâce à des prix avantageux?

Marty: Le rapport prix/prestation optimal, la base de toute croissance en quelque sorte, allié à nos valeurs traditionnelles nous a permis de connaître une croissance légèrement supérieure à celle du marché ces dernières années et ce, dans les centres urbains également.

Vincenz: Le prix n'est pas le seul élément à prendre en compte. Néanmoins, il est clair que la pression exercée sur les marges nous oblige à renforcer le plus possible notre efficacité. Notre modèle d'affaires et notre structure coopérative nous distinguent de la concurrence. Cet





Franz Marty, Président
du Conseil d'administration
du Groupe Raiffeisen

avantage doit également être exploité dans les agglomérations.

La première phase de l'externalisation du traitement des opérations sur titres de Raiffeisen chez Vontobel est terminée. Quel bilan dressez-vous?

Vincenz: En ce qui concerne les coûts et le calendrier, le projet se déroule exactement comme nous l'avions prévu. Ceci dit, le plus grand défi à relever aura lieu cette année, lorsque nous transférerons les quelque 300 000 dépôts de titres de nos clients chez Vontobel.

Votre participation de 12,5% dans l'établissement bancaire zurichois vous a apporté de premiers dividendes d'un montant de près de dix millions de francs. Néanmoins, vous ne souhaitez pas augmenter cette participation. Pourquoi?

Marty: Avec cette participation, nous soulignons l'excellent partenariat avec la famille Vontobel. Comme vous le savez, nous avons un droit de préemption et nous continuerons d'entretenir avec la famille Vontobel des relations nous permettant de réagir de manière souple à tout moment. En fait, nous avons souhaité intensifier la collaboration mise en place depuis plusieurs années avec Vontobel. Axée sur les fonds à ses prémisses, elle englobe aujourd'hui d'autres produits et prestations de Vontobel. Sa consolidation par une participation nous laisse le choix des options pour l'avenir.

Vincenz: La famille Vontobel et Raiffeisen vont bien ensemble. Cependant, nous ne sommes jamais à l'abri d'un changement. Dans ce cas, nous voulions avoir la garantie

d'être impliqués dès le début et ne pas être mis devant un fait accompli.

Vous coopérez depuis un certain temps avec Helvetia Patria dans le domaine des assurances vie. Vous avez lancé l'année dernière un produit d'assurance-ménage et pensé à combiner des assurances de choses avec des opérations hypothécaires. Qu'en est-il aujourd'hui?

Vincenz: Nous avons toujours aspiré à intégrer ces produits au concept de conseil des Banques Raiffeisen. Plus nous les rapprochons de notre activité de base que sont les hypothèques et plus il sera aisément pour nos établissements affiliés de vendre des produits d'assurance. Les résultats sont encore modestes à l'heure actuelle, car la mise en place d'un tel processus s'échelonne généralement sur plusieurs années.

Marty: Nous visons une offre complète en matière de logement. Si un client souhaite, en plus d'une hypothèque, une assurance-ménage ou une assurance responsabilité civile de construction, nous devons être en mesure de lui fournir ces produits. Pour y arriver, il est indispensable d'appliquer un processus de conseil uniforme que nombre de nos clients apprécient.

La dernière enquête d'image menée par l'Association suisse des banquiers certifie que Raiffeisen jouit de la meilleure image de marque parmi les instituts bancaires. Les grandes banques, quant à elles, arrivent en queue du peloton. Les frais élevés dont se plaint la clientèle en sont bien souvent la raison. Or, depuis le début de l'année, Raiffeisen facture

les opérations effectuées aux Bancomat d'établissements tiers. Ne craignez-vous pas d'irriter la clientèle?

Vincenz: Il faut préciser que nos sociétaires et les jeunes clients peuvent effectuer 24 retraits gratuits par an à des Bancomat d'autres banques. Nous avons simplement limité le nombre de retraits gratuits. Le client moyen, en effectuant deux retraits gratuits par mois, voit ses besoins satisfait. Quant aux utilisateurs assidus, nous les invitons désormais à payer, mais seulement après l'instauration de ce système par la concurrence.

Marty: Nous défendons ainsi notre statut de coopérative et faisons en sorte que les sociétaires utilisent nos équipements et notre réseau de Bancomat, en l'occurrence très dense. Après tout, le sociétariat est à double sens.

Avez-vous eu des réactions négatives de la part de clients?

Vincenz: Non, pas vraiment. Les clients ont réalisé qu'ils pouvaient retirer gratuitement de l'argent à leur Banque et même en partie auprès d'autres établissements. Nous estimons à environ un cinquième le nombre de nos clients qui doit s'acquitter de frais suite au dépassement de la limite des retraits gratuits aux Bancomat de banques tierces.

Votre succès permanent attire de nouveaux sociétaires: 58 000 ont rejoint vos rangs l'année dernière.

Marty: Nous comptons au total 1,3 million de sociétaires Raiffeisen, soit un ressortissant suisse sur six.

«Nos sociétaires savent que ce sont les besoins des clients, et non la maximisation du profit à tout prix, qui sont au centre des préoccupations des Banques Raiffeisen.»



A votre avis, pourquoi choisissent-ils Raiffeisen?

Vincenz: Notre présentation sur le marché s'articule autour de la philosophie du sociétariat et des atouts correspondants. C'est ce qui nous différencie des autres banques en Suisse et procure de notables avantages à l'ensemble des sociétaires. Ils bénéficient par exemple d'un taux préférentiel sur leur avoir d'épargne ou encore d'offres spéciales sans lien direct avec l'activité bancaire. En 2004, nous avons offert un séjour à Zermatt à moitié prix. Cette année, nous proposons une visite du Tessin à moitié prix. Ces offres sont appréciées des clients et leur fidélisation est ainsi renforcée.

Marty: Au niveau du Groupe, ce sont près de 190 millions de francs qui sont investis dans les offres adressées à nos sociétaires. D'après moi, un autre facteur est décisif: nos sociétaires savent que ce sont les besoins des clients, et non la maximisation du profit à tout prix, qui sont au centre des préoccupations des Banques Raiffeisen.

Parlons de l'avenir. Vous désirez réduire votre dépendance vis-à-vis des opérations hypothécaires et vous tourner davantage vers la gestion de prévoyance et de fortune. Disposez-vous des moyens nécessaires pour vous affirmer sur un marché aussi difficile? Ne redoutez-vous pas un changement culturel hasardeux pour la Banque?

Vincenz: Notre politique commerciale a toujours été axée sur le suivi des particuliers et des entreprises au cours des différentes phases de leur existence. A l'heure actuelle, il est impossible de ne pas y inclure la prévoyance et la gestion de fortune. Il ne s'agit pas de détenir le plus grand nombre

d'actifs sous gestion mais de conseiller de manière optimale les clients à chaque étape de leur vie. Vu l'évolution démographique, ces produits font aujourd'hui partie intégrante de l'offre de base de toute banque. Par conséquent, je ne vois là aucun changement culturel menaçant au sein de la Banque.

Vous n'avez tout de même pas l'intention d'accélérer le développement de la gestion de fortune pour la clientèle aisée en vue de concurrencer le Wealth Management des grandes banques en Suisse?

Vincenz: En règle générale, nous nous développons avec nos clients. Si la gestion de fortune est un sujet qui leur tient à cœur, nous les aiderons dans leurs démarches. Si un client fortuné souhaite profiter des services de Raiffeisen en la matière ou si nous sommes à même de l'intégrer dans ce domaine, nous l'accueillerons avec joie. Quantité de personnes aisées disposent de plusieurs relations bancaires et nous constatons que l'une d'entre-elles est de plus en plus souvent entretenue avec Raiffeisen.

Les bénéfices record enregistrés en 2005 constituent un résultat dont vous pouvez être fiers. Dans quelle mesure ces chiffres portent-ils à discussion au sein des coopératives? D'un point de vue éthique, quel est le montant des bénéfices qui peut être considéré comme raisonnable?

Marty: L'aspect le plus important de la question est de savoir comment les bénéfices sont exploités. Nous mettons l'accent sur deux choses: consolider la position de l'entreprise à long terme et utiliser des fonds pour renforcer les

avantages des sociétaires. Les bénéfices restent dans tous les cas dans l'entreprise. En notre qualité de coopérative, nous ne distribuons pas de dividende mais offrons aux sociétaires une rémunération des parts sociales de 6% maximum. C'est notre contribution au développement durable. Les deux aspects, indissociables, font partie de toute coopérative. Nous ne dérogeons donc pas à notre éthique.

Une poursuite de la croissance est-elle quasi inhérente au système ou existe-t-il une limite à partir de laquelle Raiffeisen pourra se financer sans pérennisation de la croissance?

Vincenz: Notre statut de coopérative ne nous délivre pas des contraintes économiques auxquelles nous sommes soumis nous aussi. L'une d'elles consiste à se développer, ce qui signifie, à notre niveau, continuer notre croissance et gagner des parts de marché. Nous ne pouvons pas relâcher nos efforts car nous sommes en concurrence directe avec des entreprises d'envergure internationale et des banques qui profitent de la garantie d'Etat. Nous sommes donc sollicités en permanence de ce côté-là.

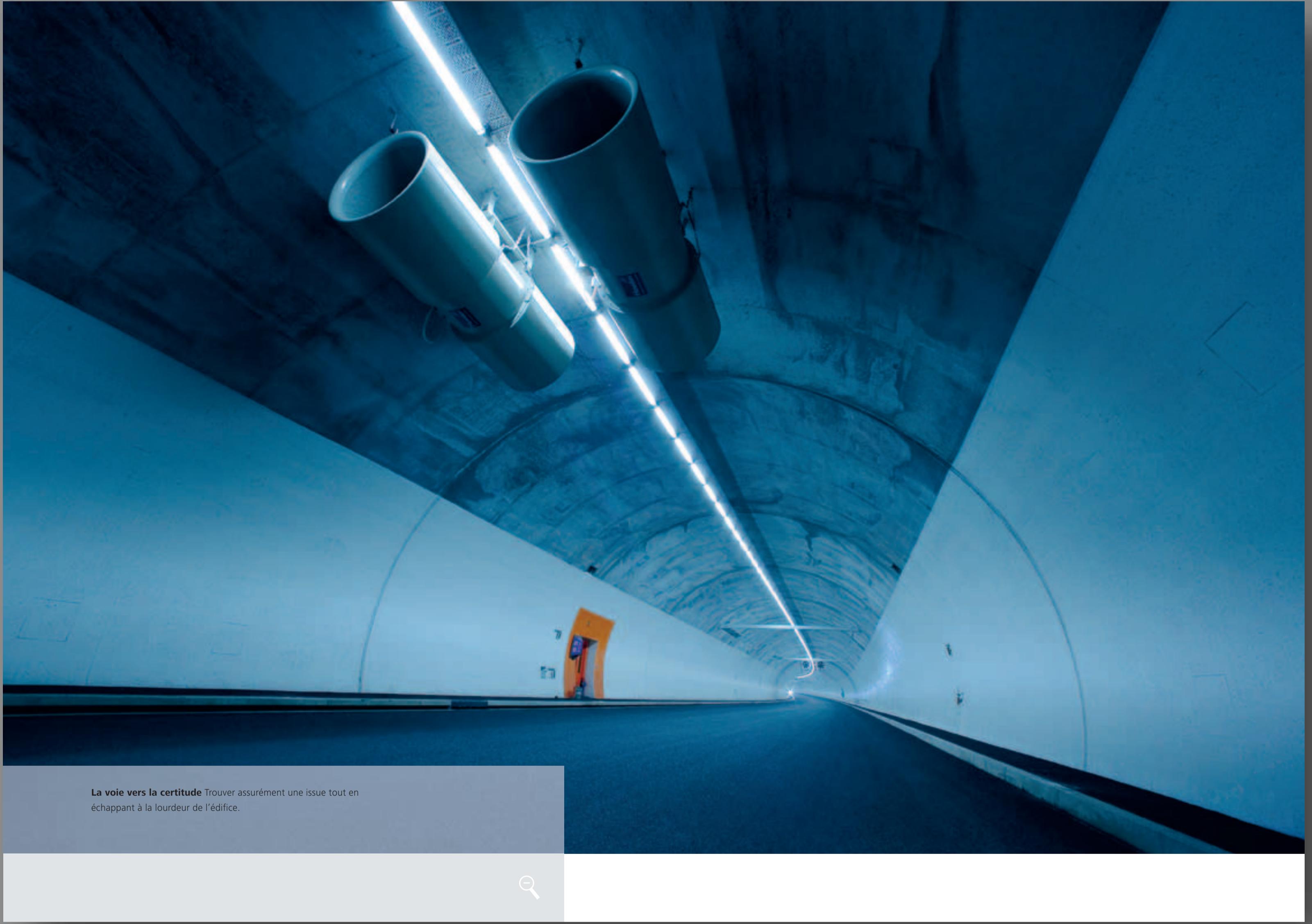
Une dernière question: pensez-vous que Raiffeisen clôturera l'exercice 2006 avec de nouveaux bénéfices record?

Vincenz: Teintons notre discours d'une touche philosophique et disons qu'il est dans la nature de Raiffeisen de s'améliorer en permanence.

Marty: Raiffeisen a pour principe d'offrir à un nombre maximum de personnes des opportunités qu'ils créent eux-mêmes par leur fonds propres et dépôts.

* René Lüchinger est rédacteur en chef de la revue économique Bilanz depuis décembre 2003.





La voie vers la certitude Trouver assurément une issue tout en échappant à la lourdeur de l'édifice.



L'activité du Groupe Raiffeisen sur le marché La vie est loin d'être un long fleuve tranquille. Il est donc important de s'assurer de la présence d'un partenaire fiable à nos côtés pour toutes les questions financières. Les clients continuent de faire confiance à Raiffeisen comme en témoigne l'activité florissante du Groupe en 2005.



Robert Signer,
Chef du département
Succursales & Crédits

Raiffeisen compte se hisser au premier rang des banques de détail en Suisse. C'est l'un des principaux objectifs de la stratégie de base approuvée en 2004. L'entreprise est sur la bonne voie comme le confirme son indicateur le plus précieux, à savoir les clients. Cela fait maintenant six ans que le Groupe enregistre une croissance supérieure à celle du marché en dépit d'un durcissement de la concurrence et d'une sensibilisation plus importante aux prix. Cette progression est le pur reflet de la confiance inaltérée que nos quelque 2,5 millions de clients témoignent à la marque Raiffeisen. Le niveau élevé des compétences en matière de conseil de nos collaborateurs dans toutes les activités bancaires et la rapidité des processus de décision favorisée par l'ancre local des Banques Raiffeisen, constituent des facteurs de réussite essentiels pour le Groupe.

Le financement

Le marché hypothécaire n'a guère perdu de son attrait en 2005, bien au contraire: l'environnement de taux historiquement bas a créé des conditions favorables au financement de projets de construction ou à la souscription d'hypothèques pour l'achat d'un logement. L'ensemble du marché a ainsi affiché une progression trimestrielle de 1,2 à 1,4%. La concurrence entre les opérateurs s'est par conséquent intensifiée sur ce marché, ce qui n'a pas empêché Raiffeisen de s'imposer une fois de plus et d'enregistrer une croissance de 5,6%, identique à celle de l'ensemble du marché hypothécaire.

Chez Raiffeisen, nous pensons que le marché hypothécaire va continuer sur sa lancée. L'amélioration de la conjoncture et le niveau encore très bas des taux vont soutenir une

nouvelle poussée des opérations hypothécaires. En effet, pour la seule année 2005, plus de 40 000 logements ont été créés en Suisse et cette évolution devrait se poursuivre en 2006 si l'on tient compte du nombre de permis de construire délivrés et de la croissance démographique, facteur non négligeable puisque la population résidentielle suisse n'a cessé d'augmenter depuis quelques années. Ainsi, pour la première fois depuis le milieu des années 90, on assiste à un rebond de l'excédent des naissances et cette poussée démographique alimente la demande en logements. Il est certes difficile de prévoir l'évolution démographique, mais en misant sur un scénario démographique modéré, une production annuelle d'environ 36 000 unités devrait couvrir la demande jusqu'à la fin de la décennie.

Une étude indépendante conforte la politique de vente de Raiffeisen sur le marché hypothécaire: outre le prix, le contact personnel et la justesse du conseil constituent des facteurs importants pour le choix de l'établissement hypothécaire. A cet égard, fortes des compétences aguerries de leurs collaborateurs en matière de conseil, de leur proximité quotidienne avec les clients, de la rapidité de leurs processus de décision et de leurs conditions avantageuses, les Banques Raiffeisen sont déjà prêtes à relever les défis de ce marché. Pour les années à venir, Raiffeisen veut non seulement conserver sa solide position sur le marché hypothécaire suisse, mais aussi la développer de manière ciblée.

Raiffeisen Finance SA ■ Dans le cadre de la nouvelle stratégie, les crédits personnels, jusqu'alors octroyés directement par les Banques Raiffeisen ou transmis à des instituts tiers, ont été centralisés auprès de Raiffeisen Finance SA.

Raiffeisen Finance SA a dépassé les attentes pendant son premier exercice (la société a démarré son activité le 1^{er} novembre 2004) notamment grâce aux Banques Raiffeisen qui lui ont transmis 60% des contrats. Malgré ce succès, le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à ses responsabilités sociales: la prudence qu'il observe dans le cadre de sa politique de crédit s'applique également aux crédits personnels. Après les 14 premiers mois, la conduite des affaires s'est avérée fructueuse, non seulement pour Raiffeisen grâce à des risques de défaillance extrêmement faibles et une actualité favorable, mais également pour les clients. Et Raiffeisen Finance SA compte bien poursuivre sur sa lancée en 2006.

Raiffeisen Leasing ■ En Suisse, le marché du leasing a affiché une faible progression en 2005 également. D'une part, les ventes de voitures particulières, lesquelles ont une influence directe sur la conclusion de contrats de leasing, ont atteint un niveau plancher depuis 25 ans et d'autre part, le secteur du leasing des biens d'investissement a souffert d'une guerre des prix féroce. Les entrepreneurs ayant investi avec la plus grande prudence, le volume des transactions n'a que légèrement augmenté dans ce secteur. En dépit de cet environnement défavorable, le leasing automobile et le leasing des biens d'investissement ont progressé de 14% chez Raiffeisen.

En 2006, Raiffeisen Leasing a l'intention d'investir davantage dans l'automatisation des prestations liées au leasing automobile. L'entreprise mise ainsi sur la rapidité de ses prestations et l'attractivité de ses prix pour soutenir sa croissance.

«Un crédit à la consommation ne doit en aucun cas favoriser l'endettement mais offrir une véritable solution de remplacement en cas de difficultés financières passagères.»

L'épargne

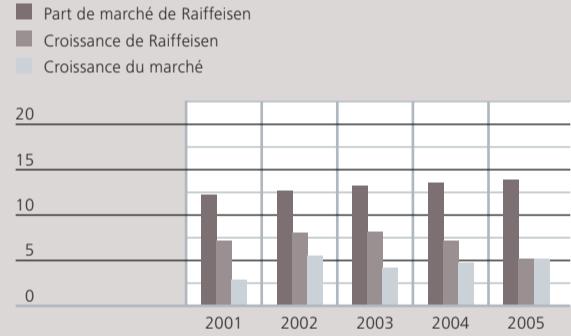
Si 2005 a été une bonne année pour les marchés actions et obligations, le marché financier a quant à lui souffert de la persistance des taux bas pour la rémunération aussi bien fixe que variable des dépôts d'épargne. Il n'est donc guère surprenant que les clients se soient davantage intéressés aux placements en titres qu'à l'épargne bancaire classique. Dans ce contexte, on comprend tout à fait que l'épargne bancaire dotée de produits de compte et d'obligations de caisse ait cédé du terrain.

Les dépôts d'épargne et les obligations de caisse du Groupe Raiffeisen sont néanmoins parvenus à progresser de 3,9%. Certes, ce chiffre s'inscrit en deçà du taux de croissance de l'exercice précédent, mais il dépasse nettement la performance de l'ensemble du marché. Les obligations de caisse ont en effet enregistré une forte hausse de 6,4%. Ces augmentations supérieures à la moyenne du marché témoignent de la confiance que la population accorde à Raiffeisen: un quart des habitants du pays est titulaire d'un compte d'épargne auprès d'une Banque Raiffeisen.

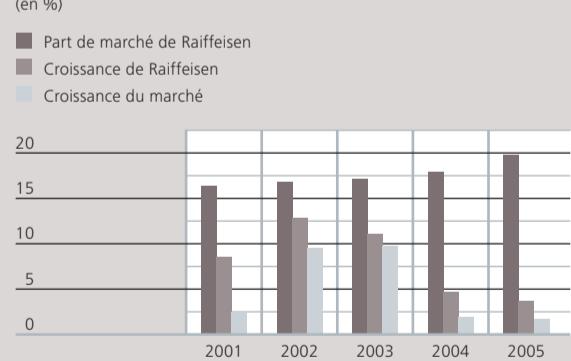
Avec une part de près de 20% du marché suisse de l'épargne, le Groupe Raiffeisen figure parmi les principaux prestataires.



Raiffeisen gagne de nouvelles parts du marché hypothécaire suisse (en %)



Raiffeisen gagne de nouvelles parts du marché de l'épargne (en %)



Pour les années à venir, le Groupe Raiffeisen compte également consolider et développer sa position de leader sur ce marché, grâce à sa proximité avec la clientèle ainsi qu'à des produits d'épargne plus attrayants et plus transparents.

Les placements

En 2005, le Groupe Raiffeisen s'est considérablement rapproché de son objectif visant à s'imposer comme partenaire privilégié, non seulement pour les opérations de crédit, mais aussi pour les opérations de placement. Les actifs confiés à la gestion de Raiffeisen ont en effet progressé d'environ 18% pour atteindre 27,6 milliards de francs. La gamme de produits «Titre Raiffeisen porteur d'intérêts avec bonus» a connu un grand succès, les cinq titres Raiffeisen cumulant environ 1,7 milliard de francs à la fin 2005. Ces instruments proposant une protection du capital constituent une alternative intéressante aux placements à revenu fixe. Même le produit «Raiffeisen Fund of Funds Multi Asset Class», pourtant novateur sur le marché financier suisse, a rencontré un écho très favorable avec un afflux de fonds de 100 millions de francs. Dans l'ensemble, les placements ont atteint près de 2 milliards de francs avec l'émission de ces produits.

L'année 2005 a été extrêmement florissante pour les placements en actions et en obligations, ces marchés ayant affiché des rendements remarquables. Pour 2006, Raiffeisen table sur une conjoncture mondiale toujours aussi solide. Face au ralentissement de la croissance américaine, l'économie de l'Europe continentale devrait rebondir. Les taux d'intérêt ne devraient plus guère progresser aux Etats-Unis, en revanche, il faut s'attendre encore à un léger

durcissement dans la zone euro et en Suisse. Les marchés actions qui, dans l'ensemble bénéficient encore de valorisations solides, présentent toujours du potentiel, même s'il est peu probable qu'ils dégagent des rendements aussi élevés qu'en 2005.

Coopération Raiffeisen – Vontobel • La coopération entre le Groupe Raiffeisen et le Groupe Vontobel a été extrêmement fructueuse pour les opérations de placement en 2005. Les besoins de la clientèle de Raiffeisen en garanties et en rendements durables ont incité nos partenaires à développer des solutions de produits innovantes. C'est pourquoi nous avons, entre autres, lancé cet été le produit «Raiffeisen Fund of Funds Multi Asset Class» qui suit le principe du rendement absolu ou «Absolute Return». Les produits de rendement absolu ont pour objectif de dégager des rendements positifs indépendamment des conditions prévalant sur le marché et d'assurer le maintien du capital investi. Les activités liées aux mandats de gestion de fortune se sont progressivement développées et les opérations d'intermédiation avec la clientèle institutionnelle de Raiffeisen ont donné des résultats réjouissants.

Pour atteindre durablement les objectifs ambitieux fixés dans le cadre des opérations de placement, le Groupe Raiffeisen a lancé un programme de distribution en sept points pour soutenir localement les 421 Banques Raiffeisen. Ce programme modulaire, flexible et pragmatique comporte entre autres des modules destinés à positionner les Banques Raiffeisen dans les opérations de placement, à identifier efficacement de (nouveaux) clients intéressants ainsi qu'à assurer la transmission des connaissances sur les pro-

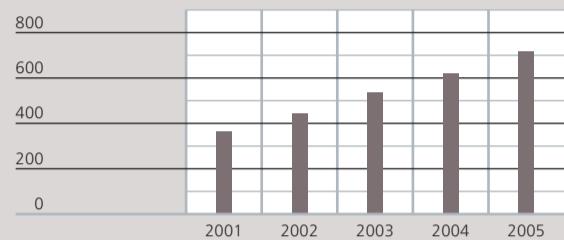
duits et les marchés. Les chiffres de vente de 2005 reflètent déjà clairement l'efficacité du programme d'assistance à la distribution. Ainsi, dans les banques participantes, les nouveaux produits lancés ont été vendus deux à cinq fois plus souvent que dans les banques non participantes de même taille. Les banques participantes ont également enregistré une croissance du volume et du nombre des dépôts d'environ 5% supérieure à la moyenne des autres banques.

A la fin septembre 2005, le Groupe Vontobel a repris, comme prévu, l'ensemble des dépôts de titres (Global Custody) du Groupe Raiffeisen. La valeur totale des dépôts de titres transférés s'est élevée à près de 13 milliards de francs. Au premier trimestre 2005, le Groupe Raiffeisen avait déjà confié à son partenaire Vontobel l'exécution du négoce de dérivés sur titres pour les marchés italien, français, allemand, américain et canadien. Parallèlement à la reprise par Vontobel de l'intégralité des opérations Global Custody de Raiffeisen est intervenu le rattachement à toutes les places de négoce, en particulier à celles de virt-x et de la SWX Swiss Exchange. Le volume de transactions moyen du Groupe Vontobel a ainsi progressé d'environ un tiers.

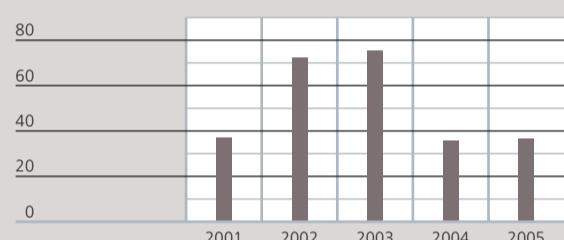
En 2006 seront mises en place des conditions favorisant également la reprise par Vontobel de Client Custody, c'est-à-dire la gestion de plus de 300 000 dépôts clients du Groupe Raiffeisen, pour franchir ainsi une nouvelle étape dans le partenariat stratégique et novateur développé par les deux Groupes.



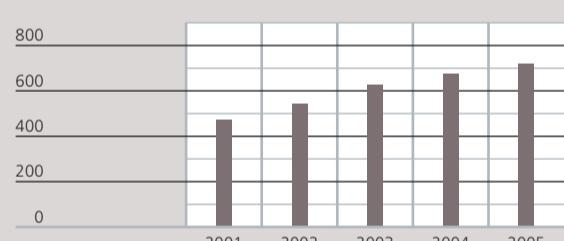
Evolution des fonds de prévoyance et de libre passage 2001–2005
(en milliards de CHF)



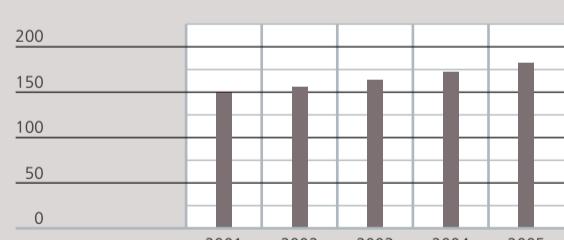
Volume de primes Helvetia Patria facturées 2001–2005
(en millions de CHF)



Carte Maestro de Raiffeisen 2001–2005
(en milliers)



Cartes de crédit Raiffeisen 2001–2005
(en milliers)



La prévoyance

Une grande partie de la population nourrit de vives inquiétudes vis-à-vis des capacités des systèmes de prévoyance à fournir des prestations à long terme en Suisse. De plus en plus de gens pensent que la rente qu'ils recevront de l'Etat et de la prévoyance professionnelle ne leur permettra pas de vivre décemment. Conjuguées aux avantages fiscaux consentis, ces craintes se sont traduites par la croissance toujours forte enregistrée ces dernières années par les avoirs de la prévoyance privée. De même, la progression marquante des fonds de libre passage est stimulée par l'évolution économique modérée.

Les assurances

En complément des prestations bancaires, le Groupe Raiffeisen offre également des solutions d'assurances, en collaboration avec Helvetia Patria Assurances, un partenaire de longue date, solide et bien établi dans les affaires d'assurances. Ces produits visent en priorité le logement, comme par exemple l'assurance risque Raiffeisen destinée à couvrir financièrement des produits hypothécaires. Depuis mars 2006, Raiffeisen propose avec Raiffeisen assurance construction et Raiffeisen assurance bâtiment deux nouveaux produits qui peuvent être directement conclus dans le cadre d'un crédit à la construction ou d'une hypothèque pour le financement d'un logement en propriété.

Le paiement

La carte Maestro ■ Premier moyen de paiement sans espèces en Suisse, la carte Maestro a progressé en 2005. Grâce à la fonction «Maestro» qui autorise le retrait d'argent liquide aux Bancomat et le paiement sans espèces

dans de nombreux magasins dans le monde entier, la carte est devenue un moyen de paiement international. Avec «Conto Service», une fonction supplémentaire proposée aux Bancomat Raiffeisen, les détenteurs de cartes peuvent consulter les principales informations de leurs comptes (jusqu'à quatre comptes au maximum). La carte Maestro de Raiffeisen est d'autant plus attrayante qu'elle fait également office de Passeport Musées et permet ainsi de visiter gratuitement plus de 400 musées en Suisse.

Cartes de crédit ■ Le marché suisse des cartes de crédit continue d'être très prisé. Il est par conséquent primordial de développer en permanence de nouvelles prestations supplémentaires liées aux différents produits de cartes de crédit afin d'en accroître les ventes. La fonction de Passeport Musées, comme pour la carte Maestro, augmente également l'attractivité des cartes de crédit et a considérablement soutenu la vente de ces produits. Depuis la mi-2005, les Banques Raiffeisen proposent à leur clientèle la VISA Card Gold qui vient ainsi compléter la gamme de cartes de crédit. Depuis quelque temps, il est également possible de profiter d'une offre combinée MasterCard et Visa Card à un prix préférentiel.

Le refinancement

En 2005, le Groupe Raiffeisen a emprunté près de 2,7 milliards de francs de fonds de moyen à long terme sur le marché des capitaux. Ces fonds servent à financer les crédits en pleine expansion et à garantir un bilan équilibré des échéances. Sur ce montant, près de 900 millions de francs sont des prêts de lettres de gage que les Banques Raiffeisen et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ont signés. Les

Patrik Gisel,
Chef du département
Marché & Distribution



«Grâce à sa proximité avec la clientèle ainsi qu'à des produits d'épargne attrayants et transparents, Raiffeisen compte consolider et développer sa position de leader sur le marché suisse de l'épargne.»

1,8 milliard de francs restants ont été empruntés par la Trésorerie de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sous la forme de prêts sur reconnaissance de dette auprès de banques étrangères (1,3 milliard de francs) et d'investisseurs institutionnels suisses (500 millions de francs).

Pour l'exercice 2006, le Groupe Raiffeisen ambitionne de continuer à développer sa base d'investisseurs aussi bien pour les opérations de refinancement à moyen et long terme que pour l'approvisionnement en liquidités à court terme. A cet égard la notation Aa2 accordée par l'agence de notation Moody's constitue une étape importante. Cette notation permettra d'accroître notre pénétration du marché des investisseurs suisses et d'atteindre de nouveaux cercles de bailleurs de fonds à l'étranger. Par ailleurs, le Groupe Raiffeisen va s'efforcer de couvrir ses besoins de refinancement à long terme en recourant davantage aux prêts de lettres de gage.

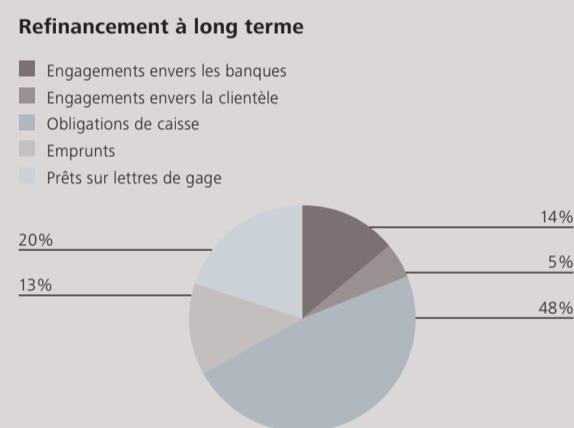
Le négocie

Comme mentionné plus haut, 2005 a été une année faste pour les marchés actions et obligations du point de vue de la Suisse, sur fond, bien entendu de flambée des prix des

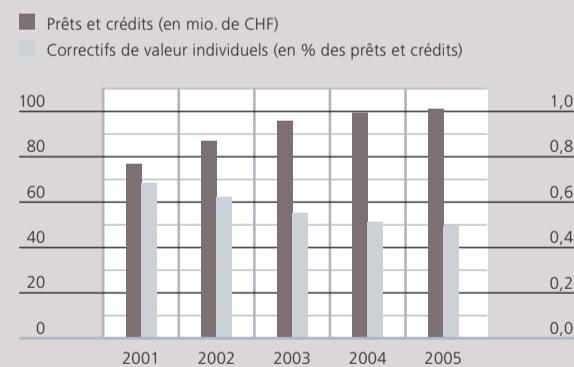




Paulo Brügger,
Chef du département
Banque centrale



Histogramme des correctifs de valeur individuels du Groupe 2001–2005



matières premières et des métaux précieux. Sur les marchés des devises, le dollar s'est fortement repris, tandis que l'euro a évolué dans une bande de fluctuations relativement étroite par rapport au franc suisse. Dans un tel contexte, les opérations de négoce du département Banque centrale ont également affiché une progression réjouissante de 40%. Le négoce des billets, des métaux précieux et des actions a été extrêmement florissant. Dans le cadre du développement de ses activités sur le marché des capitaux, le département Banque centrale a émis pour la première fois en tant que co-chef de file un emprunt public pour le compte d'un tiers sur le marché suisse des capitaux. Cette année, le Groupe Raiffeisen s'est fixé pour objectif de constamment améliorer ses processus pour le négoce; citons notamment le développement du Straight through processing (STP), l'optimisation des outils Front End et l'amélioration de l'efficacité dans la mesure du risque.

Gestion des risques de crédit

La gestion des risques de crédit du Groupe repose sur quelques principes essentiels: les Banques Raiffeisen assurent la gestion des risques de crédit sous leur propre responsabilité car elles disposent d'informations détaillées sur leur marché régional et leurs clients au sein d'une circonscription clairement définie.

Les risques de crédit sont limités grâce à une politique de crédit éprouvée, des directives d'évaluation restrictives et des taux d'avance bancaires usuels. Les processus informatiques assistent les Banques Raiffeisen pour la vérification, l'autorisation, le traitement et la surveillance des risques de crédit. Dans l'intérêt d'une solution durable pour

le preneur de crédit, le calcul de la charge financière prend en compte des paramètres éprouvés et raisonnables à long terme. Les dérogations aux règlements et aux instructions font l'objet d'une saisie et d'une surveillance particulière.

Les spécialistes de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen se tiennent à la disposition des Banques Raiffeisen pour la vérification des opérations de crédit plus complexes. Les risques que les Banques Raiffeisen ne souhaitent pas supporter, peuvent être assumés par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ou la Coopérative de cautionnement Raiffeisen. Pour la gestion de positions en souffrance, les Banques Raiffeisen peuvent faire appel aux compétences d'une équipe de recouvrement auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Leurs prestations vont du simple conseil à la reprise fiduciaire des positions.

Le portefeuille de crédits du Groupe fait l'objet d'une surveillance régulière et centralisée et d'un rapport transmis au Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Pendant l'exercice, les correctifs de valeur pour les prêts ont de nouveau reculé. Le Groupe Raiffeisen dispose toujours d'un portefeuille de crédits largement diversifié en termes d'emprunteurs, de régions et de secteurs. La majeure partie des prêts concerne le segment des logements à usage propre qui, depuis plusieurs années, présente peu de risques. Les risques écologiques sont limités en raison du grand nombre de prêts accordés pour la construction de logements. Il existe des procédures spécifiques pour l'identification et la gestion des risques de défaillance plus élevés sur des objets spéciaux dans les secteurs à risques, lesquels sont définis dans la politique de crédit. Ces

«Nous sommes particulièrement fiers de la notation Aa2 de Moody's.»

crédits sont couverts par des garanties hypothécaires sur des immeubles commerciaux et s'élèvent uniquement à 2% du portefeuille de Groupe.

En 2006, la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques (Bâle II) sera achevée. Les efforts porteront sur l'optimisation du processus de gestion des risques de crédit et sur le développement des instruments de gestion pour répondre aux nouvelles exigences du marché.





La voie vers l'ascension Gravir chaque marche d'un pas assuré, augmenter le tempo avec énergie et progresser inlassablement.



Gestion des risques L'âpreté de la concurrence et la pression sur les marges exacerbent en permanence les exigences liées à la qualité de gestion et à l'exactitude de la mesure des risques. Le Groupe Raiffeisen adapte sa gestion des risques en conséquence et relève les défis imposés par la concurrence et la réglementation.

«La situation du Groupe en matière de risques est saine et solide. Par rapport aux fonds propres disponibles, les risques encourus sont faibles.»

Les risques font partie intégrante des activités bancaires. Le Groupe Raiffeisen les aborde avec prudence et discernement dans le cadre de directives clairement définies. Il veille à maintenir un équilibre entre les revenus et les risques qu'il gère activement. Il procède à un contrôle efficace pour s'assurer que les risques pris sont supportables en toutes circonstances, aussi bien normales qu'exceptionnelles, et pour préserver la bonne réputation du Groupe.

Politique de risque

La politique de risque de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et du Groupe Raiffeisen définit les objectifs, les principes et les responsabilités en matière de gestion et de contrôle des risques. Elle s'articule autour des principes suivants:

- *Responsabilité et gestion décentralisées dans le cadre de directives clairement définies:* Les Banques Raiffeisen et les unités hiérarchiques assument la responsabilité de la gestion des risques. Elles sont responsables des résultats et des risques. Les unités de contrôle centrales s'assurent que les directives, les limites et les processus sont respectés et surveillent l'évolution du risque global.
- *Responsabilité de la Direction:* La Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen est responsable de la mise en œuvre de la politique de risque ainsi que de la surveillance opérationnelle et de la gestion du risque global. Le secteur Gestion des risques du Groupe assure une surveillance du risque et émet des rapports indépendamment des unités chargées de la gestion des risques.

- *Prise de risques consciente:* Le Groupe Raiffeisen considère la prise de risques comme l'une de ses missions majeures. Il n'accepte les risques qu'après avoir compris l'étendue et les facteurs des risques et s'être assuré que les conditions techniques et de personnel sont satisfaites.
- *Contrôle des risques basé sur la transparence:* La publication exhaustive et objective du risque global et du profil de risque pose les fondements du contrôle des risques effectué par la Direction et le Conseil d'administration.
- *Surveillance des risques indépendante:* La surveillance du risque global et des limites est effectuée indépendamment des unités chargées de la gestion des risques. Des processus de contrôle sont mis en place en fonction du type et de l'ampleur des risques. L'efficacité des contrôles est évaluée dans le cadre du système de surveillance interne.
- *Processus de gestion des risques cohérent:* Le département Risk management du Groupe Raiffeisen applique un processus uniforme et cohérent à l'échelle du Groupe, lequel permet l'identification, la mesure, l'évaluation, la gestion, la limitation et le contrôle des risques. Il englobe toutes les catégories de risques.
- *Limitation des pertes:* Les pertes sont limitées grâce à un système qui veille à ce que les répercussions financières sur les résultats, les capitaux propres et les fonds propres soient supportables en toutes circonstances, que celles-ci soient normales ou exceptionnelles.



Barend Fruithof,
Chef du département
Finances & Logistique

■ *Prévention de la concentration des risques:* Le Groupe Raiffeisen évite la concentration des risques. Il dispose d'instruments lui permettant d'identifier et d'empêcher proactivelement l'accumulation des risques.

■ *Préservation de la réputation:* Le Groupe Raiffeisen attache une grande importance à défendre sa réputation. A cet effet, il n'accepte les risques qu'avec circonspection et veille à l'efficacité de leur contrôle. Il évite les positions liées à des transactions jugées critiques pour des raisons fiscales, juridiques, comptables ou relevant du droit de surveillance, et adopte une approche empreinte de prudence quant aux risques impossibles à évaluer ou à chiffrer de façon formelle. Il s'efforce en outre de respecter les principes éthiques dans toutes ses transactions commerciales.

Organisation et responsabilités

Le Conseil d'administration assume l'entièr responsabilité de la gestion et du contrôle des risques du Groupe Raiffeisen. Il définit et surveille la politique des risques, détermine la propension au risque et approuve les limites globales fixées par la Direction.

La Direction met en œuvre la politique de risque et contrôle les dispositions y relatives. Elle surveille le risque global, veille au respect des limites et s'assure de l'adéquation de l'organisation et de la structure de la gestion des risques. Elle désigne à cet effet un comité de gestion des risques.

Le comité de gestion des risques est composé des membres de la Direction étendue. Il évalue chaque mois l'ensemble



des risques du Groupe Raiffeisen et prend les mesures nécessaires. Il approuve par ailleurs les outils et processus nécessaires à la gestion des risques.

Le secteur Gestion des risques du Groupe élabore les fondements pour le comité de gestion des risques et la Direction. Il veille également à l'indépendance de la surveillance des risques et à l'établissement de rapports. De plus, sur ordre de la Direction, il s'assure du respect de la politique et des limites de risque à l'échelle du Groupe. Outre son devoir de surveillance, le secteur Gestion des risques du Groupe doit faire preuve de compétences méthodologiques.

Les Banques Raiffeisen et les unités hiérarchiques responsables gèrent les risques sous leur propre responsabilité dans le cadre de la politique de risque et de la répartition des compétences. La responsabilité individuelle décentralisée trouve son contrepoids dans le contrôle centralisé du risque global et permet ainsi de prendre en compte le fait que le Groupe Raiffeisen développe une solidarité liée au risque.

Risques de crédit

En raison de la solide position qu'occupe le Groupe Raiffeisen sur le marché des crédits, les risques de crédit constituent la principale catégorie de risque. Une gestion moderne de ces risques, axée sur les clients et types d'opération spécifiques à Raiffeisen, garantit la réussite du Groupe à long terme.

Les opérations de crédit sont essentiellement traitées par les Banques Raiffeisen et les succursales de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. La Coopérative de cautionnement

Raiffeisen, Raiffeisen Leasing et Raiffeisen Finance SA assument également des risques de crédit. Les unités commerciales citées gèrent les risques acceptés sous leur propre responsabilité.

Le Groupe Raiffeisen octroie des crédits dans le cadre de directives prudentes, et la plupart d'entre eux sont couverts. Les preneurs de crédit sont en majorité des personnes physiques, mais également des collectivités de droit public et des clients commerciaux.

La plupart des clients commerciaux sont des entreprises de très petite à petite taille, actives dans les circonscriptions des Banques Raiffeisen. La gestion des crédits est standardisée et suit un processus simple pour l'ouverture du crédit et la surveillance constante de ce dernier. Calculées selon une méthode cohérente et éprouvée, les provisions pour pertes prévisibles sont appropriées. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen assume les risques de crédit liés principalement à des opérations avec des banques commerciales, des entreprises et des clients du secteur public. En vertu des statuts, elle seule est autorisée à prendre des engagements à l'étranger à hauteur de 5% de la somme du bilan consolidé du Groupe Raiffeisen, pondérée en fonction des risques. Le règlement concernant les opérations à l'étranger autorise les engagements non couverts uniquement dans des pays dont la notation de Standard & Poor's, ou d'une autre agence de notation similaire et reconnue, est au minimum BBB.

Les risques de crédit sont limités par un système correspondant aussi bien pour chaque contrepartie qu'au niveau

du portefeuille. Toutes les contreparties font l'objet d'une notation. La procédure de notation permet d'identifier, d'évaluer et de surveiller les risques de défaillance. Les garanties sont examinées et évaluées conformément à une procédure standardisée. Le Groupe Raiffeisen applique des règles d'évaluation et des valeurs d'avances prudentes.

La Gestion des risques du Groupe analyse et évalue périodiquement le portefeuille de crédits du Groupe, elle surveille les concentrations dans le cadre de son analyse de portefeuille et définit des mesures pour une gestion proactive du portefeuille.

Une procédure interne est mise en œuvre pour surveiller les risques de crédit. Elle détermine les pertes prévisibles et inattendues en fonction des probabilités de défaillance et évalue les garanties. Le modèle développé pour calculer les probabilités de défaillance est revu régulièrement et calibré sur la base de contrôles a posteriori.

On parle de créances menacées lorsqu'il existe de fortes probabilités que le débiteur n'honore pas ses futures obligations. Les créances menacées et les créances dont la valeur comptable excède la capacité d'endettement sont soumises à un examen particulier pour déterminer la nécessité de procéder à des correctifs de valeur. Les créances sont estimées en souffrance lorsque le retard dans le paiement des intérêts, du capital ou de frais excède 90 jours. Des directives applicables à l'échelle du Groupe ont été établies afin de garantir que les créances menacées fassent l'objet d'une évaluation systématique, cohérente et appropriée.



Les modèles et processus utilisés dans le cadre de la gestion des risques de crédit seront perfectionnés en 2006 pour répondre aux nouvelles exigences en matière d'identification, de mesure et de limitation des risques dans le segment de la clientèle commerciale.

Risques de marché

En raison de sa solide position dans les opérations d'intérêt, les risques de fluctuation des taux constituent une catégorie de risque importante pour le Groupe Raiffeisen. L'an passé, le Groupe a dégagé une contribution substantielle au résultat en contrôlant parfaitement les risques de fluctuation des taux pris. Il accorde donc une grande importance à la maîtrise des risques de fluctuation des taux.

Le Groupe Raiffeisen restreint les risques de fluctuation des taux au moyen de limites de sensibilité. La sensibilité mesure l'évolution de la valeur actuelle qui résulte de la translation de la courbe des taux. Outre le facteur sensibilité, le Groupe effectue d'autres analyses et des simulations de crise dans le domaine des risques de fluctuation des taux. Un logiciel assiste le Groupe dans le calcul et la surveillance des risques de fluctuation des taux. Les résultats de ces analyses et de ces tests sont pris en compte dans la gestion active des risques.

Au sein du Groupe Raiffeisen, chaque Banque Raiffeisen gère les risques de taux de son bilan sous sa propre responsabilité. Cette gestion autonome est encadrée par des directives et des limites clairement définies, et le secteur Gestion des risques du Groupe s'assure qu'elles sont respectées. A l'instar des Banques Raiffeisen, les

succursales de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, Raiffeisen-Leasing et Raiffeisen Finance SA gèrent les risques de taux de leur bilan également sous leur propre responsabilité, et ce, dans le cadre de la limite globale fixée par la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

La Trésorerie du département Banque centrale de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sert de contrepartie dans les opérations de refinancement et de couverture des Banques Raiffeisen et des succursales, et elle gère les risques de taux de la Banque centrale. Le département Banque centrale offre par ailleurs des prestations de conseil en matière d'Asset and Liability Management (ALM) pour les sociétés du Groupe.

Le secteur Gestion des risques du Groupe veille à ce que les unités chargées de la gestion des risques respectent les limites de risque de taux (sensibilité) et établit un rapport sur les risques. Pour surveiller le risque global, il calcule en outre la Value-at-risk pour le risque de taux, pour divers échelons du Groupe. En 2005, le Groupe Raiffeisen a démarré un projet pour optimiser la gamme d'instruments ALM.

Au sein du Groupe Raiffeisen, seule le département Banque centrale tient un livre de négocié. Les risques de négocié sont circonscrits par des limites en matière de volume, de portefeuille, et de Value-at-risk.

En 2005, le Groupe Raiffeisen a achevé l'introduction du nouveau système de gestion des risques et des opérations de négocié Quantax® pour son département Banque centrale.

Quantax® permet, au sein d'un seul système, de gérer et de contrôler les risques liés au négocié, d'obtenir les chiffres-clés critiques pour la surveillance de toutes les positions et des risques de marché, et de représenter, évaluer et apprécier l'ensemble des produits négociés dans un système unique.

Le secteur Gestion des risques du Groupe contrôle quotidiennement les risques de négocié en se basant sur des données de marché et des paramètres de risque indépendants du négocié. Il procède également à une évaluation des risques indépendante lors de l'introduction de nouveaux produits.

Risques de liquidité et de financement

En vertu de la décision de la Commission fédérale des banques du 24 septembre 1997, chaque Banque Raiffeisen est libérée de l'obligation de satisfaire aux exigences en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base individuelle. Ces dispositions doivent toutefois être respectées au niveau de la consolidation du Groupe. A cet effet, la gestion des liquidités et du refinancement à l'échelle du Groupe incombe à la Trésorerie de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Celle-ci garantit l'accès du Groupe au marché monétaire et financier, ainsi qu'une diversification adéquate de ses engagements.

La stratégie de refinancement du Groupe, fondée sur des exigences commerciales et réglementaires, garantit notamment les liquidités nécessaires ainsi qu'une structure des échéances adéquate et diversifiée. Les activités de financement à moyen et à long terme du Groupe sont planifiées, dans la mesure où la Trésorerie établit un profil

de financement du bilan prenant en considération la durée effective des valeurs patrimoniales et le montant des engagements arrivant à échéance et devant être remplacés.

La Trésorerie surveille en permanence l'évolution des liquidités aux niveaux opérationnel, tactique et stratégique et simule régulièrement des situations de crise qui permettent de juger la solidité des liquidités du Groupe Raiffeisen.

Risques opérationnels

Le Groupe Raiffeisen s'expose à des risques opérationnels ou risques d'exploitation de par l'exercice de ses activités bancaires, son statut d'employeur et sa qualité de propriétaire ou de locataire d'immeubles. Il peut subir d'éventuelles pertes résultant de problèmes ordinaires, tels que des difficultés à rapprocher des comptes, ou de problèmes plus graves tels que la fraude.

Les pertes liées à l'exploitation ne peuvent jamais être totalement éliminées. La gestion des risques opérationnels est par conséquent axée sur l'identification des types de risque et l'évaluation de leur ampleur afin d'en déduire des mesures efficaces pour les réduire. Les processus et systèmes de contrôle internes revêtent donc une importance capitale.

Risques informatiques ■ Avec l'automatisation croissante des processus commerciaux et la mise en réseau, le Groupe Raiffeisen est de plus en plus dépendant des applications, des processus et de l'infrastructure informatiques. Par conséquent, la surveillance et la gestion des menaces et risques pesant sur ces systèmes sont primordiales dans le cadre de la gestion des risques opérationnels.





Beat Hodel,
Chef de la Gestion des risques
du Groupe

Il est essentiel d'identifier les principales menaces pour gérer et contrôler efficacement les risques informatiques. A cet égard, le Groupe a procédé en 2005 à une analyse systématique des menaces et des risques pour l'ensemble de Raiffeisen Informatique SA grâce à une méthode d'auto-évaluation. Cette analyse sera désormais reconduite tous les ans. Les informations ainsi obtenues permettent aux supérieurs hiérarchiques de définir des mesures ciblées. De plus, les directives, normes et procédures en matière de sécurité informatique font l'objet de développements constants. Des plans d'urgence en vue du maintien de l'activité commerciale viennent compléter les mesures prises pour la prévention des risques. En 2005, le secteur Gestion des risques du Groupe a repris le département IT Risk Controlling de Raiffeisen Informatique SA pour renforcer l'indépendance et faciliter l'intégration de la gestion des risques informatiques et opérationnels.

Système d'alerte précoce des Banques Raiffeisen ■
L'Union Suisse des Banques Raiffeisen utilise un système d'alerte précoce afin d'identifier rapidement les événements et évolutions défavorables pour les Banques Raiffeisen, et ainsi prévenir les dommages potentiels. Ce système traite des indicateurs liés aux risques d'exploitation et aux risques commerciaux des banques. Les cas d'alerte précoce sont analysés et font l'objet d'un rapport transmis à l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Lorsque les circonstances l'exigent, la situation est traitée avec le concours actif de l'Union. Le système d'alerte précoce des Banques Raiffeisen est exploité par le secteur Gestion des risques du Groupe. Celui-ci supervise en outre l'application des mesures définies par la révision interne et externe auprès de

l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe pour le compte de la Direction.

Risques de Compliance ■ Traditionnellement, le Groupe Raiffeisen attache une très grande importance au respect du principe «Know your Customer». Il a donc défini et mis en place des normes internes qui ont été intégrées dans de nombreux aspects de son activité commerciale. Les dispositions concernant la lutte contre le blanchiment d'argent viennent renforcer et élargir ce principe. Le Groupe Raiffeisen investit de façon conséquente, aussi bien dans la formation de son personnel que dans les technologies, afin de disposer de données actuelles lui permettant d'identifier les transactions et personnes suspectes en matière de blanchiment d'argent. Les processus appliqués pour vérifier l'identité du client et surveiller les transactions sont optimisés en permanence et adaptés aux nouveautés eu égard à l'évaluation des risques, aux pratiques en vigueur au sein de la branche, aux exigences réglementaires et aux progrès technologiques.

Controlling des projets ■ En raison du nombre élevé de projets complexes au sein du Groupe, ce dernier s'est vu contraint d'optimiser la gestion des projets, de développer le contrôle et de systématiser l'analyse des risques qui menacent la réussite des projets.

Perspectives

L'âpreté de la concurrence et la pression sur les marges exacerbent en permanence les exigences liées à la qualité de gestion et à l'exactitude de la mesure des risques. Parallèlement, l'application de Bâle II se profile à l'horizon

et la densité de réglementation ne cesse d'augmenter, même dans les domaines qui ne sont pas soumis à la surveillance régie par la loi sur les banques.

En matière de gestion des risques, le Groupe Raiffeisen a démarré un programme de projets afin de répondre aux défis imposés par la concurrence et la réglementation. Il s'agit notamment

- d'optimiser la gestion des risques dans le domaine de la structure du bilan en conservant l'autonomie des Banques Raiffeisen pour la gestion des bilans;
- d'optimiser le calcul des risques dans le domaine des crédits et de renforcer son intégration dans le processus de crédit;
- de systématiser la gestion des risques opérationnels à l'échelle du Groupe en intégrant les risques informatiques;
- de mettre en œuvre l'adaptation de Bâle II pour la Suisse.

La direction de ces projets est assurée par le secteur Gestion des risques du Groupe afin d'en garantir l'intégration et la coordination. La mise en œuvre de ces projets permettra d'améliorer le contrôle et la gestion des risques au sein du Groupe Raiffeisen et, partant, d'en renforcer l'efficacité. Le Groupe Raiffeisen a considérablement avancé dans la mise en application de Bâle II et pense satisfaire aux dispositions prescrites dans les délais impartis à l'échelle du Groupe.

«L'âpreté de la concurrence et la pression sur les marges exacerbent en permanence les exigences liées à la qualité de gestion et à l'exactitude de la mesure des risques.»





La voie vers l'ouverture Se sentir serein à la croisée de multiples chemins, s'ouvrir à toutes les directions et pouvoir choisir entre mille et une possibilités.



Corporate Social Responsibility

Fort de ses 106 années d'existence, le Groupe Raiffeisen sait gérer ses ressources avec circonspection. A cet égard, les valeurs fondamentales de l'entreprise permettent de conjuguer succès économique avec engagement social et écologique.

Le développement durable est la réponse au défi consistant à assurer le bien-être actuel tout en léguant aux futures générations un cadre de vie préservé. Une telle évolution exige néanmoins de faire concorder entre eux les impératifs écologiques, économiques et sociaux. Elle requiert également une gestion et un esprit d'entreprise axés sur le long terme. Organisé en coopérative, le Groupe Raiffeisen étudie depuis toujours les questions relatives au développement durable.

Gestion durable

Au-delà des directives énoncées dans la gouvernance d'entreprise (cf. pages 52 à 75), l'activité durable du Groupe Raiffeisen revêt divers aspects.

Philosophie ▶ Que Raiffeisen cherche à s'inscrire économiquement dans la durée est un objectif qui ne date pas d'hier. Par tradition, Raiffeisen gère ses ressources avec précaution. Une structure décentralisée, la brièveté des voies de décision sur place, la densité du réseau de points bancaires avec 1175 sites suisses, une politique de crédit circonspecte, des salaires et indemnités raisonnables ainsi que des relations avec la clientèle orientées sur le long terme en forment la base. Autre point fondamental: la solidarité qui revêt une grande importance au sein du Groupe. Elle se retrouve notamment dans le filet de sécurité équilibré, reposant sur la responsabilité mutuelle (vous obtiendrez davantage d'informations à ce sujet en page 58).

Comme par le passé, les sociétaires sont encore aujourd'hui au cœur de la Banque Raiffeisen. En effet, copropriétaires de celle-ci, ils président à sa destinée. La vision intrinsèque

du Groupe Raiffeisen comporte entre autres la promesse d'aider ses sociétaires et clients à atteindre leurs objectifs et à répondre à leurs exigences en leur fournissant des prestations d'ordre financier tenant compte de leurs besoins. Ils profitent ainsi de produits simples, accessibles et d'un conseil financier d'un seul tenant, en harmonie avec chaque étape de leur vie.

Préserver l'équilibre futur ▶ Le succès du Groupe Raiffeisen ces dernières années prouve le bon équilibre entre les principes coopératifs et l'esprit entrepreneurial. Il a su s'adapter aux changements économiques et sociaux tout en préservant le précieux principe de la solidarité, son ancrage local, la transparence et l'engagement social. Avec sa stratégie de base approuvée en 2004, Raiffeisen continue à revendiquer les valeurs fondamentales de la coopérative. Il s'agit en l'occurrence «d'incarner et de poursuivre la tradition du groupe d'entraide, d'assurer la création de valeurs immatérielles et matérielles, le principe de subsidiarité, de démocratie et de milice tout en satisfaisant aux exigences actuelles».

Engagements envers les parties prenantes ▶ L'activité commerciale de Raiffeisen s'articule autour de quatre groupes d'interlocuteurs: les sociétaires, les clients, les collaborateurs et le public. Ce faisant, les intérêts de chaque groupe sont pris en compte de façon aussi équilibrée que possible:

- En échange de leur mise de fonds, les sociétaires obtiennent des droits de participation, l'accès à des prestations avantageuses, bénéficient de promotions spéciales et surtout de contacts au sein de la communauté des sociétaires.

- Les Banques Raiffeisen entretiennent avec leur clientèle des relations durables, personnelles, équitables et empreintes de loyauté, qui s'inscrivent dans le long terme. A leurs activités de base dans le domaine du retail banking pour le compte de la clientèle privée, commerciale et individuelle s'ajoutent des activités complémentaires de private banking, des opérations interbancaires et des activités en faveur de la clientèle institutionnelle et d'entreprises.
- Autre groupe important: les collaborateurs, dont l'effectif n'a cessé d'augmenter ces dernières années pour atteindre aujourd'hui 7888. Sur le marché de l'emploi, Raiffeisen est considéré comme un employeur attrayant pour ce qui est de la formation continue et des opportunités de carrière.
- Le public constitue le quatrième groupe. D'une part, aucun autre groupe bancaire n'offre un soutien aussi considérable aux associations et manifestations locales que les Banques Raiffeisen. D'autre part, à titre de contribuable local, elles versent leur dû aux finances de leur commune d'implantation.

Compte de la valeur ajoutée: Le Groupe Raiffeisen a pu sensiblement augmenter sa valeur ajoutée de 170 millions de francs (soit 1,25%) par rapport à l'année précédente. Ce résultat s'explique par l'augmentation considérable des produits, le léger recul des provisions pour risques de crédit – malgré une nouvelle hausse du volume des crédits – et les produits extraordinaires plus élevés (bénéfices de réévaluation des participations et plus-values sur cession de participations). De plus, les avoirs supplémentaires disponibles ont été distribués dans des proportions à peu près équivalentes aux groupes ayant droit. La rémunération

des parts sociales a sollicité 11% de fonds supplémentaires, la collectivité publique a profité d'une hausse de 9,7% des charges fiscales et les versements aux collaborateurs au titre de salaires, prestations sociales et annexes ont augmenté de 7,5%.

De par sa structure coopérative, Raiffeisen est à même de définir clairement les limites relatives à la distribution des bénéfices. Cette philosophie s'exprime explicitement par ce biais: 35,8% (soit 587 millions de francs) de la valeur ajoutée réalisée restent au sein de l'entreprise. La part la plus importante, c'est-à-dire 49,1% (soit 749 millions de francs), est versée aux collaborateurs tandis que celle des pouvoirs publics s'élève à 11,1% (soit 169 millions de francs). La part versée aux sociétaires est de 1,4% (soit 21 millions de francs). A ce propos, il convient de noter que les sociétaires sont au bénéfice de diverses prestations, à savoir des réductions comme l'absence de frais, une rémunération plus élevée des dépôts d'épargne, les dépenses relatives à l'assemblée générale annuelle, et de prestations qui leur sont directement accordées (passeport musées gratuit, offres spéciales). Il s'agit au total de 190 millions de francs qui ne figurent pas en tant que paiements aux sociétaires sur le compte de la valeur ajoutée. Par ailleurs, la répartition de la valeur ajoutée ne comprend ni les dons ni les dépenses de sponsoring à hauteur de 16,2 millions de francs.

Sociétaires nationaux et internationaux ▶ Le concept Raiffeisen se répand dans le monde entier: plus de 900 000 coopératives réparties dans une centaine de pays et regroupant plus de 500 millions de sociétaires travaillent selon



Compte de la valeur ajoutée

	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice de réf. en %	Exercice préc. ¹ en mio. CHF	Exercice préc. en %
Origine de la valeur ajoutée				
Résultat de l'entreprise (= produit brut)	2'058	100,0	1'894	100,0
Autres charges d'exploitation	- 409	19,9	- 372	19,6
Produits extraordinaires	47	- 2,3	7	- 0,4
Valeur ajoutée brute	1'696	82,4	1'529	80,7
Amortissements	- 128	6,2	- 129	6,8
Correctifs de valeur/provisions/pertes	- 42	2,0	- 44	2,3
Valeur ajoutée nette	1'526	74,1	1'356	71,6
Répartition de la valeur ajoutée				
Collaborateurs (salaires et prestations sociales)	749	49,1	697	51,4
Sociétaires (rémunération des parts sociales: proposition soumise à l'AG)	21	1,4	19	1,4
Pouvoirs publics (impôts directs)	169	11,1	154	11,4
Renforcement des réserves (autofinancement)	587	38,5	486	35,8
Total	1'526	100,0	1'356	100,0
Ratios relatifs à la valeur ajoutée				
Valeur ajoutée brute par unité de personnel en 1000 CHF ²	264		247	
Valeur ajoutée nette par unité de personnel en 1000 CHF ²	237		219	
Nombre d'unités de personnel (moyenne)	6'427		6'181	

1) Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés à la nouvelle ventilation du compte de résultat.

2) calculée à partir de l'effectif de personnel moyen

les principes de Friedrich Wilhelm Raiffeisen. Les entretenir est du ressort de l'Union internationale Raiffeisen (UIR).

Ce groupement libre d'organismes coopératifs à l'échelon mondial fait aujourd'hui partie du Groupe suisse Raiffeisen et de 72 sociétaires de 40 pays. Outre l'UIR, le Groupe Raiffeisen est cofondateur de la fondation Intercooperation (fondation suisse pour le développement et la collaboration internationale), membre de l'Unico Banking Group (regroupement de six grandes banques coopératives européennes), de la CICA (Confédération internationale du Crédit Agricole) et de l'EACB (association européenne des banques coopératives). Raiffeisen compte aussi parmi les membres fondateurs de responsAbility (cf. page 43). Au niveau national, le Groupe Raiffeisen est notamment représenté dans l'Association suisse des banquiers.

Aspects humains

«Placer l'être humain au centre de nos préoccupations». Cette affirmation contenue dans la charte (appelée le Modèle Raiffeisen Suisse) trouve son origine dans les valeurs fondamentales de Raiffeisen. Elle se répercute, au niveau des collaborateurs, dans les possibilités de développement et, au niveau des clients, dans la relation personnelle et la proximité qui se traduit par un réseau dense de points bancaires et de Bancomat ainsi que par l'accessibilité 24h/24 (e-banking ou zones 24h/24 de divers points bancaires).

Sociétaires et clients • Satisfaction de la clientèle:

L'année passée, Raiffeisen a obtenu à maintes reprises d'excellents résultats dans les sondages portant sur la satisfaction de la clientèle et sur la confiance dans la marque. «Les petits sont les plus grands – les Banques Raiffeisen

offrent aux clients le meilleur service au guichet.» Ainsi titrait la HandelsZeitung du 27 avril 2005. Le cabinet-conseil Booz Allen Hamilton a effectué une enquête de «Mystery Shopping» en envoyant deux de ses collaborateurs dans différents groupes bancaires. C'est comme clients fictifs qu'ils ont visité 33 succursales bancaires en Suisse alémanique, se sont faits conseiller et y ont évalué la convivialité, la sphère privée, les heures d'ouverture et la qualité du conseil. Les Banques Raiffeisen se sont placées dans le peloton de tête pour la quasi-totalité des critères évalués en se démarquant très nettement des autres en ce qui concerne l'entretien-conseil et la souplesse des heures d'ouverture.

Un jour plus tard paraissait dans le Tagesanzeiger l'article intitulé «Banques: les Banques Raiffeisen ont la meilleure réputation». Un résultat issu d'un sondage effectué auprès de 810 Suisses par l'institut d'étude de marché lucernoise Link pour le compte du quotidien. Sur une échelle de 1 (très insatisfait) à 10 (très satisfait), Raiffeisen a obtenu une moyenne de 8,9. L'enquête a par ailleurs démontré que la proximité géographique constituait le critère déterminant pour un tiers des clients dans le choix de leur banque. Rien d'étonnant donc à ce que les Banques Raiffeisen, avec leur réseau dense de points bancaires, jouissent auprès des clients d'un indice de satisfaction très élevé.

Selon le sixième sondage que Reader's Digest a réalisé auprès de ses lecteurs, Raiffeisen a été élu établissement bancaire le plus digne de confiance en Suisse.

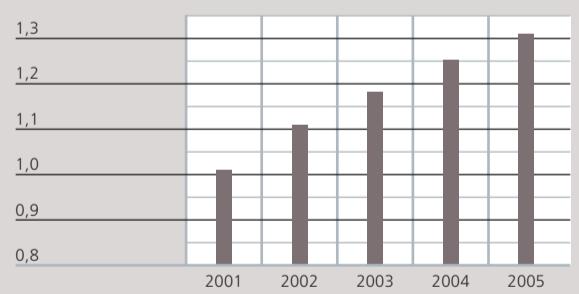
Les résultats de ces enquêtes indépendantes rejoignent ceux de l'étude de marché menée par DemoSCOPE pour





Michael Auer,
Chef du Human Resources
Management

Évolution du nombre des sociétaires 2001–2005
(en millions)



le compte de Raiffeisen. Les résultats y sont à peu près identiques depuis plusieurs années: en 2005, 87% des 869 clients Raiffeisen sondés se disaient très satisfaits de Raiffeisen (89% en 2004 et 87% en 2003).

Un sociétariat de valeur: Le nombre des sociétaires ne cesse d'augmenter depuis des années: à la fin 2005, ils étaient 1,3 million contre quelque 601 000 il y a dix ans. Outre la rémunération des parts sociales, la distribution des bénéfices aux sociétaires est effectuée sous forme d'avantages incomparables. En 2005, chaque sociétaire a obtenu en moyenne des avantages et des prestations représentant un montant de 150 francs (cf. compte de la valeur ajoutée).

Collaborateurs «Raiffeisen promeut et exige une prise de responsabilité individuelle et un esprit d'entreprise maximaux de la part de ses collaborateurs». Cette affirmation issue de la stratégie de base reflète la politique du personnel menée par le Groupe Raiffeisen. C'est dans ce sens que plusieurs mesures sont mises en œuvre en vue de nouer une relation à long terme avec les collaborateurs. L'appartenance à l'entreprise est en moyenne de sept ans pour l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Tandis que le taux de rotation stagnait en moyenne à 10% ces dernières années, il est monté à 15% sous l'influence des réorganisations effectuées en 2005.

Forte identification: Un jury indépendant a nommé le Groupe Raiffeisen candidat au «Brand Excellence Swiss Trophy 2005» (B.E.S.T. 2005) pour l'engagement dont font preuve ses collaborateurs en vivant l'idée de la marque au quotidien. Lors de la cérémonie de remise des prix en juillet

2005, le trophée a finalement été attribué à la Rega et non à Raiffeisen. La note écrite à cet effet par le professeur Christian Belz, président du comité chargé des nominations et du jury, précise: «Raiffeisen n'a certes pas remporté le premier prix dans la catégorie B.E.S.T. Behaviour mais sa nomination aux côtés de deux autres marques constitue à elle seule une performance dont elle peut être fière. Mes collègues et moi-même avons dû sélectionner parmi de nombreuses marques prestigieuses celles qui représentent le mieux les valeurs suisses et qui, grâce à leurs visions et leurs valeurs, consolident durablement l'image de la Suisse. Raiffeisen en fait partie.»

Formation, perfectionnement et gestion du savoir: Le développement ciblé des compétences en matière de conseil et de vente ainsi que le maintien de la capacité à se présenter sur le marché de l'emploi des collaborateurs Raiffeisen constituent des objectifs explicites de la politique de formation. Entre-temps, l'offre de formation a atteint un degré de complexité élevé et, depuis fin 2005, elle est mise à la disposition de l'ensemble des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sous forme d'applications Web: Raiffeisen Academy regroupe actuellement 292 cours et cycles de formation continue internes sur l'ensemble du territoire helvétique. Outres les informations sur les cycles de formation, cet outil permet de créer des tests d'aptitude, intermédiaires ou finaux ainsi que des évaluations individuelles. Qui plus est, les besoins particuliers en formation sont satisfaits à court terme par des programmes d'apprentissage électroniques. En 2005, le Groupe Raiffeisen a investi 12,6 millions de francs dans la formation et le perfectionnement de ses collaborateurs (13,7 millions de francs en 2004). Au total, ce

«S'employer à concilier famille et travail est un objectif déclaré de Raiffeisen.»

sont 5318 collaborateurs qui bénéficient des 16 885 jours de cours que comprend l'offre de formation. Le budget consacré à la formation s'élève à 1,18% des charges d'exploitation annuelles (1,18% en 2004).

En cas de besoin d'information plus important sur les produits et prestations en voie de commercialisation, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen propose des Road Shows. Deux fois par an, les présidents des conseils d'administration et les directeurs de banque se retrouvent pour un forum d'information et de discussion.

Intranet joue un rôle important dans la communication de notre entreprise avec les collaborateurs. Simple plate-forme d'information lors de sa mise en service en 1998, il constitue aujourd'hui un véritable outil de communication et d'application du Groupe Raiffeisen. Jour après jour, il assiste les collaborateurs dans leurs tâches et leur fournit un aperçu d'informations cruciales pour les affaires courantes, des communiqués de presse du Groupe, des annonces relatives à des exposés sur des sujets bancaires, etc. L'intranet, qui a connu une croissance continue, comporte désormais plus de 12 000 pages d'informations consultées plus de 150 000 fois chaque jour. Parallèlement à cette plate-forme électronique, les collaborateurs reçoivent le rapport de gestion annuel ainsi que le magazine destiné aux différentes parties prenantes, «Panorama».



Nouveau système d'évaluation: Les collaborateurs de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sont évalués tous les ans dans le cadre d'un processus de convention d'objectifs. Il s'agit non seulement d'atteindre les objectifs de performance mais aussi d'assurer la gestion prévisionnelle des compétences. Cette dernière vise le développement des compétences professionnelles et sociales pour une appréciation plus nuancée de chaque collaborateur. Ce processus de gestion/performance allié à la Balanced Score Card garantit l'établissement d'un lien direct entre la contribution apportée par chaque collaborateur et les objectifs de la Banque.

Assurer la relève en matière d'encadrement: A l'instar des dernières années, quelque 100 personnes de l'ensemble du Groupe Raiffeisen ont été sélectionnées en 2005 pour faire partie d'un processus de développement des cadres. D'une durée de trois ans, il permet de placer de plus en plus fréquemment des candidats à la relève interne aux postes clés du Groupe.

Investir dans la relève de demain: Le Groupe Raiffeisen croit au principe du système de formation dual et renforce la relève professionnelle qualifiée. C'est pourquoi plus de 10% d'unités de personnel sont des apprentis: leur nombre s'élève à 668 pour l'exercice sous revue. Tout comme les années précédentes, Raiffeisen a offert une place d'apprentissage à quelque 200 jeunes et proposé à environ 80% des jeunes ayant terminé leur apprentissage à l'été 2005 un poste fixe ou un contrat de travail de durée déterminée. Une bourse destinée aux jeunes en fin d'apprentissage a entre autres permis aux apprentis de postuler à un emploi fixe au sein de l'ensemble de notre organisation.

L'association Center for Young Professionals in Banking (CYP) offre aux apprenants des établissements bancaires membres une formation bancaire spécialisée dispensée dans son centre de compétence, donc hors de l'entreprise en charge de la formation sur le tas. Cofondateur de cette association, le Groupe Raiffeisen forme entre-temps tous ses apprentis au CYP. Les attentes placées dans cette association ont été largement satisfaites. A l'avenir, le Groupe Raiffeisen continuera de confier la formation de ses apprenants au CYP.

Prévoyance performante: Le 1^{er} janvier 2005, la caisse de retraite du Groupe Raiffeisen est passée de la primauté des prestations à la primauté des cotisations. La grande majorité des collaborateurs du Groupe Raiffeisen a entériné cette décision au moyen d'un vote par correspondance. Fin 2005, le degré de couverture de la caisse de retraite s'élève à 106,6% (95,80% en 2004).

Concilier famille et travail: S'employer à concilier famille et travail est un objectif déclaré de Raiffeisen. Avec sa propre crèche à St-Gall, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen fournit le soutien nécessaire aux collaborateurs travaillant dans cette ville. Elle propose en outre un congé maternité de 24 semaines dès la 6^e année de service ou une plus grande autonomie dans la gestion du temps (temps de travail annuel, compte de temps de travail).

Le Département fédéral de l'Economie ainsi que quatre autres entreprises actives à l'échelon national – dont le Groupe Raiffeisen – ont mené de concert un projet portant sur l'analyse des répercussions au niveau microéconomique

d'une politique d'entreprise favorable à la famille. L'objectif poursuivi par ces acteurs issus des milieux politique et économique est de susciter une prise de conscience que les mesures familiales ne doivent plus être perçues comme un acte de bienfaisance sociale, mais plutôt comme une composante essentielle d'une politique du personnel efficace. L'étude «Analyse coûts/bénéfices d'une politique d'entreprise favorable à la famille» menée auprès de 20 entreprises suisses a démontré en novembre 2005 que l'introduction de telles mesures s'avère payante pour l'entreprise. Par la suite, Raiffeisen a chargé deux collaborateurs d'élaborer un concept intitulé «PROFIL» et de définir les éventuels champs d'action pour l'entreprise. La Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen souhaite augmenter considérablement la proportion de femmes aux postes d'encadrement. Actuellement, sur les quelque 540 collaboratrices que compte l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (sur un total de 1611 collaborateurs), seules 60 d'entre elles sont cadres.

Satisfaction des collaborateurs: L'un des six départements de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen a réalisé une analyse portant sur la satisfaction des collaborateurs au cours de l'exercice de référence. En se basant sur les expériences faites, le sondage sera effectué auprès de tous les collaborateurs de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen en 2006 et devrait être reconduit tous les ans.

Commission du personnel: Depuis 1995, la Commission du personnel constitue le maillon entre la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et ses collaborateurs. Composée de sept membres, elle se réunit régulièrement avec

un membre de la Direction pour discuter de sujets d'actualité, de questions à régler ou d'ajustements salariaux. Le règlement accorde à la Commission un droit à l'information et un droit de codécision (avec voix consultative) sur l'ensemble des décisions et résultats relatifs au personnel et touchant aux domaines du travail, des questions sociales et de l'entreprise. La Commission informe par ailleurs la Direction des souhaits et demandes des collaborateurs.

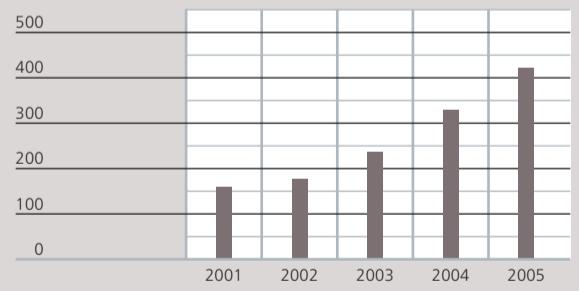
Société et environnement

Pour le Groupe Raiffeisen, le versement de salaires équitables et appropriés constitue une mission, au même titre que la création et la garantie de places de travail locales et décentralisées. Ce faisant, Raiffeisen contribue de manière significative à promouvoir l'économie locale et régionale. D'un point de vue écologique, les courts trajets des collaborateurs pour se rendre à leur travail et des clients pour passer à leur banque sont autant de mesures qui s'inscrivent dans une politique de protection de l'environnement.

Optique sociale • Sponsoring/donations/fondation/impôts: Les Banques Raiffeisen ont une longueur d'avance sur leurs concurrents quand il s'agit de s'impliquer dans les affaires culturelles, sociales et sportives de leurs circonscriptions. Les associations, organisations et manifestations locales en profitent directement. Pour nombre d'entre elles, une absence de soutien de leur Banque Raiffeisen sous forme de sponsoring et de donations signifierait leur disparition. Au cours de l'exercice sous revue et sur une base totale, 16,2 millions de francs ont été affectés au sponsoring et aux donations. Ces dépenses englobent aussi l'engagement de la Fondation du Centenaire Raiffeisen qui



Évolution des fonds Futura 2001–2005
(en millions de CHF)



soutient les projets relatifs à «l'éthique dans le monde économique», à la culture et à l'auto-assistance. Par ailleurs, elle décerne au minimum tous les cinq ans le prix Raiffeisen d'une valeur de 100 000 francs. En 2005, Raiffeisen a récompensé l'association «Petite table, mets le couvert» qui distribue une partie des 250 000 tonnes d'aliments non consommés et jetés chaque année en Suisse aux personnes de notre pays touchées par la pauvreté.

La collectivité publique n'est pas en reste puisqu'elle a reçu un total de 129,2 millions de francs sous forme d'impôts directs (108,2 millions en 2004).

Produits ■ Fonds de développement durable: Le développement durable constitue un critère de choix de plus en plus déterminant pour les investisseurs. A l'instar des consommateurs qui prêtent une attention particulière à l'origine et à la qualité lors de l'achat d'un produit, un nombre accru d'investisseurs entend placer son argent dans des entreprises à la recherche d'un succès économique basé sur le long terme, l'équité et l'utilisation circonspecte des ressources. Avec un volume d'environ 5 milliards de francs, les fonds de développement durable ne représentent certes qu'1% de la totalité des fonds agréés en Suisse mais connaissent une croissance continue. Cette évolution profite aussi aux fonds Raiffeisen Futura: depuis leur lancement en 2001, 420,9 millions de francs y ont été investis fin 2005. Pour le seul exercice de référence, le volume a augmenté de 28%. La distinction décernée au fonds Raiffeisen Futura Swiss Stock mérite aussi d'être mentionnée. Il a en effet reçu le Lipper Fund Award 2006 dans la catégorie «Actions Suisse» le consacrant meilleur fonds sur

trois ans. En 2005, il a connu une hausse de 36,6% de sa valeur tandis que sa performance moyenne sur les trois dernières années était de 32,3%.

Pour les fonds Futura, sont pris en considération les seuls titres pour lesquels l'agence de notation indépendante INRate a émis un avis favorable sur la base de critères éthiques, écologiques et sociaux. INRate dispose d'une équipe d'analystes spécialisée et interdisciplinaire. Un conseil technique externe vérifie chaque rating avant de le valider et de donner ainsi à cette décision un caractère contraignant. En tant que cosignataire du code de transparence Euro-sif en matière de fonds de développement durables (www.eurosif.org), Raiffeisen informe systématiquement ses investisseurs des critères et processus relatifs aux fonds Futura.

responsAbility: Premier fonds de microfinance à obtenir l'autorisation de la Commission fédérale des banques, pour sa distribution en Suisse, le responsAbility Global Micro-finance Fund a été lancé en mars 2005. L'octroi de micro-crédits recélant un potentiel considérable en matière de développement politique, le Groupe Raiffeisen y participe en qualité de cofondateur. Grâce à la microfinance, la philosophie Raiffeisen s'établit aussi dans les pays en voie de développement. Rappelons à cet égard que les premières Banques Raiffeisen en Suisse créées il y a plus de cent ans n'étaient rien d'autre que des établissements de microfinance. Début janvier 2006 s'est tenue pendant onze jours une exposition consacrée à la microfinance dans l'espace clientèle de la Banque Raiffeisen à St-Gall en vue de sensibiliser les clients à ce sujet.

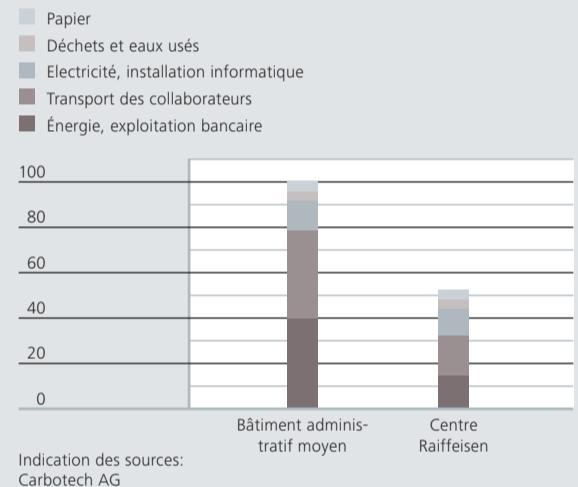
Prévoyance durable: Raiffeisen a lancé en février 2006 un fonds de prévoyance novateur qui allie prévoyance et développement durable. Jusqu'à présent, il s'agissait le plus souvent de fondations d'investissement qui assuraient le placement durable du capital de prévoyance. Avec le fonds Raiffeisen-Vontobel Pension Invest 50, les investisseurs disposent d'un instrument souple et transparent qui leur permet de concilier les objectifs de prévoyance d'ordre financier avec leurs valeurs morales personnelles.

Hypothèque Minergie: Fin 2005, 368 propriétaires de logement (268 en 2004) avaient opté pour les avantages de l'hypothèque Minergie de Raiffeisen. Le volume se monte à 86,5 millions de francs (62,8 millions de francs en 2004). Une utilisation réduite d'énergie de chauffage, une meilleure qualité d'habitat et de vie et la conservation de la valeur immobilière, tels sont les avantages que présente un bâtiment construit aux normes Minergie. Raiffeisen a été le premier groupe bancaire suisse à introduire l'hypothèque Minergie en juin 2002, dont le taux d'intérêt est inférieur de 0,5% à celui de l'hypothèque en premier et en second rang.

Ecologie: En février 2006, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen a publié son deuxième rapport sur l'environnement en prenant pour base les quatre bâtiments que compte le centre Raiffeisen à St-Gall. L'Union attache une grande importance à l'environnement. C'est pourquoi elle a réalisé des investissements à hauteur de plusieurs millions de francs ces 15 dernières années pour défendre les valeurs écologiques et réduire la consommation d'énergie.



Effets relatifs sur l'environnement (en %)



Consommation du centre Raiffeisen

Consommation	2005	2004	2003
Électricité (kWh)	4'304'509	3'204'597	2'927'135
Gaz (kWh)	2'963'353	2'633'899	2'811'849
Fuel (kWh)	357'590	70'473	1'872
Eau (m³)	10'846	9'900	8'757
Verre (kg)	5'000	4'500	3'500
Déchets (kg)	114'000	99'700	92'400
Papier et carton (kg)	253'000	242'000	207'000
PET (kg)	1'700	2'226	1'260
Piles (kg)	240	225	350
Tubes fluoresc. rect. (kg)	730	600	400

Concept écologique et énergétique: Le concept écologique et énergétique de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen met l'accent sur l'utilisation de produits respectueux de l'environnement en matière de nettoyage, d'entretien et d'énergie, l'élimination appropriée de tous les déchets selon un concept de traitement clairement défini et des mesures d'économie d'énergie agissant directement sur sa consommation ou indirectement, c'est-à-dire par le biais de moyens techniques. La consommation des eaux grises, l'utilisation d'une robinetterie permettant d'économiser l'eau, d'essuie-mains en cellulose, d'ampoules économiques et d'appareils à faible consommation d'énergie ne sont que quelques mesures parmi tant d'autres.

Dans le cadre du lancement de la nouvelle identité visuelle au 1^{er} mars 2006, le Groupe Raiffeisen a fait une collecte de 662 vêtements que la Croix-Rouge a ensuite distribués en Roumanie aux indigents. Au surplus, Raiffeisen a fait fondre 3350 nappes plastiques (poids total: 32,2 tonnes) selon des procédés écologiques afin d'en garantir le recyclage.

Centre Raiffeisen – caractère durable prouvé: A la demande de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, Carbotech AG s'est efforcée de vérifier le degré de durabilité des quatre bâtiments formant le centre Raiffeisen. Pour ce faire, la société bâloise spécialisée dans le conseil et l'analyse en écologie a comparé les effets des édifices au niveau écologique et social avec ceux d'un bâtiment administratif moyen construit selon les normes énergétiques actuelles (SIA 380/1). La comparaison a démontré que Raiffeisen a réussi à consommer 3 fois moins d'énergie thermique en appliquant en partie la norme Minergie. Par ailleurs, la mise en

œuvre de mesures techniques permet de couvrir les autres besoins énergétiques avec des effets moindres sur l'environnement, par exemple l'utilisation de la chaleur perdue d'un transformateur de la centrale électrique de St-Gall, la création d'une part importante de chaleur et la couverture partielle des besoins en électricité au moyen de centrales thermiques dans les blocs. Un autre point concerne le choix du site. Les courts trajets pour se rendre au travail, les bonnes liaisons des transports publics et la limitation des places de parc font que seulement 12% des collaborateurs se rendent sur leur lieu de travail en voiture. Ce faisant, l'entreprise Raiffeisen produit 2 fois moins d'effets sur l'environnement. Carbotech AG en a conclu que «les mesures mises en œuvre ont notamment réduit tant les effets sur l'environnement que les retombées négatives pour la société». Le rapport complet a été publié en novembre 2005 dans la brochure «Vom weissen Tuch zum roten Teppich» (disponible uniquement en allemand à l'adresse Internet www.raiffeisen.ch, rubrique Raiffeisen Gruppe/stadtlounge/Events-Presse).

Consommation du centre Raiffeisen: La hausse de la consommation (voir tableau «Consommation du centre Raiffeisen») s'explique par différents facteurs: ces dernières années, l'équipement du domaine informatique a connu un développement considérable par exemple. L'aménagement de l'infrastructure des bureaux (photocopieuses couleur, imprimantes, distributeurs d'eau), l'agrandissement du restaurant du personnel ainsi que la construction des parkings et les installations d'art des nouveaux bâtiments ont également contribué à cette augmentation. La consommation de gaz et de fuel est d'une part fonction des conditions

météorologiques. Les températures extrêmement basses du premier trimestre 2005 ont conduit les services de la ville de St-Gall à demander à l'Union Suisse des Banques Raiffeisen de changer son mode de chauffage en passant du gaz au fuel, qui a ainsi couvert 15% des besoins en énergie thermique. D'autre part, les nouveaux bâtiments sont à l'origine d'une augmentation continue de la superficie devant être chauffée. Jusqu'à présent, les frais de chauffage étaient mentionnés dans les frais accessoires des bureaux loués et donc absents de la facture énergétique (idem pour la consommation d'eau).

Deux manifestations d'information annuelles permettent de présenter aux collaborateurs intéressés un sujet ayant trait à la technique des bâtiments. Tandis que l'exercice de référence a été consacré au système de mesure, de commande et de régulation, 2006 s'intéressera aux installations d'aération.

Conseil en construction: Afin d'atteindre l'objectif écologique de manière efficace, les Banques Raiffeisen sont accompagnées et conseillées par le Conseil en construction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen en matière d'application des principes de construction durable aux nouveaux bâtiments et aux transformations de bâtiments existants. En sus d'une architecture bien pensée, une attention particulière est apportée à l'utilisation de matériaux respectueux de la nature, à des pièces dépourvues d'électrosmog et d'émissions ainsi qu'à l'ergonomie adéquate des postes de travail. En 2005, le Conseil en construction a offert ses services à quelque 60 Banques Raiffeisen. Le Conseil en construction développe à l'heure actuelle un modèle architectural qui prend en compte, entre autres choses, les questions liées à l'écologie.



Stratégie du Groupe Raiffeisen Le Groupe Raiffeisen poursuit son développement sur la voie du succès grâce à une stratégie de croissance: en favorisant la proximité avec la clientèle, la prise en compte des risques dans l'activité commerciale et la forme du sociétariat, le Groupe souhaite à l'avenir renforcer sa présence sur le marché et conquérir de nouvelles parts de marché dans ses activités de base.

Environnement concurrentiel et facteurs de succès dans le domaine de la banque de détail

Au cours des dernières années, les actifs détenus par la clientèle aisée de ce segment ont affiché une forte croissance. Depuis 2001, les investisseurs ont obtenu d'excellents résultats grâce à la bonne tenue de la Bourse et au recul de l'inflation conjugué au bas niveau des taux d'intérêt. Par ailleurs, la réglementation libérale a favorisé la consolidation du secteur bancaire et la pénétration complète du marché, exacerbant ainsi la concurrence sur le marché. Les nouvelles technologies ont permis aux banques d'améliorer considérablement leur efficacité et de réduire fortement leurs coûts de production.

Face à l'évolution du secteur bancaire suisse, les banques de détail vont devoir rapidement relever de nouveaux défis.

En effet, de nouveaux concurrents se battent pour obtenir les faveurs des clients et pour gagner des parts de marché, ce qui risque de provoquer une érosion durable des marges d'intérêt dans les opérations de bilan. Des perspectives extrêmement prometteuses s'ouvrent sur les marchés financiers. Parallèlement, les dispositions réglementaires (Bâle II, Sarbanes-Oxley Act) ainsi que la criminalité économique, le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent prennent de l'ampleur.

En raison de la complexité croissante des produits et des processus, l'externalisation de certaines parties de la chaîne de création de valeur se poursuit: les banques doivent se concentrer davantage sur leur métier de base et sous-traiter les processus d'appui, dans le traitement ou

l'informatique par exemple. Nous assisterons sans doute à l'établissement de nouveaux modèles d'affaires tels que des banques de transaction ou des fabriques de produits.

A l'avenir, seules les banques de détail capables de relever les défis liés à l'amélioration de l'efficacité, à la gestion des risques, à l'offre à canaux multiples, à l'orientation client et aux partenariats pourront se détacher brillamment du lot:

- En matière d'efficacité, les potentiels d'optimisation peuvent être exploités en adoptant, pour les processus de base, une politique de processus logique consistant à centraliser les tâches administratives pour profiter des effets d'échelle lors de la création des produits et des prestations bancaires. Des programmes d'amélioration de la qualité et de l'efficacité garantissent le respect des normes de qualité et des normes minimales en vigueur dans le secteur bancaire.
- S'agissant de la gestion des risques, les activités vont se concentrer sur la mise en œuvre des normes énoncées par Bâle II. Les banques disposeront d'instruments financiers alternatifs pour optimiser le portefeuille de risques. Les compétences liées à l'Asset & Liability Management, utilisées pour optimiser, couvrir et transformer les risques, devraient être déterminantes.

■ Les plateformes électroniques de prestations financières font désormais partie des offres standard. Seul un assortiment optimal des différents canaux de distribution permettra aux banques de détail de véritablement se distinguer et de satisfaire au mieux les besoins et désirs changeants de la clientèle.

- Pour réussir, les banques de détail devront s'imposer en axant leur stratégie sur la clientèle et en proposant des prestations de conseil personnalisées. La relation client sera davantage exploitée en raison du niveau élevé des exigences en matière de qualité et du lien émotionnel unissant le client à l'établissement bancaire, à sa marque et à ses valeurs.
- Enfin, les partenariats dans le traitement et la structure des produits redéfiniront la chaîne de création de valeur. Les banques devront se positionner en tant que prestataires de produits et créer des plateformes en réseaux permettant aux établissements axés sur la distribution et la vente de proposer un conseil complet et personnalisé à la clientèle.

Compétitivité du Groupe Raiffeisen

Le Groupe Raiffeisen mise sur son modèle de réussite éprouvé grâce auquel il a pu dégager une croissance supérieure à la moyenne et se hisser au troisième rang des banques de détail en Suisse au cours des dernières années. La marque Raiffeisen jouit ainsi d'une confiance supérieure à la moyenne auprès des clients comme l'attestent plusieurs sondages indépendants.



La culture d'entreprise et son profond ancrage auprès des collaborateurs de Raiffeisen se reflètent dans une activité commerciale solide et consciente des risques.

Les valeurs liées au modèle unique de coopérative renforcent la relation de confiance entre les sociétaires, les clients et l'organisation Raiffeisen. Raiffeisen s'appuie sur ce modèle inimitable et prospère pour poursuivre son développement.

Les Banques Raiffeisen sont des entités juridiques, largement indépendantes dans leurs prises de décisions, et qui font valoir leurs responsabilités sociales dans leur région. Elles déterminent elles-mêmes les tarifs et les taux d'intérêt en tenant compte des recommandations émises par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Doté de 1175 points bancaires, le Groupe Raiffeisen dispose du réseau de banques le plus étendu en Suisse. Cet ancrage assuré par les organes locaux, l'interconnexion des collaborateurs et la connaissance du marché local permet de développer une relation personnalisée avec le client et favorise la rapidité des décisions. Tous ces facteurs créent des avantages compétitifs par rapport à la concurrence.

Stratégie du Groupe Raiffeisen

La Direction et le Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen maintiennent le cap sur la voie du succès grâce à une stratégie de croissance adaptée pour tenir compte de l'évolution du marché et de la concurrence. Notre objectif: faire de Raiffeisen la première banque

de détail en Suisse. La recette du succès telle que Raiffeisen la conçoit permet également au Groupe de continuer à croître sur le marché et de conquérir de nouvelles parts de marché dans ses métiers de base.

Approfondie depuis 2004, la coopération avec la Banque Vontobel dans le domaine des placements a porté ses fruits durant l'exercice examiné: le Groupe a nettement dépassé son objectif stratégique de croissance de 15 à 20% pour les revenus issus des opérations neutres. Le Groupe Raiffeisen vise clairement l'épuisement des revenus issus des opérations de bilan et des opérations hors bilan. Concernant les outils techniques et spécifiques au conseil, le Groupe Raiffeisen met plus particulièrement l'accent sur la formation intensive et le développement ciblé des collaborateurs.

Dans le cadre de la prospection de marché, il s'agit de soigner et de développer en permanence les relations avec les quelques 2,5 millions de clients afin d'exploiter leur potentiel. Raiffeisen tire en outre profit du potentiel qu'offrent les marchés relativement moins développés. Le Groupe Raiffeisen vise ainsi au cours des prochaines années une différenciation notable des revenus en proposant à ses clients des prestations de conseil personnalisées et complètes, grâce aux avantages concurrentiels offerts par la décentralisation des structures et la densité de son réseau de distribution.

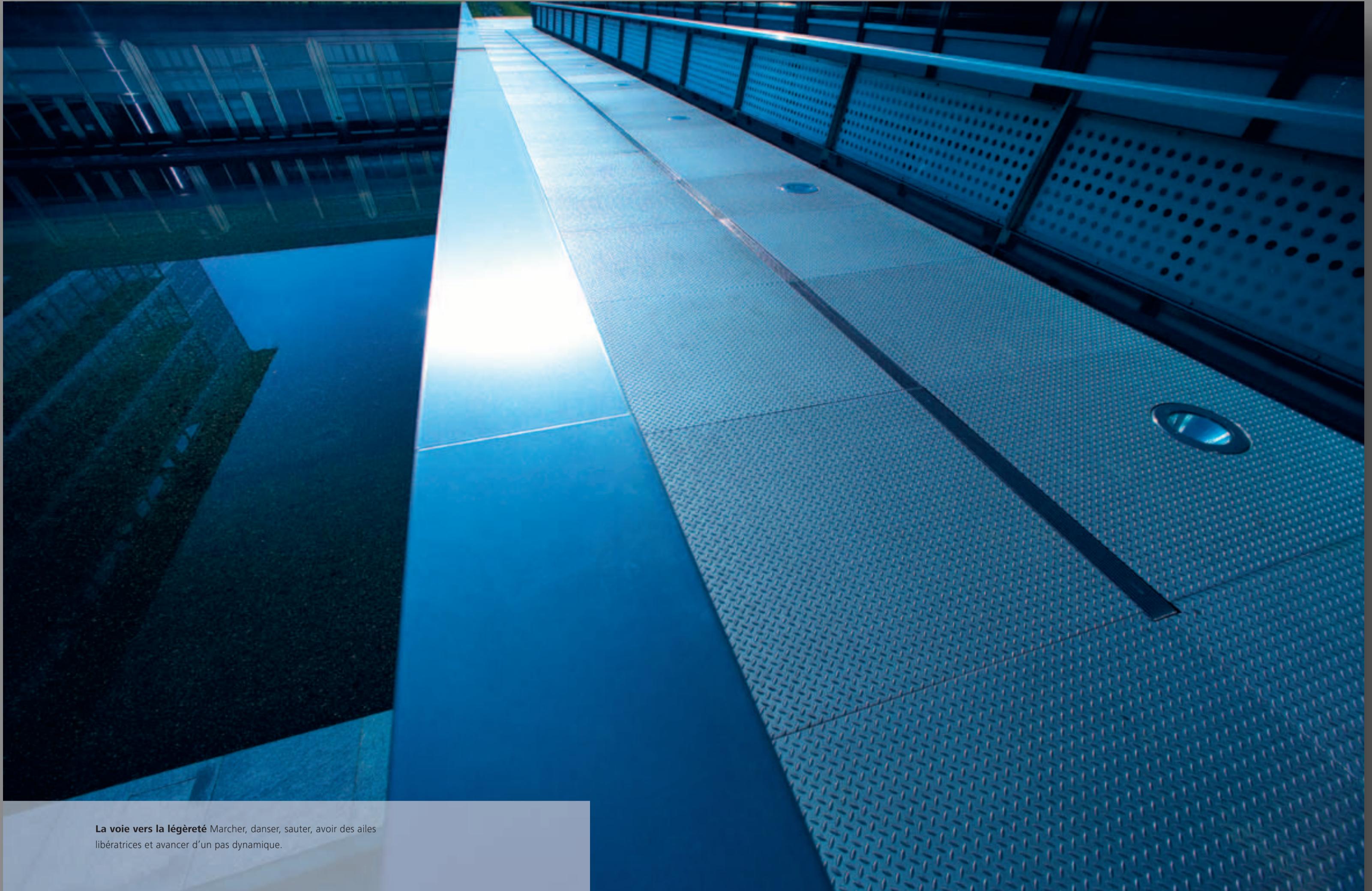
Dans le cadre de sa mission, le Groupe Raiffeisen s'efforce activement d'améliorer sa productivité et son efficacité. A cet égard, le programme de réduction des coûts et

d'augmentation de la qualité instauré au printemps 2005 constitue une première étape pour juguler la hausse des coûts. A la mi-2006, le traitement des titres sera transféré à la Banque Vontobel et dans le domaine du trafic des paiements le Groupe a mis en train divers projets qui lui permettront de réaliser des économies de coûts considérables.

La notation Aa2 accordée par Moody's appuie notre effort en vue de renforcer et d'améliorer les possibilités de refinancement sur le marché des capitaux et le marché monétaire ainsi que la consolidation et la stabilisation des marges d'intérêt et la préservation des marges dans les opérations figurant au bilan. Cela dit, c'est une politique à faible risque qui a déjà fait ses preuves qui doit soutenir la croissance.

Dans le cadre de ses objectifs financiers à long terme, le Groupe Raiffeisen prévoit d'améliorer continuellement sa rentabilité en effectuant des investissements ciblés dans les nouveautés technologiques, les processus de back-office, la gestion des risques, les développements des affaires avec la clientèle d'entreprises et les marchés moins exploités.





La voie vers la légèreté Marcher, danser, sauter, avoir des ailes libératrices et avancer d'un pas dynamique.



Gouvernance d'entreprise Par «gouvernance d'entreprise», le Groupe Raiffeisen entend l'ensemble des principes régissant l'organisation d'entreprise, les instruments de gestion et de contrôle. Ce modèle doit être transparent vis-à-vis des parties prenantes et autres groupes d'intérêt internes ou externes et, partant, garantir sécurité et stabilité.

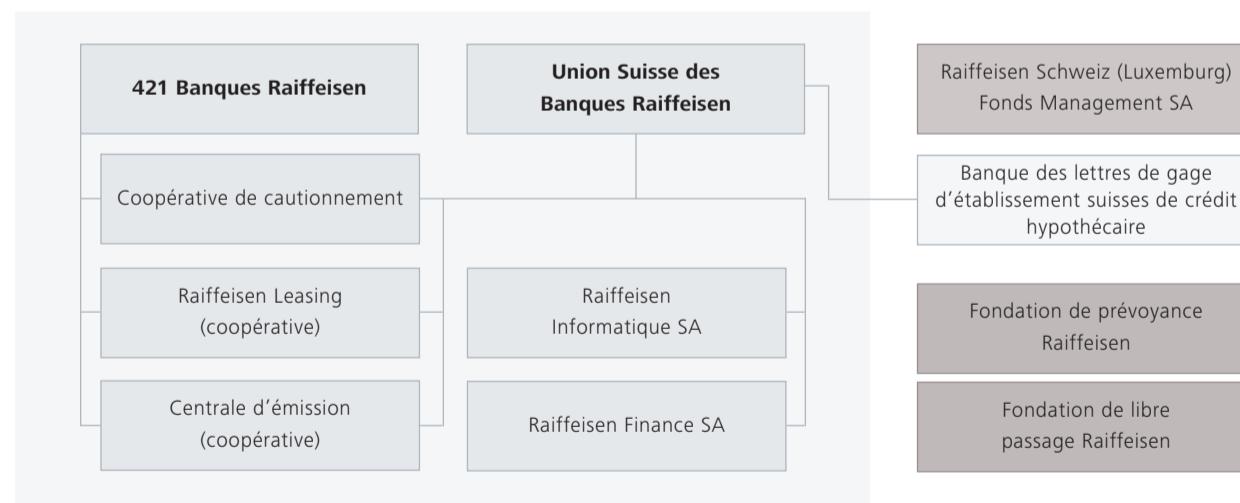
Par tradition, le Groupe Raiffeisen mène une politique commerciale basée sur la confiance et l'équité. Pour Raiffeisen en tant que groupe bancaire de forme coopérative, bon nombre de questions sur la «gouvernance d'entreprise» se posent dans un contexte un peu différent d'une entreprise cotée en Bourse. La structure démocratique caractérisant Raiffeisen s'oppose à la prise en compte d'intérêts trop particuliers. Par ailleurs, la responsabilité de direction est répartie de manière fédérale. Comme par le passé, l'individu est encore aujourd'hui au cœur des activités de la Banque Raiffeisen.

Le rapport ci-après se base essentiellement sur la Directive Corporate Governance (DCG) de la Bourse suisse, dans la mesure où elle est applicable ou pertinente pour l'entreprise. Une attention toute particulière est portée à la struc-

re d'organisation en coopérative du Groupe Raiffeisen, et les différents échelons décisionnels et de compétences sont présentés et expliqués. Sauf indication contraire, les données fournies se rapportent au 31 décembre 2005.

Structure du Groupe Raiffeisen • Les Banques Raiffeisen et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen détiennent conjointement les parts sociales de la Coopérative de cautionnement, de Raiffeisen Leasing et de la Centrale d'émission. Raiffeisen Finance SA, Raiffeisen Informatique SA et Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Management SA sont contrôlées à 100% par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen qui détient, en outre, une participation de 20,81% dans la Banque des lettres de gage d'établissement suisses de crédit hypothécaire. Le Groupe dispose de deux fondations propres pour le placement des capitaux des 2^e et 3^e piliers.

■ Périmètre de consolidation
■ N'entrent pas dans le périmètre de consolidation
■ Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence



dont la gestion sera effectuée au plus près des activités opérationnelles en constitue un élément important. La filiale Raiffeisen Informatique SA est donc dissoute et pleinement intégrée dans l'organisation de l'Union avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006.

Modifications durant le présent exercice • Le 9 mars 2006, le Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen s'est prononcé pour une nouvelle organisation structurelle plus orientée sur les besoins du marché et du Groupe. Une plate-forme informatique performante

Sociétés du Groupe

Société	Activité	Propriétaires
Banques Raiffeisen	Opérations bancaires	Sociétaires
Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Politique commerciale et stratégique ainsi que centre de compétences pour le Groupe Raiffeisen ■ Garantie de la fonction de banque centrale (compensation financière, maintien de la liquidité et refinancement) ■ Opérations bancaires (essentiellement interbancaires et négocie de titres) ■ Direction des succursales 	Banques Raiffeisen
Coopérative de cautionnement	Acceptation de cautionnements afin de faciliter les activités de crédit et de prêt des Banques Raiffeisen	USBR et Banques Raiffeisen
Raiffeisen Leasing (coopérative)	Financements de leasing	USBR et Banques Raiffeisen
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses (coopérative)	Emission d'emprunts obligataires à la demande et pour le compte des Banques Raiffeisen	USBR et Banques Raiffeisen
Raiffeisen Finance SA	Financements de crédits au comptant	USBR
Raiffeisen Informatique SA	Prestations informatiques pour le Groupe Raiffeisen	USBR
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds Management SA	Offre de divers fonds des marchés monétaire, obligataire et des actions	USBR
Fondation de libre passage Raiffeisen	Comptes de libre passage pour le maintien de la prévoyance professionnelle (2 ^e pilier)	
Fondation de prévoyance Raiffeisen	Epargne-prévoyance individuelle (3 ^e pilier) fiscalement privilégiée	





Kurt Zobrist,
Chef du département
Révision interne



Structure d'organisation du Groupe Raiffeisen

Il existe quatre échelons décisionnels et de compétences chez Raiffeisen:

Les 421 Banques Raiffeisen et leurs quelque 1166 points bancaires constituent des coopératives autonomes sur le plan juridique et organisationnel; elles sont dotées d'un Conseil d'administration et de surveillance élus par leurs soins. Les sociétaires sont propriétaires des Banques Raiffeisen. L'Assemblée générale ou des délégués locale élit les membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance des Banques Raiffeisen. Les membres de ces conseils veillent à garantir un juste équilibre entre les souhaits des diverses Banques Raiffeisen et ceux des sociétaires. Les Banques Raiffeisen détiennent 100% de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Les Banques Raiffeisen sont, selon leur lieu géographique, regroupées dans l'une des 22 fédérations régionales, organisées en associations (cf. page 57). Ces dernières assurent une fonction de relais entre l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et les différents établissements affiliés. Les tâches qui leur incombent sont, en particulier, la coordination du développement des activités publicitaires régionales, la réalisation de cours de formation destinés aux Banques Raiffeisen, ainsi que la défense des intérêts des Banques Raiffeisen et leur représentation vis-à-vis des associations économiques et des autorités cantonales.

L'Union Suisse des Banques Raiffeisen est une coopérative. Toute banque organisée en coopérative peut s'y affilier, à condition de reconnaître les statuts types des Banques

Raiffeisen ainsi que les statuts et règlements de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Celle-ci est responsable de la politique commerciale et stratégique du Groupe Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe. Elle défend par ailleurs les intérêts suisses et internationaux de ce dernier et dirige en outre six succursales actives dans le domaine des affaires avec la clientèle.

Organisme supplémentaire (non présenté sur le graphique): représentées au sein de la *Commission spécialisée des Banques Raiffeisen*, chaque fédération régionale y dispose d'un siège et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen d'un siège par département. La Commission spécialisée se prononce sur les thèmes, les objectifs et les projets d'ordre stratégique dans la perspective des Banques Raiffeisen et les classe par priorité en fonction des directives de la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Elle désigne par ailleurs les représentants des différents comités de pilotage de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et veille à l'implication des Banques Raiffeisen dans les projets menés au niveau du Groupe.

Participations essentielles ▶ Dans l'annexe 3 «Indications sur les participations essentielles» (cf. page 104) figurent toutes les participations importantes du Groupe Raiffeisen avec indication de leur raison sociale, siège, capital et part aux voix.

Sociétaires importants ▶ Conformément au Code des obligations suisse, le droit de vote d'un sociétaire est limité à une voix, indépendamment du nombre de parts sociales détenues. Conformément aux statuts, un socié-

taire peut en outre détenir 20 000 francs maximum du capital social d'une Banque Raiffeisen. Dans le Groupe Raiffeisen, aucun sociétaire ne détient plus de 5% du capital ou des droits de vote.

Participations croisées ▶ Les sociétés du Groupe Raiffeisen ne détiennent aucune participation croisée.



Les Banques Raiffeisen dans les cantons¹

Canton	Nombre de banques	Nombre de points bancaires	Nombre de sociétaires	Prêts et crédits ² en mio. de CHF	Fonds de la clientèle ³ en mio. de CHF	Total du bilan en mio. de CHF
Argovie	36	104	144'172	10'549	9'219	11'734
Appenzell Rh.-Ext.	3	10	13'411	751	777	865
Appenzell Rh.-Int.	2	5	6'190	297	350	380
Bâle-Campagne	10	21	32'346	2'264	2'049	2'568
Berne	27	110	130'227	6'878	6'263	7'683
Fribourg	22	64	62'643	4'486	3'478	4'923
Genève	7	22	24'167	1'684	1'956	2'085
Glaris	1	2	4'276	234	206	254
Grisons	17	85	46'736	3'062	2'620	3'396
Jura	13	46	22'406	1'613	1'239	1'768
Lucerne	25	51	90'321	5'053	4'192	5'649
Neuchâtel	7	25	16'889	955	859	1'068
Nidwald	2	9	14'757	958	929	1'146
Obwald	2	6	9'239	552	473	622
Saint-Gall	50	94	148'026	11'028	9'180	12'321
Schaffhouse	1	3	4'981	309	286	341
Schwyz	9	13	27'484	1'598	1'574	1'844
Soleure	34	73	102'769	6'846	6'137	7'675
Tessin	44	112	83'658	6'096	5'972	7'218
Thurgovie	25	51	77'668	5'825	4'652	6'444
Uri	4	16	13'214	666	644	760
Vaud	24	74	68'610	3'885	3'713	4'532
Valais	40	137	97'104	6'247	6'563	7'615
Zoug	9	13	30'344	2'361	2'002	2'673
Zurich	7	20	37'899	2'001	2'149	2'409
Total 2005	421	1'166	1'309'537	86'198	77'482	97'973
Total 2004	450	1'207	1'251'730	81'856	74'391	93'277
Augmentation/diminution	- 29	- 41	57'807	4'342	3'091	4'696
Augmentation/diminution en %	- 6,4	- 3,4	4,6	5,3	4,2	5,0

1) Données sans l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et ses succursales

2) Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

3) Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements, autres engagements envers la clientèle et obligations de caisse

Les fédérations régionales

Fédérations régionales	Présidents	Nombre de banques affiliées
15 en Suisse alémanique		
Aargauer Verband der Raiffeisenbanken	Daniel M. Lüscher, Herznach	36
Baselbieter Verband der Raiffeisenbanken	Peter Thüring, Aesch	10
Berner Verband der Raiffeisenbanken	Walter Studer, Biglen	25
Bündner Verband der Raiffeisenbanken	Tino Zanetti, Igis	16
Deutschfreiburger Verband der Raiffeisenbanken	Piyo Lehmann, Freiburg	10
Luzerner Verband der Raiffeisenbanken	Kurt Sidler, Ebikon	25
St.Galler Verband der Raiffeisenbanken	Peter Zürcher, Goldach	58
Raiffeisenverband Zürich und Schaffhausen	Elisabeth Pflugshaupt, Bertschikon	10
Raiffeisenverband Ob- und Nidwalden	Theddy Frener, Sachseln	4
Schwyzer Verband der Raiffeisenbanken	Christian Schnetzler, Schwyz	9
Solothurner Verband der Raiffeisenbanken	André Bourquin, Aetigkofen	35
Thurgauer Verband der Raiffeisenbanken	Richard Peter, Balterswil	25
Urner Verband der Raiffeisenbanken	Hans Zgraggen, Erstfeld	4
Oberwalliser Verband der Raiffeisenbanken	Claudio Cina, Salgesch	16
Zuger Verband der Raiffeisenbanken	Cuno Senn, Cham	9
6 en Suisse romande		
Fédération des Banques Raiffeisen du Fribourg romand	Michel Pauchard, Domdidier	12
Fédération genevoise des Banques Raiffeisen	Pierre Guignard, Cartigny	7
Fédération jurassienne des Banques Raiffeisen	Philippe Plumey, Fahy	16
Fédération neuchâteloise des Banques Raiffeisen	Claude Ribaux, Bevaix	7
Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand	Jean-Michel Revaz, St-Léonard	24
Fédération vaudoise des Banques Raiffeisen	Alexandre Bula, Thierrens	24
1 en Suisse italienne		
Federazione Raiffeisen del Ticino e Moesano	Mario Verga, Vacallo	45

Les établissements affiliés comprennent les Banques Raiffeisen ainsi que les succursales de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.



Modifications du capital

(en mio. de CHF)

	2005	2004	2003	2002
Capital social	396	362	320	287
Réserves de bénéfice	4'972	4'468	4'032	3'618
Bénéfice du Groupe	608	506	453	429
Total	5'976	5'336	4'805	4'334

Structure du capital et rapports de responsabilité

Structure du capital ■ Le capital social du Groupe Raiffeisen s'élève à 396 millions de francs. La composition détaillée de ce dernier ainsi que les modifications apportées en 2005 figurent dans l'annexe 10 intitulée «Justification des capitaux propres», à la page 110.

Modifications du capital ■ (cf. graphique de gauche) Tout sociétaire a droit à une rémunération de ses parts sociales de 6% bruts maximum.

Le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen ainsi que les droits et devoirs y afférents sont étroitement liés à la personne de l'acquéreur. C'est pourquoi certaines parts ne peuvent en principe pas être revendues ou transférées. Les sociétaires quittant Raiffeisen ont droit au remboursement de leurs parts sociales à la valeur intrinsèque, au plus à la valeur nominale. Ce n'est qu'après l'approbation des comptes annuels du quatrième exercice consécutif à l'extinction de l'affiliation que le remboursement est autorisé, sauf si des versements d'un montant identique sont effectués pour de nouvelles parts sociales.

Rapports de responsabilité ■ Pour se couvrir contre les pertes financières, le Groupe Raiffeisen a pris soin d'ancrer dans ses statuts un filet de sécurité équilibré, reposant sur la responsabilité mutuelle. Ce principe de responsabilité mutuelle se traduit par une sécurité accrue pour les clients Raiffeisen. De plus, le rattachement à une Union forte solidarise la communauté quant à son destin et aux risques encourus. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen est, avec le

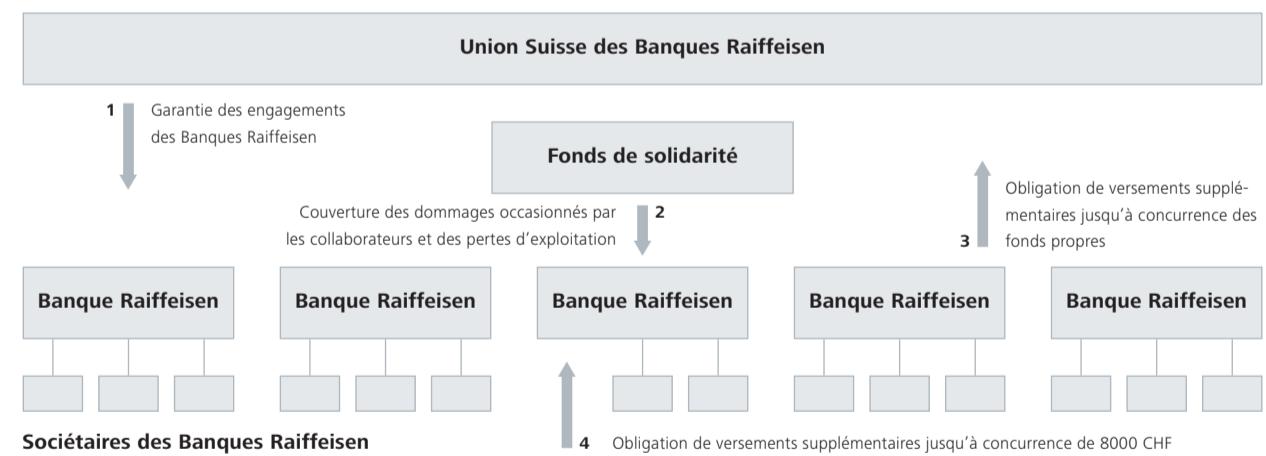
fonds de solidarité, en mesure de couvrir les dommages et pertes d'exploitation dépassant les capacités de certains de ses membres.

1) Responsabilité de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen vis-à-vis des Banques Raiffeisen: En sa qualité d'organe de responsabilité supérieur, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen se porte garante des engagements des Banques Raiffeisen et, partant, du Groupe Raiffeisen dans son ensemble. Elle dispose pour ce faire de fonds propres à hauteur de 861,6 millions de francs. Conformément aux statuts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, les Banques Raiffeisen doivent souscrire une part sociale de 1000 francs pour chaque tranche de 100 000 francs inscrite au total du bilan. Vis-à-vis de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, il en résulte une obligation de versement de 979,8 millions de francs, dont 320 millions sont libérés. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen est habilitée à réclamer à tout moment

aux Banques Raiffeisen le règlement des engagements de versement non libérés de 659,8 millions de francs.

2) Fonds de solidarité: Le Fonds de solidarité sert à prendre en compte les intérêts globaux du Groupe Raiffeisen et le principe de solidarité sous-jacent se trouve renforcé par la constitution d'une réserve visant à couvrir les risques au niveau de l'organisation dans son ensemble. Le Fonds couvre ainsi les dommages occasionnés par les collaborateurs et les pertes d'exploitation des Banques Raiffeisen. Il est alimenté par les contributions annuelles des Banques Raiffeisen et des succursales de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. La fortune libre du fonds se monte à 255,0 millions de francs.

3) Obligation de versements supplémentaires des Banques Raiffeisen vis-à-vis de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen: Selon l'art. 871 CO, les Banques Raiffeisen sont tenues



d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de leurs fonds propres (composés des capitaux propres figurant au bilan et des réserves latentes, sans tenir compte de l'obligation de versements supplémentaires de leurs sociétaires). L'obligation de versements supplémentaires des Banques Raiffeisen vis-à-vis de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen s'élève à 5,4 milliards de francs.

4) Obligation de versements supplémentaires des sociétaires vis-à-vis de leur Banque Raiffeisen: S'il ressort des comptes annuels que le capital social n'est plus couvert, les sociétaires sont alors tenus d'effectuer des versements supplémentaires jusqu'à concurrence de 8000 francs en vertu de l'art. 871 CO. L'obligation de versements supplémentaires des sociétaires s'élève à 10,5 milliards de francs (cf. annexe 10 «Justification des capitaux propres» page 110).

Droit de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen d'émettre des directives vis-à-vis des Banques Raiffeisen En vertu de la décision de la Commission fédérale des banques du 24 septembre 1997, le Groupe Raiffeisen n'est tenu de satisfaire aux exigences en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités que sur une base consolidée. Le regroupement des Banques Raiffeisen en une organisation centrale garantissant l'intégralité des obligations et le règlement relatif à l'exercice du droit de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen d'émettre des directives vis-à-vis des Banques Raiffeisen constituent le préalable à cette autorisation. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen surveille en permanence l'évolution de la situation globale des Banques Raiffeisen, en particulier eu égard aux fonds propres, à la situation bénéficiaire, aux liquidités et

à la répartition des risques. Si une Banque Raiffeisen connaît ou risque de connaître un développement défavorable, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen la soutient dans la définition et la mise en œuvre des mesures adéquates. Dans les situations très critiques ou graves, l'Union dispose d'un droit de requête concernant l'organisation, la gestion d'entreprise et le personnel et est habilitée à émettre des directives en la matière.

Organes de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen

Assemblée des délégués L'Assemblée des délégués représente l'organe suprême de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Chaque fédération régionale nomme deux délégués. De plus, l'attribution des délégués se fait en fonction du nombre de Banques Raiffeisen de chaque fédération régionale ainsi qu'en fonction du nombre de sociétaires et du total du bilan de l'ensemble des Banques Raiffeisen par fédération régionale. L'Assemblée des délégués compte actuellement 165 sociétaires. Ses attributions sont déterminées comme suit:

- Modification des statuts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et établissement des statuts types des Banques Raiffeisen
- Définition du modèle et des principes de la politique de l'Union à long terme
- Promulgation des principes régissant le financement des services de l'Union
- Approbation du rapport de gestion, du compte de résultat, du bilan ainsi que de l'affectation du bénéfice net
- Election et révocation du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance ainsi que de leurs présidents

Membres du Conseil d'administration

Nom, année de naissance, domicile, activité professionnelle	Fonction	Siège au Conseil d'admin. depuis	Elu jusqu'en
Franz Marty*, 1947, Goldau SZ, Dr hc en sc. pol. et lic. en droit, ancien Conseiller d'Etat et directeur financier	Président	2002	2006
Josef Ingold*, 1946, Subingen SO, Expert-comptable diplômé, BDO Visura	Vice-président	1988	2006
Gabriele Burn*, 1966, Krattigen BE, Directrice de la Banque Raiffeisen Thunersee-Süd	Membre	2000	2006
Hubert Fähndrich, 1945, Littau LU, Employé de banque	Membre	1990	2006
Pierre Guignard, 1946, Cartigny GE, Directeur du Cercle des Agriculteurs de Genève	Membre	1996	2006
René Kästli, professeur, Dr en sc. éc., 1942, Jona SG, Conseiller indépendant, propriétaire de Kästli Consulting, Jona	Membre	2000	2006
Urs W. Keller, 1953, Döttingen AG, Chef du personnel des transports publics de Zurich	Membre	1996	2006
Joos Mathis, 1945, Schiers GR, Président de commune	Membre	1992	2006
Marie-Françoise Perruchoud-Massy, 1955, Vercorin VS, Directrice de l'Institut Economie & Tourisme de la Haute Ecole Valaisanne	Membre	1998	2006
Richard Peter, 1943, Balterswil TG, Président de commune	Membre	1992	2006
Marcel Sandoz, 1943, Morges VD, Ing. agr. EPFL - EPFZ, Administrateur	Membre	1996	2006
Christian Spring, 1960, Vicques JU, Directeur de la Banque Raiffeisen du Val-Terbi	Membre	2002	2006
Mario Verga, 1949, Vacallo TI, Avocat/notaire Vassalli-Verga	Membre	2000	2006

* Membre de la commission



Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ■ Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction, de l'orientation stratégique, de la surveillance ainsi que du contrôle de la gestion des affaires et de la Direction. Le Conseil d'administration se compose actuellement de 13 membres. La majorité d'entre eux exerce une activité professionnelle principale à l'extérieur du Groupe Raiffeisen, ce qui garantit une composition variée du Conseil (économie, politique et représentation de divers groupes d'intérêt).

Interdépendances: Les membres ci-après du Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Groupe Raiffeisen:

Pierre Guignard	Membre du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Genève-Ouest	Durée du mandat 2002–2006
Josef Ingold	Président du Conseil d'administration de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen	Durée du mandat 2004–2006
Urs W. Keller	Membre du Conseil d'administration de la Banque Raiffeisen Böttstein	Durée du mandat 2004–2008
Mario Verga	Membre du Conseil d'administration de la Banque Morbio Inferiore	Durée du mandat 2005–2009

La liste des Présidents des fédérations régionales figure à la page 57.

Composition, élection et durée du mandat: L'Assemblée des délégués réunie le 12 juin 2004 a décidé de réduire le nombre d'administrateurs siégeant au Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, qui compte désormais entre neuf et douze membres. Il convient de veiller à une représentation adéquate des régions linguistiques et des organes des Banques Raiffeisen. La moitié du Conseil d'administration doit par principe être composée de représentants des Banques Raiffeisen.

Chaque membre du Conseil d'administration est élu pour un mandat de deux ans et peut y siéger pour une durée maximale de douze ans. Les membres du Conseil quittent leurs fonctions au terme du mandat au cours duquel ils atteignent leur 65^e année.

Dispositions transitoires: le Conseil d'administration a été élu pour la première fois pour un mandat de deux ans lors de l'Assemblée ordinaire des délégués de 2004. A compter de celle de 2006, la limitation de la période de fonction des membres du Conseil d'administration est de douze ans et douze membres au maximum peuvent y siéger.

Organisation interne: Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au minimum quatre fois par an. Il s'est réuni sept fois en 2005. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents et celles par voie de circulaire à la majorité absolue de tous les membres. En cas d'égalité des voix, celle du Président compte double. Les résolutions sont consignées dans un procès-verbal. Une fois par an, le Conseil d'administration s'accorde une retraite et un temps de réflexion pour évaluer sa propre activité.

Les membres de la Direction prennent habituellement part aux réunions du Conseil d'administration et de la Commission de direction de ce conseil. Ils disposent d'une voix consultative et sont habilités à formuler des demandes.

Tâches du Conseil d'administration: Conformément au Code suisse des obligations, aux statuts et au règlement d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, le Conseil d'administration a pour tâches principales:

- de décider de l'adhésion ou de l'exclusion de Banques Raiffeisen

- de définir la politique de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et celle des affaires, la politique de risque ainsi que les règlements et la réglementation des compétences requis pour diriger l'Union Suisse des Banques Raiffeisen
- de nommer et de révoquer les membres de la Direction et de la Direction élargie, le chef de la Révision interne et de nommer les fondés de pouvoir principaux
- d'élire et de révoquer l'organe de révision prévu par la loi sur les banques
- d'édicter les règlements nécessaires à la conduite des affaires des Banques Raiffeisen
- de préparer l'Assemblée des délégués et d'exécuter ses décisions

Commissions de direction du Conseil d'administration

Commission	Tâches et délimitation des compétences
Commission de direction du Conseil d'administration	<p>Le Conseil d'administration désigne la Commission de direction du Conseil d'administration dont font partie le président, le vice-président et un autre membre au moins du Conseil d'administration. Ses tâches consistent à:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ préparer les affaires du Conseil d'administration ■ fixer les conditions générales d'embauche, les prestations sociales et les indemnités de frais, ainsi que promulguer des directives relatives aux opérations pour compte propre des membres de la Direction et des collaborateurs de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ■ déterminer les indemnités accordées aux membres de la Direction ■ décider des acceptations de mandats à exercer pour le compte de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et des approbations d'autres mandats exercés par les organes et les collaborateurs ■ prendre des décisions relatives à des investissements importants et aux engagements contractuels en découlant
Commission d'examen	<p>La Commission de direction du Conseil d'administration constitue également la Commission d'examen. Celle-ci épaulle le Conseil d'administration dans ses activités de politique de risque et de surveillance de la Direction pour ce qui a trait à l'efficacité des systèmes de contrôle internes ainsi qu'aux finances et à la comptabilité. Elle s'assure de la qualité de la Révision interne et externe et veille à ce que les deux coopèrent entre elles.</p>



Le Conseil d'administration approuve par ailleurs les tâches, les stratégies, la planification financière et l'établissement des comptes de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et des entreprises du Groupe.

Le Conseil d'administration peut constituer d'autres commissions et leur confier des tâches limitées ou illimitées dans le temps. Les obligations et attributions des commissions permanentes sont consignées dans un règlement.

Réglementation des compétences: La délimitation des compétences entre le Conseil d'administration, ses commissions, le Président de la Direction et la Direction est définie de façon détaillée dans les statuts, le règlement d'administration et la réglementation des compétences de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Instruments d'information et de contrôle: Le Conseil d'administration est informé des activités de la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen de plusieurs manières. En règle générale, le Président du Conseil d'administration et le chef du département Révision interne participent aux réunions de la Direction, où ils disposent d'une voix consultative. La Direction est par ailleurs tenue d'informer régulièrement le Conseil d'administration sur la situation financière, bénéficiaire et des risques, ainsi que sur les développements actuels et les événements exceptionnels concernant le Groupe Raiffeisen.

Gestion des risques et Compliance: La Gestion des risques et le Compliance Office font l'objet d'une description

exhaustive dans les explications relatives à la politique de risque aux pages 24 à 31.

Révision interne: La Révision interne est soumise à l'autorité du Conseil d'administration, qu'elle soutient tout comme la Commission d'examen et la Direction dans l'exécution de leurs tâches respectives, en leur fournissant des avis objectifs et indépendants quant à l'efficacité des processus de contrôle et de gestion des risques. Elle vérifie le respect des prescriptions légales, statutaires et réglementaires, ainsi que le mode de fonctionnement de l'organisation, de l'information, de la comptabilité et de l'informatique.

Conseil de surveillance de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen Il a pour mission de surveiller les activités du Conseil d'administration, la gestion des affaires de la Direction de même que la Révision interne, et d'agir en tant qu'organe de contrôle.

Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen Il incombe à la Direction d'assurer l'orientation opérationnelle du Groupe Raiffeisen. Il s'agit notamment d'identifier les influences et modifications liées à l'environnement pertinentes pour le Groupe, de développer les stratégies nécessaires et de prendre les mesures d'application correspondantes. Dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, la Direction est responsable de la conduite compétente, sûre, axée sur l'avenir et les résultats, de l'organisation financière et des ressources personnelles ainsi que de la mise en œuvre de la politique de risque. La Direction est composée du Président et de quatre autres membres. Elle se réunit en règle générale une fois par

Membres du Conseil de surveillance

Nom, année de naissance, domicile, activité professionnelle	Fonction	Siège au Conseil de surveil. depuis	Elu jusqu'en
Erhard Büchi, 1951, Embrach ZH, Management Consulting SG, Büchi & Schild GmbH	Président	1984	2006
Charles Tissier, 1956, Riehen BS, expert-comptable diplômé, économiste d'entreprise ESCEA, Streicher & Brotschin Treuhand AG	Vice-président	1998	2006
Josef Fux, 1948, St.Niklaus VS, directeur de la Banque Raiffeisen de Mischabel-Matterhorn	Membre	1996	2006
Gabriel Musy, 1952, Marly FR, directeur-gérant/propriétaire de Fiduciaire Musy SA	Membre	1996	2006
Willi Ulrich, 1943, Taverne TI, directeur-gérant/propriétaire de Studio Fiduciario Ulrich	Membre	2000	2006
Edgar Wohlhauser, 1961, Schmitten FR, directeur adjoint chez Ernst & Young AG	Membre	2002	2006

Membres de la Direction

Nom, année de naissance, domicile	Fonction	Entrée en fonction en
Pierin Vincenz, 1956, St-Gall SG	Président de la Direction (CEO)	1999
Patrik Gisel, 1962, Erlenbach ZH	Chef du département Marché & Distribution et suppléant du Président	2000
René Bentele**, 1953, St-Gall SG	Chef du département Développement de l'entreprise	1996
Barend Fruithof, 1967, Küsnacht ZH	Chef du département Finances & Logistique (CFO)	2004
Robert Signer, 1948, Wil SG	Chef du département Succursales & Crédits	1999
Michael Auer*, 1964, Speicher AR	Chef du Human Resources Management	2005
Paulo Brügger*, 1966, Forch ZH	Chef du département Banque centrale	2005
Andreas Buff**, 1960, Winterthur ZH	Président de la Direction de Raiffeisen Informatique SA	2005
Beat Hodel*, 1959, Bäch SZ	Chef de la Gestion des risques du Groupe	2005

* Membre de la Direction élargie

** jusqu'au 31 mars 2006



semaine sous la responsabilité de son Président. La Direction prend valablement ses décisions lorsque la majorité de ses membres sont présents. Les décisions sont en principe prises par consensus. Faute d'entente, la décision est prise à la majorité simple, la voix du Président étant prépondérante. Les décisions sont consignées dans un procès-verbal.

Composée de la Direction et de quatre autres membres, la Direction élargie se réunit en règle générale une fois par mois. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, du respect des obligations liées aux fonctions d'un comité de gestion des risques, de l'établissement et du contrôle du budget ainsi que de la direction de projets.

Les membres de la Direction ainsi que de la Direction élargie de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sont élus par le Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen

Les processus commerciaux de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sont répartis sur six départements (cf. organigramme figurant aux pp. 70/71).

Formation, expérience professionnelle et publication des principaux mandats: Il est renoncé à la publication des mandats internes du Groupe.

Pierin Vincenz

Pierin Vincenz rejoint le Groupe Raiffeisen en 1996 en tant que membre de la Direction et chef du département Fi-

nances avant d'être nommé Président de la Direction du Groupe en 1999. De 1991 à 1996, il occupe le poste de Vice President et Treasurer chez Hunter Douglas à Lucerne. En 1989, il obtient son doctorat sur le thème de l'utilisation et du développement des systèmes experts dans la banque. Entre 1986 et 1990, il travaille auprès de la Société de Banque Suisse, d'abord en tant que membre de la direction générale du service Global Treasury à Zurich, puis en tant que sous-directeur à Chicago. En 1986, Pierin Vincenz termine ses études en économie d'entreprise à l'Université de St-Gall. De 1979 à 1982, il travaille auprès de la Société Fiduciaire Suisse à St-Gall.

Mandats principaux

- Président du Conseil d'admin. de Viseca Card Services SA
- Membre du comité du Conseil d'admin. de l'Association suisse des banquiers
- Membre du Conseil d'admin. de Helvetia Patria Assurances
- Membre du Conseil d'admin. de la Banque Vontobel
- Membre du Conseil d'admin. de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire
- Membre du Conseil d'admin. de Plozza SA
- Membre du Conseil d'admin. de Telekurs Holding SA
- Membre du conseil de fondation du Swiss Finance Institute
- Membre du comité de direction de Pflegekinder-Aktion Schweiz

Patrik Gisel

Patrik Gisel est membre de la Direction et chef du département Marché & Distribution du Groupe Raiffeisen depuis 2000. De 1994 à 1999, il est chef de service et de secteur dans le domaine informatique à l'ancienne Union de Banques

Suisses/nouvelle UBS à Zurich. Entre 1993 et 1994, il travaille auprès de la Boston Consulting Group de Zurich en tant que consultant dans le domaine bancaire et des assurances. En 1988, il termine ses études en économie d'entreprise et, en 1992, il obtient son doctorat en économie à l'Université de St-Gall.

Mandats principaux

- Membre du conseil du Swiss Finance Forum
- Membre de la direction du Swiss IT Leadership Forum
- Membre du conseil de la SwissICT
- Membre du conseil du Schweizerisches Bankenseminar

René Bentele

Après avoir été suppléant du chef de département Finances et dirigé le service juridique du Groupe Raiffeisen, René Bentele est promu membre de la Direction et chef du département Développement de l'entreprise en 1996. Avant de rejoindre Raiffeisen, René Bentele a occupé diverses fonctions auprès du canton de St-Gall entre 1979 et 1987. De 1974 à 1978, il fait ses études à l'Université de St-Gall et de 1978 à 1979 à la Faculté de droit de l'Université de Berne. Il obtient son brevet d'avocat du canton de St-Gall en 1983.

Mandats principaux

- Membre du conseil de fondation de la Caisse de compensation AVS des banques suisses

Barend Fruithof

Barend Fruithof est membre de la Direction du Groupe Raiffeisen et chef du département Finances & Logistique

depuis 2004. Après une formation agricole de base, il commence une formation commerciale qu'il termine avec un diplôme en économie d'entreprise (KLZ). Il détient par ailleurs un diplôme fédéral de chef de marketing et un Executive MBA de l'Université de St-Gall. Après avoir exercé des fonctions de direction dans différentes organisations agricoles, il rejoint en 1992 la Banque cantonale de Zurich et y assume différentes fonctions dans le domaine du retail banking avant de devenir responsable du département Gestion de produits et canaux de distribution et d'être promu au rang de directeur. De 2001 à 2003, il est Président de Viseca Card Services SA. Il assume la responsabilité générale de l'entreprise avec un chiffre d'affaires de quelque 4 milliards de francs et des effectifs de 200 collaborateurs.

Mandats principaux

- Membre du Conseil d'admin. de MasterCard Europe

Robert Signer

Robert Signer est au service du Groupe Raiffeisen depuis 1965 – avec une brève interruption de deux ans au cours desquels il travaille pour la Banque cantonale de Neuchâtel. De retour en Suisse alémanique en 1970, il occupe plusieurs postes auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Directeur de la Banque Raiffeisen de Wil et alentours de 1976 à 1999, il assume également les fonctions de Président de la Fédération des Banques Raiffeisen de St-Gall de 1990 à 1999. Il rejoint le Conseil d'administration du Groupe Raiffeisen en 1995. Robert Signer est membre de la Direction du Groupe Raiffeisen et chef du département Succursales & Crédits depuis 1999.



Mandats principaux

- Membre du Conseil d'admin. de realis ag
- Membre du conseil d'Olma Messen St-Gall
- Membre de la direction de la Caisse de crédit agricole et de la Coopérative de cautionnement agricole Raiffeisen du canton de St-Gall

Michael Auer

Chef du Human Resources Management depuis septembre 2001, Michael Auer est nommé membre de la Direction élargie du Groupe Raiffeisen au 1^{er} janvier 2005. Diplômé en économie d'entreprise de l'Université de St-Gall (ESCEA), il est engagé comme chef régional de la formation à la Société de Banque Suisse avant de reprendre les rênes du département Logistique du siège que la SBS entretenait à l'époque à St-Gall. Lors de la fusion de la SBS et d'UBS, il devient responsable du personnel du département Clientèle Entreprises. En 1999, il se met à son compte et, en collaboration avec d'autres spécialistes, crée un portail Internet traitant des questions liées au Human Resources Management.

Mandats principaux

- Membre du conseil des Hautes écoles du canton de St-Gall
- Chargé de cours aux Hautes écoles spécialisées de Zurich-Winterthour et de St-Gall
- Président de la commission pour les affaires du personnel de l'Association suisse des banquiers

Paulo Brügger

Depuis janvier 2005, Paulo Brügger est chef du département Banque centrale et membre de la Direction élargie. En novembre 2003, il devient chef du Négoce auprès de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Après avoir effectué un apprentissage bancaire, il suit des études en économie d'entreprise (KSZ). Il fait ses premières armes chez UBS et à la Banque Julius Baer en assumant différentes fonctions dans le domaine de la trésorerie.

Mandats

- Aucun mandat important

Andreas Buff

Andreas Buff est membre de la Direction élargie du Groupe Raiffeisen depuis février 2005. Deux ans auparavant, il reprend la Direction de Raiffeisen Informatique SA. Diplômé de l'Université de St-Gall, il débute sa carrière professionnelle en tant que consultant chez Winter Partners AG. Il rejoint ensuite la Banque Julius Baer en tant que chef de projet et chef du secteur Systèmes décentralisés. En 1994, il devient membre de la Direction de Systor SA et responsable du repositionnement et du développement des secteurs Technologie, Infrastructure et Services.

Mandats

- Aucun mandat important

Beat Hodel

Elu membre de la Direction élargie en juin 2005, Beat Hodel reprend la direction du secteur Gestion des risques du Groupe Raiffeisen à cette même date. Avant de rejoindre

le Groupe Raiffeisen, il fonde en 1994 ABOVO Consulting qu'il intègre ensuite au Groupe COMIT, dont il est partenaire et membre de la Direction élargie. Auparavant Senior Partner d'Ernst & Young, dans un premier temps comme responsable du Conseil aux Banques pour la Suisse et membre de la direction d'ATAG Ernst & Young Consulting AG, il devient responsable Special Assurance & Advisory Services pour les prestataires de services financiers en 1999. Après avoir obtenu son doctorat en sciences financières à l'Université de Fribourg, il débute sa carrière professionnelle auprès de la Banque populaire suisse où il occupe différentes fonctions en tant que responsable de ligne des opérations commerciales.

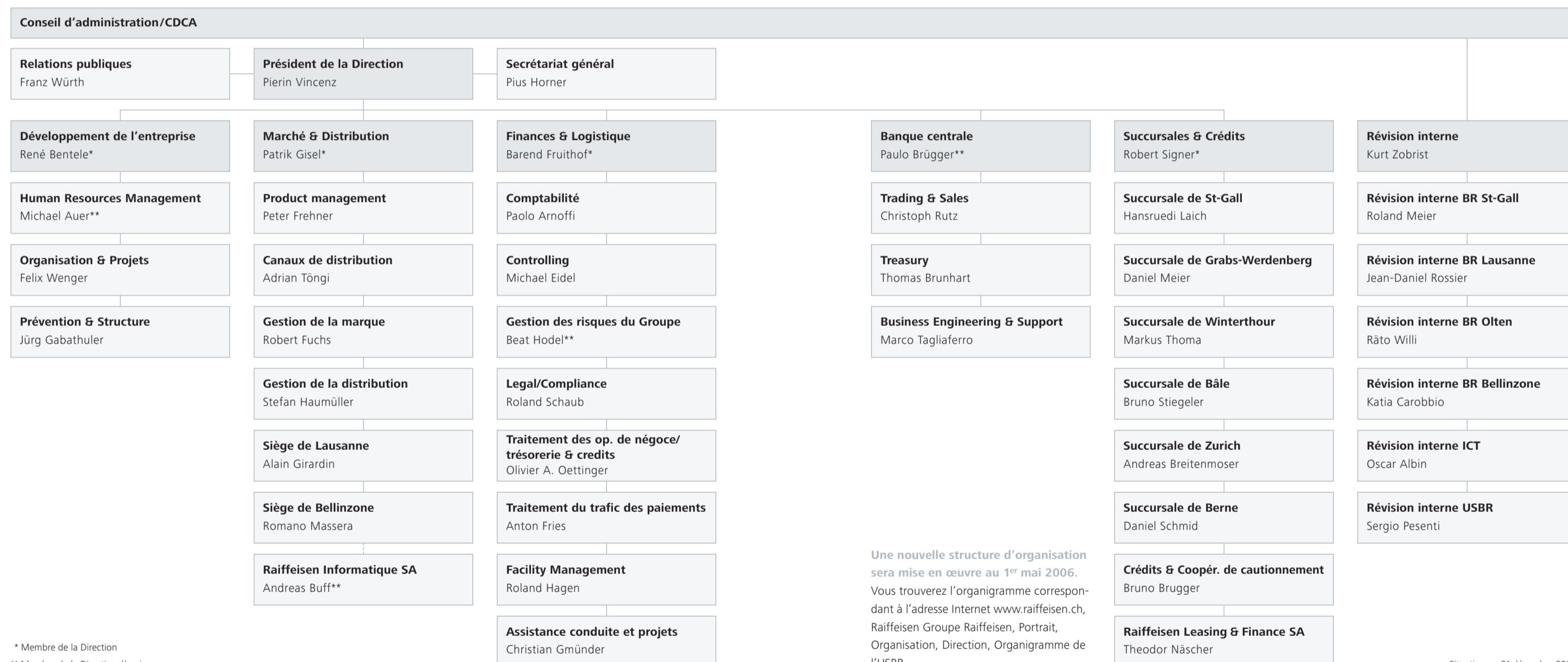
Mandats

- Aucun mandat important

Modifications au niveau de la Direction depuis le 31 décembre 2005 ■ René Bentele quitte la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen au 1^{er} avril 2006 et reprend la Direction de la succursale de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen de Winterthour. Michael Auer assure la direction par intérim du département Développement de l'entreprise. Paulo Brügger deviendra membre de la Direction au 1^{er} mai 2006. Suite à l'intégration de Raiffeisen Informatique SA dans l'Union Suisse des Banques Raiffeisen au 1^{er} mai 2006, Andreas Buff quitte l'entreprise au 31 mars 2006.



Organigramme de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen



Droits de participation

Les droits de participation des sociétaires doivent être considérés aux deux niveaux que sont les Banques Raiffeisen et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Banques Raiffeisen ▪ Conformément à l'article 7 des statuts des Banques Raiffeisen, les sociétaires des BR sont des personnes morales et physiques.

Limitation des droits de vote et de représentation: Chaque sociétaire dispose d'une voix, quel que soit le nombre de parts sociales détenues. Un sociétaire peut se faire représenter par un autre sociétaire, le conjoint/la conjointe ou un descendant. Le droit de représentation du mandataire se limite à un seul sociétaire. A cet effet, il requiert une procuration écrite. Les représentants de sociétés en nom collectif et en commandite ainsi que les personnes morales sont tenus de présenter une procuration écrite.

Quorums statutaires: L'Assemblée générale prend ses décisions et effectue ses élections à la majorité absolue des voix, dès lors que ni la loi ni les statuts ne contiennent de dispositions contraires à ce sujet. En cas d'égalité des voix, l'on procédera à un nouveau vote. Si, après discussion, il y a toujours égalité des voix, la demande est refusée.

Convocation de l'Assemblée générale et établissement de l'ordre du jour: L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration des Banques Raiffeisen ou, le cas échéant, par le Conseil de surveillance au moins 5 jours avant la date effective. La convocation doit se faire personnellement et par écrit et précisera l'ordre du jour. Par ailleurs,

les comptes annuels et le bilan doivent être disponibles pour consultation dans les espaces réservés à la clientèle.

Assemblée des délégués et vote par correspondance: Si la Banque compte plus de 500 sociétaires, l'Assemblée générale peut, à la majorité des $\frac{2}{3}$ des voix, transmettre ses attributions à une Assemblée des délégués ou faire usage du vote par correspondance.

Union Suisse des Banques Raiffeisen ▪ Les sociétaires de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sont les Banques Raiffeisen juridiquement indépendantes. Les sociétaires désignent les délégués en tant qu'organe suprême de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (composition décrite au chapitre «Assemblée des délégués», page 60).

Limitation des droits de vote et de représentation: Conformément à l'article 26 des statuts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, chaque délégué dispose d'une voix à l'Assemblée des délégués. Les délégués ne peuvent se faire représenter que par un délégué suppléant désigné au préalable.

Quorums statutaires: L'Assemblée des délégués prend ses décisions et procède à ses élections à la majorité absolue des voix, dès lors que ni la loi ni les statuts ne contiennent de dispositions contraires à ce sujet. En cas d'égalité des voix, l'on procédera à un nouveau vote après discussion. Si, dans le cadre d'élections, le nombre de candidats atteignant la majorité absolue est insuffisant, ils seront élus à la majorité relative lors d'un second scrutin. Toute modification des statuts requiert la majorité des $\frac{2}{3}$ des voix.

Convocation de l'Assemblée des délégués et établissement de l'ordre du jour: Les principes suivants sont applicables à la convocation de l'Assemblée ordinaire des délégués:

- a) Communication de la date, du lieu et de l'heure de l'Assemblée ainsi que des informations procédurales cinq mois avant la date effective de l'Assemblée
- b) Transmission des points à mettre à l'ordre du jour douze semaines avant la date effective
- c) Envoi de l'ordre du jour fixé par le Conseil d'administration et des documents relatifs à la décision ainsi que des éventuelles propositions d'élection quatre semaines avant la date effective

Des délais plus courts sont admis pour la convocation d'une Assemblée extraordinaire des délégués.

Changement de contrôle et mesures préventives

En acquérant des parts sociales, les sociétaires sont également copropriétaires à parts égales de leur Banque Raiffeisen. Un sociétaire peut souscrire plusieurs parts sociales, mais au maximum dix pour cent du capital social existant ou la contre-valeur de 20'000 francs par Banque Raiffeisen. Vu cette limitation, les règles statutaires concernant l'obligation d'offre et les clauses de changement de contrôle ne s'appliquent pas au Groupe Raiffeisen.

Organe de révision

Banques Raiffeisen ▪ L'office de révision de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen s'appuyait jusqu'à présent sur l'article 35 de l'ordonnance sur les banques et œuvrait en tant qu'organe de révision externe des différentes Banques Raiffeisen au sens de la loi sur les banques. Suite à la

promulgation par la Commission fédérale des banques de nouvelles obligations réglementaires relatives aux sociétés de révision pour l'exercice 2006 dans le cadre d'une réforme de la révision des banques, le Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen a désigné en juin 2005 PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision agréé des Banques Raiffeisen. A cet égard, l'office de révision de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen renforce non seulement ses activités en matière de révision interne mais soutient également le réviseur externe dans sa fonction de responsable de la révision vis-à-vis de la Commission fédérale des banques.

Union Suisse des Banques Raiffeisen et sociétés du Groupe ▪ PricewaterhouseCoopers SA, à St-Gall, est l'organe de révision externe de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, de la Coopérative de cautionnement, de Raiffeisen Finance SA, de Raiffeisen Leasing et de Raiffeisen Informatica SA.

Groupe Raiffeisen ▪ PricewaterhouseCoopers SA, à St-Gall, est également chargée de vérifier les comptes annuels consolidés. Depuis l'exercice 2005, Peter Ochsner assume les fonctions de chef de mandat et de réviseur bancaire en chef.

Honoraires de révision ▪ Pendant l'exercice de référence, les Banques Raiffeisen ont versé des honoraires à hauteur de 21,6 millions de francs à l'office de révision de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen pour les examens au sens de la loi sur les banques et les révisions internes.



Pour l'exercice 2005, PricewaterhouseCoopers SA a facturé au total 4,4 millions de francs pour ses prestations dans le cadre de la révision ordinaire des différents comptes annuels, des comptes du Groupe et des révisions au sens de la loi sur les banques.

Par ailleurs, PricewaterhouseCoopers SA, Ernst & Young SA et KPMG Fides ont facturé 3 millions de francs au Groupe pour diverses prestations de conseil ainsi que pour des mandats de révision spéciaux.

Instruments de surveillance et de contrôle par rapport à la révision externe ■ La société de révision PricewaterhouseCoopers SA satisfait aux conditions de la loi sur les banques et est admise par la Commission fédérale des banques pour la révision d'établissements bancaires. La Commission d'examen évalue chaque année les prestations, les honoraires et l'indépendance de la société de révision externe et sa collaboration avec la révision interne.

Politique d'information

La politique d'information ouverte, active et transparente pratiquée par le Groupe Raiffeisen fait partie intégrante des directives énoncées dans sa philosophie d'entreprise. La communication vis-à-vis des parties prenantes – les sociétaires, les clients, les collaborateurs et le public – dépasse les exigences légales et respecte les principes relatifs à la vérité, à la continuité et à la concordance entre la parole et les actes. Le Groupe Raiffeisen publie le rapport de gestion et le rapport semestriel et convoque au moins une conférence de presse par an. Les changements et développements actuels ainsi que les événements extra-

ordinaires font l'objet d'une communication ciblée par groupe d'interlocuteurs et dans les délais au moyen de différents canaux de communication. L'ensemble des publications et des communiqués de presse est disponible sur Internet.

Les sociétaires sont en outre informés de manière personnelle, directe et complète par leur Banque Raiffeisen lors de l'Assemblée générale annuelle, dans le cadre de manifestations organisées pour la clientèle et par le biais du magazine PANORAMA.

Communiqués de presse en 2005

5 janvier	1,3 mio. de francs en faveur des victimes du raz-de-marée	
29 janvier	Raiffeisen récompense l'association «Petite table, mets le couvert»	
19 mars	Raiffeisen et Swiss-Ski concluent un partenariat	
20 avril	Raiffeisen croît plus vite que le marché	
26 mai	RAIFFEISENdirect: 250 000 contrats en quatre ans	
7 juin	Raiffeisen: Beat Hodel rejoint la Direction élargie	
19 août	Rapport semestriel 2005: le Groupe Raiffeisen au mieux de sa forme	
24 août	Raiffeisen lance un fonds de fonds innovant	
5 octobre	Vontobel et Raiffeisen franchissent une étape importante dans leur coopération	
3 novembre	Einweihung der «stadtlounge» in St. Gallen (uniquement en allemand)	

Calendrier 2006

Publication des résultats annuels lors de la conférence de presse sur le bilan	1 ^{er} mars 2006
Publication du rapport de gestion 2005	Fin avril 2006
Assemblée des délégués à Martigny (VS)	10 juin 2006
Publication du rapport semestriel	Août 2006

Publications

Guide des fonds de placement	Rapports sur les performances des fonds Raiffeisen	mensuel
Perspectives	Informations économiques et financières pour investisseurs	mensuel
PANORAMA	Magazine destiné à la clientèle	8 éditions par an
Raiffeisen actualités	Actualité des produits	3 éditions par an
Rapport de gestion	Rapport financier/gouvernance d'entreprise/rapport de développement durable	annuel
Communiqués de presse	Informations d'actualité	selon les besoins

Contact

Union Suisse des Banques Raiffeisen
Communication d'entreprise, Philippe Thévoz
Route de Berne 20
CH-1010 Lausanne
Téléphone +41 21 654 04 23
Fax +41 21 654 04 01
E-mail: philippe.thevoz@raiffeisen.ch

Site Internet www.raiffeisen.ch ■ Sur le site Internet du Groupe Raiffeisen, vous trouverez notamment les informations et les rapports suivants:

- Rapport de gestion et rapport semestriel
- Communiqués de presse
- Informations relatives à la structure, aux organes et à la politique commerciale
- Informations sur les sociétés du Groupe et la coopération
- Informations sur les produits et les prestations
- Lien vers les différentes Banques Raiffeisen
- Sociétariat Raiffeisen





La voie vers la confiance Avoir confiance en la technologie de pointe pour réaliser une ascension rapide et aisée.

Ebene K Level K



Marché des affaires

En 2005, le Groupe Raiffeisen a enregistré son meilleur résultat en 106 ans d'existence. En développant le volume de ses activités d'hypothèques, d'épargne et de placement, le Groupe a réussi cette année encore à gagner des parts de marché et à asseoir considérablement sa capacité bénéficiaire.

Le résultat des opérations d'intérêts a progressé de 82,3 millions de francs (+5,0%) grâce à la stabilité des marges d'intérêt et à la croissance du volume des affaires avec la clientèle. De même, le produit d'exploitation a augmenté de 8,7%, dépassant ainsi pour la première fois les deux milliards de francs, grâce à la hausse réjouissante des opérations de commissions et des prestations de service (+26,2%), des opérations de négociation (+34,0%) ainsi que des autres résultats ordinaires. Pendant l'exercice, les charges d'exploitation ont affiché une progression de 8,3%, un chiffre inférieur à celui de l'année dernière et qui s'inscrit en deçà de la croissance des revenus. Par conséquent, le bénéfice brut est ressorti avec un gain de 9,1%, soit 900,4 millions de francs (par rapport à 825,3 millions de francs pour l'exercice précédent). La progression considérable du bénéfice du Groupe de 102,4 millions de francs (par rapport à +52,6 millions de francs pour l'exercice précédent) s'est appuyée sur l'évolution favorable des cours des participations détenues chez nos partenaires de coopération.

Le total du bilan du Groupe Raiffeisen s'élève à 108,2 milliards de francs et dépasse de 2,1 milliards (+2,0%) celui de l'exercice précédent. Avec une croissance de ses hypothèques de 5,6% pour un montant total de 83,9 milliards de francs, Raiffeisen occupe la deuxième place sur le marché hypothécaire suisse. Raiffeisen a augmenté son volume d'actifs sous gestion de 6,2%, soit 6 milliards de francs, lesquels ont pour la première fois dépassé les 100 milliards de francs.

Le nombre de sociétaires s'est accru de 57 807 personnes (+4,6%) l'an passé, ce qui porte leur nombre à plus de

1,3 million. Cette envolée de plus de 40% au cours des cinq dernières années reflète la confiance qu'inspirent le modèle d'affaires organisé en coopérative et la marque Raiffeisen. Après la clôture du bilan, aucun événement ayant eu une influence significative sur le résultat opérationnel n'est intervenu.

Les explications relatives aux principes et au périmètre de consolidation figurent dans l'annexe.

Compte de résultat

Produits de l'activité bancaire ordinaire ▪ Avec une part de 83,4% (86,3% l'année précédente), les opérations d'intérêts restent la principale source de revenus du Groupe Raiffeisen. En dépit de la forte concurrence qui continue de régner sur le marché hypothécaire, le Groupe est parvenu à augmenter de 5,0% le résultat de ses opérations d'intérêts par rapport à l'exercice précédent, pour le porter à 1,7 milliard de francs. Cette hausse est le résultat de la croissance des volumes des actifs et des passifs, alors que les marges d'intérêts ont pratiquement pu être maintenues au niveau de l'année précédente.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 19) a progressé de 26,2%, soit de 45,0 millions de francs pour atteindre 217,0 millions de francs. Cet accroissement repose principalement sur les opérations sur titres et les placements qui ont augmenté de 34,1 millions de francs en raison notamment de la forte progression des transactions sur titres et des titres en dépôt ainsi que du volume élevé des titres porteurs d'intérêts Raiffeisen nouvellement émis. L'efficacité de la coopération

avec Vontobel s'est confirmée. Pour la première fois, les opérations neutres ont contribué pour plus de 10% au produit d'exploitation. La réduction des émoluments perçus aux Bancomat entre les banques a entraîné la baisse, d'une part, des produits de commissions générés par les autres prestations de service et d'autre part, des charges de commissions.

Le résultat des opérations de négociation (annexe 20), en hausse de 34,0% par rapport à l'exercice précédent, s'est établi à 75,5 millions de francs. Ayant dégagé des revenus supplémentaires de l'ordre de 17,9 millions de francs, le négociage des devises et billets a fortement contribué à ce résultat. En revanche, le négociage des instruments de taux a subi une perte de 6,5 millions de francs imputable à une erreur d'appréciation de l'évolution des marchés.

Le poste «Autres résultats ordinaires» affiche également une envolée de 55,2%, soit une hausse de 17,6 millions de francs laquelle s'explique principalement par le produit des dividendes issus des participations dans Vontobel Holding AG perçus pour la première fois pendant l'exercice examiné.

Charges d'exploitation ▪ Avec +8,3%, soit 88,9 millions de francs, les charges d'exploitation ont progressé moins vite qu'une année auparavant. L'augmentation des volumes d'affaires avec la clientèle et le lancement de projets stratégiques dans le domaine des dépôts de titres, de l'infrastructure informatique et de Bâle II ont entraîné une hausse des coûts. Le Groupe est parvenu à dégager une

croissance de ses revenus supérieure à celle de ses coûts, et ce, en dépit de ces investissements sans cesse renouvelés pour occuper une place optimale sur le marché.

Charges de personnel: Les charges de personnel (annexe 22) ont enregistré une hausse de 7,4% par rapport à l'exercice précédent (+9,0%), s'établissant à 748,5 millions de francs. Cette augmentation s'explique en grande partie par la création de 245 postes à plein temps supplémentaires (+3,9%) pendant l'exercice. Raiffeisen avait besoin de ressources supplémentaires pour développer le conseil aux clients ainsi que pour des projets stratégiques. La qualité de la situation financière a permis au Groupe de procéder à des ajustements salariaux à hauteur de 1,75% et de distribuer des primes sur résultat plus importantes. Le financement du changement de primauté dans la caisse de retraite, qui assure en première ligne le maintien des droits acquis à la rente des assurés plus âgés, a également généré des coûts supplémentaires uniques.

Autres charges d'exploitation: Les autres charges d'exploitation (annexe 23) se sont accrues de 10,1%, soit 37,4 millions de francs car outre les dépenses supplémentaires engagées pour des projets stratégiques, le Groupe a également effectué des investissements dans les infrastructures de proximité avec la clientèle (Bancomat, zones clients) et les équipements sécurité. Les dépenses plus importantes en matière de publicité, de sponsoring, de manifestations destinées à la clientèle et de donations ont également gonflé les autres charges d'exploitation de 18,6 millions de francs (+9,7%).



Amortissements sur l'actif immobilisé: Les amortissements sur l'actif immobilisé s'élèvent à 127,8 millions de francs contre 129,4 millions de francs l'exercice précédent (annexe 4). En raison de l'augmentation des volumes d'investissements dans des immeubles à l'usage de la banque et d'autres immobilisations corporelles, les amortissements ont grimpé de 14,5 millions de francs dans ces catégories. Par ailleurs, lors de l'exercice précédent, cette position comportait encore des amortissements sur des participations à hauteur de 13,8 millions de francs.

Correctifs de valeur, provisions et pertes: Avec 42,5 millions de francs, les charges liées aux correctifs de valeur, provisions et pertes se sont maintenues au niveau de l'exercice précédent. Malgré la nouvelle progression du volume des crédits, les provisions pour risques de crédit ont continué de diminuer par rapport aux prêts. Les charges liées aux correctifs de valeur pour risque de défaillance ont pu être réduites de 7,5% par rapport à l'exercice précédent à 31,4 millions de francs. Les pertes effectives s'élèvent à 50,1 millions de francs (70,3 millions l'année précédente). Depuis 2001, le pourcentage des provisions par rapport aux prêts a reculé de 0,73 à 0,55. Le Groupe Raiffeisen a conservé la qualité à faible risque et de premier ordre ainsi que la large diversification de son portefeuille de crédits malgré une croissance supérieure à la moyenne.

Résultat extraordinaire: Le résultat extraordinaire a fortement profité de facteurs exceptionnels. La hausse de 40,5 millions de francs est notamment imputable à l'appréciation des titres de participation détenus chez nos partenaires de coopération Helvetia Patria et Vontobel de 35,6

millions de francs ainsi qu'au produit de la vente des parts de la cosba private banking ag pour 11,7 millions de francs. Outre ces montants, la position cumule également les pertes et profits dégagés par l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Impôts: Atteignant 169,0 millions de francs, les charges fiscales (annexe 25) ont dépassé de 10,0% celles de l'exercice précédent. Elles ont légèrement reculé par rapport au bénéfice annuel enregistré car nous avons dû constituer moins de provisions pour impôts latents qu'une année auparavant.

Bilan

Le total du bilan du Groupe Raiffeisen est en hausse de 2,0% par rapport à l'exercice précédent. Le fléchissement de la croissance depuis deux ans s'explique principalement par le repli des opérations interbancaires de mise en pension de titres.

Créances et engagements envers les banques: Au jour critère d'établissement des comptes, le volume résultant des opérations interbancaires a enregistré un recul à l'actif de 2,1 milliards et au passif de 1,3 milliard de francs par rapport à l'exercice précédent. Ce double repli est le résultat d'une réduction des positions d'opérations de mise en pension imputable au jour critère. Le Groupe Raiffeisen continue néanmoins d'utiliser dans une large mesure les opérations de mise en pension dans la gestion des liquidités à court terme, qui permettent, outre de bénéficier d'un refinancement avantageux, de procéder à des placements auprès de banques tierces sur une base garantie qui ménage par conséquent les fonds propres.

Créances sur la clientèle: Les créances sur la clientèle ont baissé de 205,4 millions de francs pour s'établir à 6,9 milliards de francs, baisse exclusivement imputable au recul des prêts aux collectivités de droit public. Dans l'ensemble, ces prêts entrent toujours pour près de la moitié dans cette position.

Créances hypothécaires: Le volume d'affaires dans l'activité de base du Groupe Raiffeisen a de nouveau enregistré une croissance supérieure à la moyenne du marché en 2005. Les créances hypothécaires ont grimpé de 5,6%, soit 4,4 milliards de francs (contre 5,3 milliards l'exercice précédent) pour atteindre 83,9 milliards de francs, ce qui correspond à 77,5% du total du bilan. Les taux se maintenant à un faible niveau, la demande en hypothèques fixes a continué à s'établir en hausse, la part des hypothèques à durée fixe passant de 60,4% à 66,4%.

Immobilisations financières: Les immobilisations financières (annexe 2) sont composées essentiellement d'obligations de premier ordre destinées à garantir que le Groupe Raiffeisen détient les liquidités prescrites par la loi sur les banques. Au cours de l'exercice écoulé, l'ensemble des immobilisations financières a reculé de 45,7 millions, s'établissant à 2,7 milliards de francs. Les immeubles destinés à la vente provenant de positions en souffrance ont baissé de 31,8% pour se fixer à 38,3 millions de francs.

Participations non consolidées: Les participations non consolidées comprennent les participations essentielles conformément aux annexes 3.2 et 3.3. Pour des raisons inhérentes à l'exploitation et à la politique d'affaires, le

Groupe Raiffeisen détient d'autres participations avec une faible part au capital et au droit de vote. Pendant l'exercice, la participation dans la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire s'est élevée à 20,8% et a été évaluée pour la première fois selon la méthode de mise en équivalence, conformément aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan.

Immobilisations corporelles et valeurs immatérielles: La valeur comptable des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles a augmenté de 2,2% en raison de volumes d'investissements plus importants (annexe 4). Dans l'ensemble, les investissements du Groupe Raiffeisen se sont élevés à 211,6 millions de francs (contre 197,3 millions de francs l'année précédente). Les plus gros investissements ont été réalisés dans les immeubles à l'usage de la banque, les équipements de proximité avec la clientèle et dans le matériel informatique.

Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements: La position «Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements» a augmenté de 3,5% par rapport à l'année précédente pour atteindre 62,0 milliards de francs. Malgré l'intérêt nettement plus prononcé des investisseurs pour les titres boursiers, Raiffeisen a réussi à gagner de nouvelles parts de marché dans l'épargne bancaire traditionnelle.

Autres engagements envers la clientèle: Après leur progression supérieure à la moyenne de l'exercice précédent, les autres engagements envers la clientèle se sont légèrement repliés de 1,7%, soit 186,4 millions de francs.



pendant l'exercice examiné. Ces fluctuations sont attribuables à la volatilité des fonds investis à court terme. Si les opérations de mise en pension avec les grands clients institutionnels ont diminué de 1,7 milliard de francs, les placements à terme fixe des collectivités de droit public se sont fortement développés. Le taux de refinancement des prêts par des fonds de la clientèle s'élève à 91,8%.

Obligations de caisse, emprunts et prêts de lettres de gage ■ En plus de l'évolution favorable des fonds d'épargne et de placement, les obligations de caisse ont également grimpé de 6,4% soit 643,5 millions de francs. Le refinancement par des prêts sur lettres de gage s'est légèrement repris après le déclin de l'année précédente. Les emprunts et lettres de gage (annexe 8) ont augmenté de 2,6% pour s'établir à 7,1 milliards de francs.

Correctifs de valeurs et provisions ■ Le poste «Correctifs de valeur et provisions» (annexe 9) a progressé de 3,8%, soit de 39,9 millions de francs. Les provisions pour impôts latents ont augmenté de 45,0 millions, passant à 573,3 millions. Elles concernent également les impôts latents provenant de la première évaluation réalisée selon la méthode de mise en équivalence de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire. Le montant des correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance a pu en revanche être diminué de 1,5% pour atteindre 498,0 millions de francs. Comme les années précédentes, les utilisations conformes à leur objectif et les dissolutions de provisions ont dépassé les nouvelles constitutions indispensables.

Capitaux propres ■ Le capital social libéré a augmenté de 9,4%, soit 33,9 millions de francs (contre 13,0% lors de l'exercice précédent) grâce à la croissance toujours forte du nombre de sociétaires. Avec les réserves de bénéfice de 5,0 milliards de francs et le bénéfice du Groupe de 608,3 millions, les capitaux propres de Raiffeisen s'élèvent à 6,0 milliards de francs (annexe 10). Grâce à cette solide capitalisation, la situation des fonds propres de Raiffeisen est saine. L'excédent de couverture s'étant établi à 94,3% (79,1% l'année précédente), les exigences de la loi sur les banques en matière de fonds propres ont été largement dépassées (annexe 26).

Opérations hors bilan ■ Le montant des engagements conditionnels a légèrement progressé par rapport à l'année précédente (+2,6%). Les engagements irrévocables concernant les nouvelles opérations hypothécaires ont quant à eux enregistré une hausse de près de 20% pour se fixer à 719,6 millions de francs, ce qui laisse supposer une nouvelle hausse des volumes d'hypothèques.

Le volume total des contrats sur instruments financiers dérivés (annexe 17) a enregistré une envolée de 29,8% à 23,9 milliards de francs. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 113,3 millions et à 135,6 millions de francs. Tandis que le volume des contrats sur instruments de taux a accusé un fléchissement de 30,5% à 23,1 milliards de francs, celui des contrats sur devises et métaux précieux s'est maintenu à 0,8 milliard de francs, soit le même niveau que l'exercice précédent.

Les opérations fiduciaires ont augmenté pour la première fois en quatre ans, de 11,5%, pour atteindre 163,5 millions de francs.

Volume des dépôts ■ Le volume des dépôts gérés par Raiffeisen a enregistré une hausse de 17,7%, soit 4,1 milliards pour se fixer à 27,6 milliards (contre 12,3% une année plus tôt), dont quelque 3 milliards de francs sont imputables au volume de placement d'argent frais provenant principalement des produits de placement innovants lancés conjointement avec Vontobel, tels que les titres porteurs d'intérêts Raiffeisen. Le volume des fonds Raiffeisen a franchi pour la première fois la barre des 8 milliards de francs en augmentant de 3,9%.





La voie vers de nouvelles perspectives Prendre de la hauteur en toute quiétude, sans grand effort et découvrir de nouvelles perspectives.



Bilan du Groupe au 31 décembre 2005

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Actifs					
Liquidités	1'139'567	1'258'678	- 119'111	- 9,5	11
Créances résultant de papiers monétaires	10'846	13'235	- 2'389	- 18,1	11
Créances sur les banques	10'129'717	12'251'020	- 2'121'303	- 17,3	6, 11
Créances sur la clientèle	6'888'421	7'093'771	- 205'350	- 2,9	1, 11
Créances hypothécaires	83'893'269	79'471'579	4'421'690	5,6	1, 6, 11
Prêts et crédits à la clientèle	90'781'690	86'565'350	4'216'340	4,9	
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	56'197	19'651	36'546	186,0	2, 11
Immobilisations financières	2'854'680	2'895'772	- 41'092	- 1,4	2, 6, 11
Participations non consolidées	358'131	348'105	10'026	2,9	2, 3, 4
Immobilisations corporelles	1'631'071	1'597'893	33'178	2,1	4, 6
Valeurs immatérielles	11'565	9'791	1'774	18,1	4
Comptes de régularisation	207'983	204'226	3'757	1,8	
Autres actifs	1'005'153	933'817	71'336	7,6	5
Total des actifs	108'186'600	106'097'538	2'089'062	2,0	13, 14, 15
Total des créances de rang subordonné	-	-	-	-	
Total des créances sur les participations non consolidées	503'551	1'838'907	- 1'335'356	- 72,6	
Passifs					
Engagements envers les autres banques	9'740'624	11'002'367	- 1'261'743	- 11,5	6, 11
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	61'984'063	59'912'523	2'071'540	3,5	7, 11
Autres engagements envers la clientèle	10'625'246	10'811'602	- 186'356	- 1,7	7, 11
Obligations de caisse	10'757'501	10'114'018	643'483	6,4	11
Fonds de la clientèle	83'366'810	80'838'143	2'528'667	3,1	
Prêts des centr. d'émiss. de lettres de gage et emprunts	7'074'350	6'892'000	182'350	2,6	8, 11
Comptes de régularisation	494'420	471'280	23'140	4,9	
Autres passifs	437'385	500'912	- 63'527	- 12,7	5
Correctifs de valeur et provisions	1'097'369	1'057'455	39'914	3,8	9
Capital social	395'662	361'753	33'909	9,4	
Réserve de bénéfice	4'971'729	4'467'766	503'963	11,3	
Bénéfice de l'exercice	608'251	505'862	102'389	20,2	
Total du capital propre	5'975'642	5'335'381	640'261	12,0	10
Total des passifs	108'186'600	106'097'538	2'089'062	2,0	13, 15
Total des engagements de rang subordonné	-	-	-	-	
Total des engagements envers les participations non consolidées	4'967'302	4'443'265	524'037	11,8	
- dont prêts des centr. d'émission de lettres de gage	4'304'350	3'922'000	382'350	9,7	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	316'348	308'217	8'131	2,6	1, 16
Engagements irrévocables	719'576	601'330	118'246	19,7	1
Engagements de libérer et d'effectuer des versement suppl.	39'345	37'104	2'241	6,0	1
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives, brutes	113'291	96'987	16'304	16,8	17
Valeurs de remplacement négatives, brutes	135'597	187'992	- 52'395	- 27,9	17
Montant du sous-jacent	23'863'768	33'991'276	- 10'127'508	- 29,8	17
Opérations fiduciaires	163'470	146'550	16'920	11,5	18

Compte de résultat du Groupe 2005

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
Produit des intérêts et des escomptes	2'860'629	2'756'869	103'760	3,8	
Prod. des intérêts et des dividendes des immob. financières	82'078	87'975	- 5'897	- 6,7	
Charges d'intérêts	- 1'226'843	- 1'211'255	- 15'588	1,3	
Résultat des opérations d'intérêts	1'715'864	1'633'589	82'275	5,0	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5'643	5'262	381	7,2	
Produit des comm. sur op. de négoce de titres et les plac.	157'548	123'408	34'140	27,7	
Produit des comm. sur les autres prestations de service	121'640	124'550 ^{1,3}	- 2'910	- 2,3	
Charges de commissions	- 67'825	- 81'239 ^{2,3}	13'414	- 16,5	
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	217'006	171'981	45'025	26,2	19
Résultat des opérations de négoce	75'509	56'358	19'151	34,0	20
Résultat des alléiations d'immobilisations financières	1'727	1'538	189	12,3	
Produit des participations	24'100	8'352	15'748	188,6	21
Résultat des immeubles	17'365	17'363	2	0,0	
Autres produits ordinaires	7'051	5'447 ¹	1'604	29,4	
Autres charges ordinaires	- 858	- 871	13	- 1,5	
Autres résultats ordinaires	49'385	31'829	17'556	55,2	
Produit brut	2'057'764	1'893'757	164'007	8,7	
Charges de personnel	- 748'525	- 696'989	- 51'536	7,4	22
Autres charges d'exploitation	- 408'876	- 371'514 ^{2,3}	- 37'362	10,1	23
Charges d'exploitation	- 1'157'401	- 1'068'503	- 88'898	8,3	
Bénéfice brut	900'363	825'254	75'109	9,1	
Amortissements sur l'actif immobilisé	- 127'770	- 129'449	1'679	- 1,3	4
Correctifs de valeur, provisions et pertes	- 42'467	- 42'820	353	- 0,8	
Résultat intermédiaire	730'126	652'985	77'141	11,8	
Produits extraordinaires	53'852	11'753	42'099	358,2	24
Charges extraordinaires	- 6'693	- 5'140	- 1'553	30,2	24
Impôts	- 169'034	- 153'736	- 15'298	10,0	25
Bénéfice du Groupe	608'251	505'862	102'389	20,2	

Certains postes du compte de résultat de l'exercice précédent ont été transférés comme suit:

- 1) Les remboursements de frais et les produits des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat qui figuraient jusqu'ici dans les «Autres produits ordinaires» sont désormais enregistrés dans les «Produits des commissions sur les autres prestations de service».
- 2) Les frais liés au trafic des paiements, les coûts de production des cartes Maestro et des cartes de compte, les frais de compte postal ainsi que les charges des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat qui figuraient jusqu'ici dans les «Autres charges d'exploitation» sont désormais enregistrés dans les «Charges de commissions».
- 3) Les frais des versements postaux et les frais de port facturés aux clients qui figuraient jusqu'ici dans les «Produits des commissions sur les autres prestations de service» sont désormais enregistrés (en tant que réduction des charges) dans les «Charges de commissions» ou dans les «Autres charges d'exploitation».



Tableau de financement du Groupe 2005

	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement int.)				
Bénéfice du Groupe	608'251	–	505'862	–
Amortissements sur l'actif immobilisé	127'770	–	129'449	–
Correctifs de valeur et provisions	198'982	159'068	215'522	188'714
Comptes de régularisation actifs	–	3'757	70'600	–
Comptes de régularisation passifs	23'140	–	–	85'241
Rémunération des parts sociales, exercice précédent	–	19'306	–	17'440
Solde	776'012	–	630'038	–
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Variation nette du capital social	33'909	–	41'500	–
Participations évaluées selon la méthode Equity	17'407	–	–	–
Solde	51'316	–	41'500	–
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations	54'166	64'765	17	242'121
Immeubles	45'446	116'530	30'083	110'713
Autres immobilisations corporelles /objets en leasing financier	3'998	87'113	2'009	77'624
Valeurs immatérielles	13	7'963	57	8'984
Solde	–	172'748	–	407'276
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements envers les banques	–	1'261'743	–	1'537'654
Engagements envers la clientèle				
sous forme d'épargne et de placements	2'071'540	–	2'684'371	–
Autres engagements envers la clientèle	–	186'356	2'144'530	–
Obligations de caisse	643'483	–	791'294	–
Emprunts obligataires	–	200'000	470'000	605'000
Prêts des central. d'émission de lettres de gage	925'200	542'850	565'300	1'044'050
Autres passifs	–	63'527	17'569	–
Créances résultant de papiers monétaires	2'389	–	1'926	–
Créances sur les banques	2'121'303	–	1'536'855	–
Créances sur la clientèle	205'350	–	628'546	–
Créances hypothécaires	–	4'421'690	–	5'317'312
Portefeuilles de titres et de métaux précieux dest. au négoce	–	36'546	5'187	–
Immobilisations financières	41'092	–	153'694	–
Autres créances	–	71'336	–	734'906
Liquidités	119'111	–	–	24'612
Solde	–	654'580	–	264'262
Total source de fonds	827'328	–	671'538	–
Total emploi de fonds	–	827'328	–	671'538

Annexe aux comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen

Commentaires sur l'activité commerciale

Organisées en coopératives, les 421 Banques Raiffeisen de Suisse privilégient les opérations de banque de détail. Les prestations proposées à la clientèle privée et commerciale comprennent d'une part les opérations traditionnelles de l'épargne et des hypothèques, d'autre part la gamme complète des prestations du trafic des paiements, les opérations sur titres et sur fonds de placement ainsi que les affaires de leasing et de crédit à la consommation. Ces prestations sont fournies par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, les sociétés spécialisées du Groupe ou des partenaires de coopération.

Les Banques Raiffeisen déploient leur activité dans des circonscriptions clairement délimitées. Les crédits sont principalement accordés aux sociétaires, moyennant garantie, et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation. Les statuts des Banques Raiffeisen excluent toute opération à l'étranger.

Grâce au regroupement au sein de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, les établissements affiliés ont accès à de nombreux services, notamment des conseils dans le domaine de la gestion, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la construction (y compris l'assurance), de la formation et du droit. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen occupe la fonction de direction stratégique du Groupe Raiffeisen. Elle est également responsable de la gestion du risque, des liquidités et assure la compensation financière à l'échelle du Groupe. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen coordonne en outre les activités du

Groupe, met en place les conditions cadres pour les activités commerciales des Banques Raiffeisen locales (par exemple pour l'informatique, les infrastructures ou le refinancement), qu'elle soutient et conseille dans tous les domaines, afin qu'elles puissent se concentrer sur leurs compétences de base, à savoir le conseil et la vente de prestations bancaires. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen a le droit de consacrer jusqu'à 5% de la somme du bilan consolidé du Groupe, pondérée en fonction des risques, à des engagements à l'étranger, les facteurs de pondération des risques de la loi sur les banques étant par ailleurs applicables.

Corrigé des postes à temps partiel, l'effectif du Groupe atteignait 6549 personnes au 31 décembre 2005, contre 6304 personnes l'année précédente.

Commentaires sur la gestion des risques

Le règlement «Politique de risque de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et du Groupe Raiffeisen» (abrégé «politique de risque») pose les fondements de la gestion des risques. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs sur les revenus, à prémunir le Groupe Raiffeisen contre des pertes extraordinaires extrêmement lourdes et à conserver ainsi qu'à consolider sa bonne réputation. Savoir assumer des risques représente l'une des compétences majeures du Groupe Raiffeisen. Celui-ci n'assume aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'importance et la dynamique et sans s'être assuré que les conditions en matière de technologies, de personnel et de connaissances sont satisfaites.

Processus de gestion des risques = Le processus de gestion des risques, qui comprend les catégories risques de



crédit, risques de marché et risques opérationnels, s'articule autour des éléments suivants:

- l'identification des risques
- la mesure et l'évaluation des risques
- la gestion des risques qui revient aux gestionnaires de risque désignés à cet effet et qui, dans les limites fixées, assument personnellement la responsabilité des risques qui sont pris
- la délimitation des risques par le biais de seuils à ne pas dépasser

La Gestion du risque du Groupe, chargée de surveiller le respect et la mise en œuvre de la politique de risque et Compliance, veille au respect des dispositions réglementaires.

Risques de crédit: Les unités d'affaires du Groupe Raiffeisen, à savoir les Banques Raiffeisen, la Coopérative de cautionnement, Raiffeisen Finance SA, Raiffeisen Leasing et l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, gèrent leurs risques de crédit de façon autonome en se conformant aux normes du Groupe.

Ce sont avant tout les Banques Raiffeisen qui sont confrontées aux risques de crédit. Il s'agit principalement de prêts et crédits à la clientèle accordés à une ou plusieurs personnes physiques ou à des clients commerciaux. Par client commercial, on entend les très petites et petites entreprises actives dans les circonscriptions des Banques Raiffeisen. Les risques de crédit sont limités essentiellement par le biais de garanties des créances détenues.

Des normes appliquées à l'échelle du Groupe, établies sur la base de la politique de risque de crédit, servent à évaluer l'honorabilité et la capacité de crédit. Une honorabilité positive et une capacité de financement éprouvée constituent en effet le préalable à toute validation du crédit. Les prêts aux particuliers et aux personnes morales font l'objet d'un classement suivant une procédure de notation interne des clients et, partant de là, d'un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est répartie en quatre classes de risque qu'un système de points permet de cerner plus en détail. Un instrument d'évaluation du risque de crédit souple et éprouvé depuis des années permet ainsi de prendre en compte les facteurs essentiels de la gestion du risque de crédit, à savoir la tarification ajustée au risque, la gestion de portefeuille et l'identification ainsi que la constitution de correctifs de valeur individuels.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères uniformes. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas d'un logement à usage propre, la réglementation se base sur une valeur réelle aussi réaliste que prudente, alors que dans le cas d'immeubles locatifs, il est fait référence à la valeur de rendement ou éventuellement à une valeur vénale pondérée. Dans le cas d'immeubles commerciaux/artisanaux, la réglementation se base sur la valeur de rendement. Dans le cas d'immeubles commerciaux/artisanaux à usage propre, la valeur de rendement est calculée en fonction de la capacité bénéficiaire du débiteur et en tenant compte d'une valeur d'usage éventuellement réalisable sur le marché par

un tiers. Des obligations d'amortissement différencierées s'appliquent aux hypothèques de 2^e rang. Toutes les unités commerciales au sein de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen peuvent en outre faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement.

La procédure d'autorisation, basée sur une réglementation des compétences axée sur le risque, est brève dans sa propre circonscription grâce à une décision décentralisée en matière de crédit et le savoir-faire notable des Banques Raiffeisen sur le marché immobilier. Une approche conservatrice pour les valeurs d'avance et une procédure d'autorisation par paliers viennent compléter ce processus d'autorisation du risque de crédit.

Les créances sont contrôlées en permanence et les notations mises à jour périodiquement en fonction du client et du crédit concernés pendant toute la durée du crédit. La notation est revue au terme de 12 mois maximum en cas de non couverture des créances, sinon, la périodicité de la revue est déterminée par le genre des garanties déposées, dont la valeur est contrôlée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché et l'ensemble du crédit à nouveau autorisé.

Une instruction interne réglemente de manière uniforme la constitution et la dissolution des correctifs de valeur individuels pour risques de défaillance au niveau de l'ensemble du Groupe Raiffeisen. Elle spécifie le mode de calcul de la valeur de liquidation d'éventuelles garanties et les correctifs de valeur individuels en cas de signes dénotant des

positions menacées, de positions en souffrance ou encore de positions au nombre de points de notation élevé. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

Les risques de crédit auxquels sont confrontés les départements Banque centrale et Succursales & Crédits de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen résultent des risques de contrepartie (résultant d'opérations réalisées avec des banques commerciales, la clientèle institutionnelle, entreprises et privée). Des notations externes servent à autoriser et à contrôler les opérations réalisées avec les banques. Les opérations hors bilan telles que les instruments financiers dérivés sont converties en leur équivalent crédit respectif grâce à des facteurs internes.

L'Union Suisse des Banques Raiffeisen dispose d'une gestion de portefeuille de crédit centralisée permettant le monitoring de l'ensemble des risques de défaillance en fonction de critères variés (types de débiteurs et de crédit, envergure du crédit, points de notation, secteurs, types de couvertures, produits de crédit, pays et régions, correctifs de valeur) et, par là même, la gestion des divers sous-portefeuilles. Le Groupe Raiffeisen dispose d'un portefeuille de crédits largement diversifié en termes d'emprunteurs, de régions et de secteurs.

Risques de marché: Les opérations de bilan constituant une part non négligeable de l'activité du Groupe, les fluctuations de taux d'intérêt peuvent exercer une influence considérable sur les intérêts. Le pilotage de la transformation des échéances et du risque de variation des taux



Exigences de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négociation

	31.12.2005 en 1000 CHF	Ø 2005 en 1000 CHF	31.12.2004 en 1000 CHF
Devises et métaux précieux	4'633	6'447	3'798
Instruments de taux	31'544	38'968	40'215
Titres de particip. et indices	2'536	1'638	543
Total	38'713	47'053	44'556

d'intérêt qui en résulte occupe par conséquent une place très importante. La gestion du risque de fluctuation des taux d'intérêt est assumée par chacune des Banques Raiffeisen dans le cadre des limites sensibles et par l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Elles disposent à cet effet du soutien d'instruments modernes permettant d'effectuer des analyses de sensibilité pertinentes. En outre, les banques peuvent solliciter l'assistance technique de la Trésorerie de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. L'effet potentiel de telles variations sur la valeur de marché et le résultat du Groupe Raiffeisen est déterminé périodiquement au moyen d'analyses de sensibilité et publié dans le cadre du rapport sur les risques.

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par la Trésorerie conformément aux dispositions de la loi sur les banques.

Seule l'Union Suisse des Banques Raiffeisen gère un portefeuille de négociation. Les Banques Raiffeisen, pour leur part, ne détiennent aucun portefeuille de titres destinés au négociation. Les risques de marché rattachés à ces portefeuilles, notamment ceux résultant de transactions sur devises, métaux précieux, actions et des fluctuations des taux d'intérêt, se répercutent uniquement au niveau de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen. Le secteur Gestion du risque du Groupe surveille tous les jours les risques liés au portefeuille de négociation.

Seuls les courtiers qualifiés de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen sont habilités à exécuter les opérations sur instruments financiers dérivés. Le service de négociation traite

les produits dérivés tant sur les marchés organisés que de gré à gré (OTC), pour compte propre et pour le compte des clients. Les positions de produits dérivés détenues en propre servent avant tout de couverture.

Le tableau en bas à gauche de la page 92 renseigne sur les exigences de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négociation.

Risques opérationnels: Par risques opérationnels, Raiffeisen désigne les risques de perte financière ou d'atteinte à la réputation résultant de l'inefficacité ou de la défaillance de processus, systèmes et collaborateurs internes au Groupe, ou d'événements extérieurs. La gestion des risques opérationnels échoit aux fonctions de ligne concernées et la surveillance à la Gestion des risques du Groupe. Les risques opérationnels sont limités au moyen de contrôles internes, ainsi que de règlements internes, d'instructions techniques et de travail et font l'objet de vérifications périodiques par la Révision interne. Afin de limiter et surveiller les risques juridiques, des conseillers juridiques externes sont consultés au cas par cas.

Obligation de respecter les dispositions relatives aux fonds propres, à la répartition des risques et aux liquidités: En vertu de la décision de la Commission fédérale des banques (CFB) du 24 septembre 1997, les Banques Raiffeisen sont libérées de l'obligation de satisfaire aux exigences en matière de fonds propres, de répartition des risques et de liquidités sur une base individuelle. Ces dispositions doivent toutefois être respectées au niveau de la consolidation du Groupe.

Externalisation: L'exploitation du réseau réservé à la communication des données a été externalisée au profit de TDC Switzerland AG (sunrise). Cette prestation est fournie en conformité avec les dispositions de la circulaire 99/2 de la CFB.

Principes de consolidation, d'évaluation et d'établissement du bilan

Principes: La tenue des comptes, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente et aux directives et instructions de la Commission fédérale des banques. Les positions détaillées des postes du bilan sont évaluées séparément. Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de l'image fidèle (True and Fair View) et donnent une image correspondante de la situation patrimoniale, financière et des résultats du Groupe Raiffeisen.

Principes de consolidation ■ **Généralités:** La consolidation des établissements bancaires regroupés au sein du Groupe Raiffeisen, de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et des entreprises qui y sont rattachées présente des différences fondamentales par rapport à la consolidation d'une holding traditionnelle. Les Banques Raiffeisen sont propriétaires de la centrale de l'Union et des principales sociétés du Groupe et, à ce titre, elles font donc œuvre de sociétés mères. Juridiquement, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, en dépit de son rôle de coordination et de pilotage à l'échelle du Groupe, de pool de liquidité et de filet de sécurité, est à considérer comme une filiale. Les



compétences de direction et le droit d'émettre des directives sont régis par les statuts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen et les règlements afférents.

La consolidation ne prend pas comme point de départ l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à titre de société mère, mais regroupe les comptes annuels des 421 Banques Raiffeisen et de leurs participations communes dans le Groupe Raiffeisen. Le capital social figurant aux comptes consolidés correspond ainsi à la somme des capitaux sociaux des différentes Banques Raiffeisen.

Périmètre et méthode de consolidation: Les comptes consolidés du Groupe comprennent les comptes annuels des diverses Banques Raiffeisen, de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses, de Raiffeisen Finance SA, de Raiffeisen Leasing et de Raiffeisen Informatique SA.

D'après la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et passifs, les opérations hors bilan ainsi que les produits et charges sont enregistrés à 100%, le capital étant consolidé selon la méthode dite de «Purchase» où tous les principaux engagements et créances, les opérations hors bilan et les charges et produits résultant d'opérations entre les sociétés en question sont compensés les uns les autres. Ce mode opératoire exclut la réalisation de bénéfices intermédiaires significatifs qui sont dès lors négligés lors de la consolidation.

Les participations minoritaires de 20 à 50% sont intégrées dans le périmètre de consolidation selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations inférieures à 20% et celles peu significatives en terme de capitaux et de bénéfices ou dépourvues de caractère stratégique ne sont pas consolidées, mais inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires.

Jour critère de consolidation: Les sociétés faisant l'objet d'une consolidation intégrale bouclent leurs comptes au 31 décembre.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan ▶
Saisie des opérations: Toutes les opérations exécutées et achevées au jour critère du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation qui ont été définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant achevées mais non exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères: Les créances et engagements ainsi que les espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour critère du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négociation». Les transactions en monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Liquidités, créances sur papiers monétaires, fonds passifs: Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. L'escompte non encore réalisé

sur les papiers monétaires de même que les agios ou disagios sur propres emprunts et sur les prêts de lettres de gage sont délimités sur la durée correspondante.

Créances sur les banques et les clients, créances hypothécaires: L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme menacées. Les créances menacées et les éventuelles garanties sont évaluées à leur valeur de liquidation. Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances menacées sur la base d'analyses régulières des divers engagements de crédit, en prenant en compte la solvabilité du débiteur ou le risque de contrepartie, ainsi que la valeur de liquidation nette réalisable estimée des couvertures. Si le recouvrement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait l'objet d'une correction de valeur intégrale.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours, mais non payés, sont réputés en souffrance. Concernant les crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et menacés (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais sont directement attribués aux correctifs de valeur et provisions.

La sortie définitive d'une créance de nos livres intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme le bouclage de la procédure de réalisation. Les créances menacées sont à nouveau classées comme jouissant de leur valeur totale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont à nouveau payés dans les délais selon les dispositions contractuelles et que d'autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions». Les objets financés par leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle» conformément à la méthode de la valeur au comptant. Les éléments d'amortissement contenus dans les primes de leasing sont directement compensés avec la valeur comptable des objets en question.

Opérations de prêt et d'emprunt de titres: Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris. Les titres empruntés et reçus en qualité de garanties ne sont inscrits avec effet sur le bilan que lorsque l'Union Suisse des Banques Raiffeisen contrôle les droits contractuels que comprennent ces titres. Les titres prêtés et mis à disposition en qualité de garanties ne sont sortis du bilan que lorsque l'Union Suisse des Banques Raiffeisen perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires le cas échéant.



Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et d'emprunt ainsi que de prise et de mise en pension de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Mise et prise en pension de titres (Repurchase et Reverse Repurchase): Les titres acquis avec obligation d'achat (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties et inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris. Les titres reçus ou livrés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou sortis de la comptabilité que lorsque le contrôle des droits contractuels que comprennent ces titres disparaît. La valeur de marché des titres reçus ou livrés est surveillée quotidiennement pour, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités sur la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce: Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur (Fair Value). Concernant les positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce».

Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital pour positions de négoce sont débités du résultat des opérations de négoce, qui sont créditées au produit des intérêts.

Immobilisations financières: Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale s'ils sont détenus dans le dessein d'être revendus avant leur échéance. Les titres de créance acquis dans l'intention de les garder jusqu'à l'échéance font l'objet d'une évaluation selon la méthode dite «Accrual», c'est-à-dire que l'agio ou le disagio font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle. Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement évalués selon le principe susmentionné, les participations et les immeubles repris des opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. La moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation équivaut à la valeur la plus basse.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes de métaux précieux sont évalués à la valeur de marché au jour de clôture du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation se fait selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations non consolidées: Evaluées selon la méthode de la mise en équivalence, les participations non con-

solidées comprennent les participations minoritaires entre 20 et 50%. Ce poste du bilan comprend en outre les participations inférieures à 20%, ainsi que celles à caractère d'infrastructures. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir les coûts d'acquisition déduction faite des amortissements nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles: Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au prix d'acquisition, investissements générateurs de plus-value en sus. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie prévue:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et améliorations locatives	maximum 15 ans
Installations informatiques	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les petits investissements sont affectés directement aux charges d'exploitation.

Les rénovations importantes génératrices de plus-value sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges.

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus cons-

tante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet sur le compte de résultat. Si le contrôle de stabilité d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est alors amortie comme prévu pendant la durée d'utilisation nouvellement définie.

Valeurs immatérielles: Goodwill: Si, lors de l'achat d'une société, les coûts d'acquisition sont plus élevés que les actifs nets repris et évalués selon les directives du Groupe, le montant résiduel est activé en tant que Goodwill. Le Goodwill fait alors l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue. La période d'amortissement court généralement pendant cinq ans, voire jusqu'à 20 ans dans certains cas justifiés.

Autres valeurs immatérielles: Les autres valeurs immatérielles acquises sont inscrites au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables depuis plus de cinq ans. Les valeurs immatérielles auto-générées ne sont pas inscrites à l'actif. L'inscription au bilan des valeurs immatérielles s'effectue à la valeur d'acquisition, elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue définie comme suit:

Logiciels	maximum 3 ans
Autres valeurs immatérielles	maximum 3 ans



La stabilité des valeurs immatérielles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet sur le compte de résultat. Si le contrôle de stabilité d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est alors amortie comme prévu pendant la durée d'utilisation nouvellement définie.

Correctifs de valeur et provisions: Dans un souci de prudence, des provisions et des correctifs de valeur individuels ont été constitués pour tous les risques identifiables le jour de clôture du bilan.

Impôts: Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue. Des impôts latents de 23,0% (contre 22,9% l'année précédente) ont été calculés sur les réserves non déclarées, et inscrits au bilan comme provisions à ce titre.

Engagements conditionnels, irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires: Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Instruments financiers dérivés: Mention dans les opérations hors bilan et dans l'annexe: Les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le montant des sous-jacents correspondants, figurent dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Inscription au bilan: Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus en nom propre sont mentionnées au bilan indépendamment de leur traitement au niveau du compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en Bourse conclus par la Banque en qualité de commissionnaire sont indiquées au bilan uniquement dans la mesure où ces contrats ne sont pas garantis par des dépôts de marge. Les valeurs de remplacement de contrats négociés hors Bourse passés par la Banque à titre de commissionnaire sont toujours mentionnées.

Les opérations de couverture de la Trésorerie passent par le portefeuille de négociation, autrement dit, la Trésorerie n'intervient pas elle-même sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan (voir tableau «Instruments financiers dérivés avec contreparties externes» à la rubrique «Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice» de l'annexe pages 116/117).

Traitement au niveau du compte de résultat: Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négociation sont évalués à leur juste valeur pour autant qu'ils soient cotés en Bourse ou qu'il existe un marché représentatif, sinon c'est le principe de la valeur minimale qui s'applique.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation de taux sont évalués selon la méthode «Accrual». Les gains ou les pertes d'intérêts résultant de la liquidation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Modifications par rapport à l'exercice précédent: Les dispositions concernant l'évaluation des stocks de métaux dans les immobilisations financières ainsi que l'évaluation des valeurs immatérielles sont désormais intégrées aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan

La durée d'amortissement du Goodwill a été adaptée conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et s'étend désormais, en règle générale, sur cinq ans au lieu de trois ans auparavant. Cette modification n'a pas d'incidence matérielle puisque actuellement, aucun Goodwill n'est inscrit à l'actif.

Evénements intervenus après la date de clôture du bilan: Aucun événement majeur devant être mentionné au bilan et/ou dans l'annexe n'est survenu au moment de l'établissement des comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen au 31 décembre 2005.





La voie vers l'avenir Passer sans effort d'un lieu à un autre. Avancer en toute quiétude dans l'espace et dans le temps.



Informations sur le bilan

1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1000 CHF	Autres garanties en 1000 CHF	En blanc* en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Prêts				
Créances sur la clientèle	2'103'089	487'120	4'298'212	6'888'421
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	77'376'608	—	167'261	77'543'869
Immeubles commerciaux et de bureaux	5'891'463	—	208'030	6'099'493
Artisanat et industrie	215'765	—	4'697	220'462
Autres	9'629	—	19'816	29'445
Total des prêts	85'596'554	487'120	4'698'016	90'781'690
Exercice de référence				
Exercice précédent	81'209'982	473'126	4'882'242	86'565'350
Hors bilan				
Engagements conditionnels	60'737	77'861	177'750	316'348
Engagements irrévocables	613'764	38'587	67'225	719'576
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.	—	—	39'345	39'345
Total hors bilan	674'501	116'448	284'320	1'075'269
Exercice précédent	572'167	195'870	178'614	946'651
* y compris prêts à correctifs de valeur				
	Montant brut en 1000 CHF	Valeur estimée de réalisation des sûretés en 1000 CHF	Montant net en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
Créances compromises				
Exercice de référence	1'554'681	1'048'688	505'993	497'959
Exercice précédent	1'603'487	1'081'102	522'385	505'397

2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce		
Titres de créance		
cotés*	19'877	9'155
non cotés	—	—
Titres de participation	12'241	6'493
Métaux précieux	24'079	4'003
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	56'197	19'651
* coté = négocié auprès d'une Bourse reconnue		
	Valeur comptable exercice de réf. en 1000 CHF	Valeur comptable exercice préc. en 1000 CHF
	Juste valeur exercice de réf. en 1000 CHF	Juste valeur exercice préc. en 1000 CHF
Immobilisations financières		
Titres de créance	2'741'634	2'787'307
dont titres dest. à être conservés jusqu'à l'échéance	2'741'634	2'787'307
dont titres éval. selon le principe de la val. la plus basse	—	—
Titres de participation	31'537	16'804
Métaux précieux (stocks destinés à la couverture des engagements résultant des comptes métal)	43'195	35'510
Immeubles	38'314	56'151
Total des immobilisations financières	2'854'680	2'895'772
	2'917'224	2'999'137
Participations		
avec valeur de cours	290'435	254'808
sans valeur de cours	67'696	93'297
Total des participations	358'131	348'105



3 Indications sur les participations essentielles

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Ex. de référence Part aux voix et au capital en %	Ex. précédent Part aux voix et au capital en %
3.1 Sociétés du Groupe					
Union Suisse des Banques Raiffeisen	St-Gall	banque centrale, services de l'Union	320'000	100	100
Coopérative de cautionnement Raiffeisen	St-Gall	coopé. de cautionnement	37'696	100	100
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses	St-Gall	centrale d'émission	20'434	100	100
dont non libérée			20'434		
Raiffeisen Finance SA	St-Gall	société de financement	5'000	100	100
Raiffeisen Leasing	St-Gall	société de leasing	2'526	100	100
Raiffeisen Informatique SA	Dietikon	services informatiques	8'300	100	100
3.2 Participations évaluées selon la méthode Equity					
cosba private banking ag	Zurich	banque	100'000	–	25,0
Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire	Zurich	banque de lett. de gage	300'000	20,8	19,7
dont non libérée			189'000		
3.3 Autres participations non consolidées					
Viseca Card Services SA	Zurich	services financiers	20'000	19,0	19,0
Vontobel Holding AG	Zurich	services financiers	65'000	12,5	12,5
Telekurs Holding SA	Zurich	services financiers	45'000	4,0	4,0
Helvetia Patria Holding	St-Gall	services financiers	86'529	2,7	2,7

4 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Ammortis- sements cumulés en 1000 CHF	Valeur comp- table à la fin de l'exer- cice préc. en 1000 CHF	Change- ments d'affec- tation en 1000 CHF	Inves- tissements en 1000 CHF	Désinves- tissements en 1000 CHF	Amortisse- ments en 1000 CHF	Valeur à la fin de l'exercice de réf. en 1000 CHF
Participations non consolidées								
Participations évaluées selon la méthode Equity								
Autres participations	55'126	– 960	54'166	22'653	28'733 ¹	– 54'166	–	51'386
Total des participations non consolidées	397'794	– 49'689	348'105	–	64'765	– 54'166	– 573	358'131
Immobilisations corporelles								
Immeubles								
Imm. à l'usage de la banque	1'341'628	– 243'477	1'098'151	339	98'603	– 29'691	– 28'852	1'138'550
Autres immeubles	311'607	– 70'823	240'784	– 14'160	17'927	– 15'755	– 5'435	223'361
Autres immob. corporelles	709'567	– 472'214	237'353	14'013	87'113	– 3'998	– 86'350	248'131
Objets financés par leasing	24'498	– 2'893	21'605	– 210	–	–	– 366	21'029
Total des immob. corporelles	2'387'300	– 789'407	1'597'893	– 18	203'643	– 49'444	– 121'003	1'631'071
Valeurs immatérielles								
Autres valeurs immatérielles								
Total des valeurs immatérielles	39'620	– 29'829	9'791	18	7'963	– 13	– 6'194	11'565

1) Les investissements comprennent un montant de 25,5 millions de francs au titre de l'effet de la première évaluation de la Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire selon la méthode Equity.

2) Les investissements comprennent les gains de cours de participations à hauteur de 35,6 millions de francs comptabilisés dans le résultat extraordinaire.

en 1000 CHF
Valeur d'assurance incendie des immeubles
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation



5 Autres actifs et passifs

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Autres actifs		
Valeurs de remplacement	113'291	96'987
Compte de compensation	–	5'123
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	734	3
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance du personnel	40'755	36'302
Comptes d'ordre impôts indirects	834'203	782'930
Autres actifs et passifs divers	16'170	12'472
Total des autres actifs	1'005'153	933'817
Autres passifs		
Valeurs de remplacement	135'597	187'992
Compte de compensation	34'494	–
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	32'763	40'875
Redevances dues, impôts indirects	167'360	169'111
Comptes d'ordre contributions aux assurances sociales et à la prévoyance du personnel	54'035	50'330
Comptes d'ordre	5'813	44'835
Autres passifs divers	7'323	7'769
Total des autres passifs	437'385	500'912

6.1 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. Mont. de la créance dont sollicité en 1000 CHF	Exercice préc. Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. Exercice de réf. Mont. de la créance dont sollicité en 1000 CHF
Créances hypothécaires	5'904'406	4'433'481	5'896'708	4'039'660
Immobilisations financières	1'298'024	903'498	1'829'454	1'461'482
Immobilisations corporelles	24'856	13'141	31'275	19'625
Total des actifs mis en gage	7'227'286	5'350'120	7'757'437	5'520'767

6.2 Opérations de prêt et de mise en pension effectuées avec des titres

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Prêtent. découl. de la mise en gage de liq. lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	6'737'225	8'076'821
Engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt et de la mise en pension de titres	4'373'523	7'782'953
Titres détenus pour propre compte prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	903'498	1'461'482
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction.	903'498	1'461'482
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction.	6'833'076	8'218'435
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	3'472'003	6'353'975



7 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	55'271	66'919
Autres engagements envers la clientèle	66'680	83'729
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	121'951	150'648

Institutions de prévoyance du Groupe Raiffeisen

La plus grande partie des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de la caisse de retraite ou du fonds de retraite de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR). L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 60 ans en acceptant une réduction de la rente. La caisse de retraite de l'USBR couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Le fonds de retraite couvre exclusivement les prestations surobligatoires.

Le 1^{er} janvier 2005, la caisse de retraite de l'USBR est passée de la primauté des prestations à celle des cotisations. Les frais de transfert uniques qui servent en première ligne au maintien des droits acquis par les preneurs d'assurance plus âgés se montent à 31'772'944 francs. Sur ce montant, la fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR a fourni 21'912'040 francs. Le solde a été imputé directement au compte de résultat.

Les institutions de prévoyance de l'USBR sont axées sur la primauté des cotisations au sens de la norme Swiss-GAAP RPC 16. En d'autres termes, – les cotisations de l'employeur sont définies de manière fixe,

- le principe des cotisations fixes pour l'entreprise est maintenu au cas où l'institution de prévoyance ne disposera pas des actifs nécessaires,
- des situations spéciales en matière de placement ou d'assurance auprès de l'institution de prévoyance n'occasionnent aucune augmentation ni réduction des coûts pour l'entreprise,
- les surplus de l'institution de prévoyance sont toujours utilisés en faveur des destinataires.

En 2005, le Groupe Raiffeisen a réglé et comptabilisé l'ensemble des cotisations de l'employeur par les charges de personnel. Suite à des paiements consentis sur une base volontaire, les coûts du Groupe Raiffeisen pour les prestations de prévoyance sont supérieurs aux cotisations réglementaires de l'employeur. Pour plus de détails, voir annexe 22 «Charges de personnel».

Étant donné que les institutions de prévoyance sont axées sur la primauté des cotisations, aucun calcul actuariel n'est nécessaire selon une méthode rétrospective pour le rapport de gestion à publier.

Au 31.12.2005, il existait une réserve de cotisations de l'employeur à hauteur de 56'004'876 francs (exercice précédent: 67'467'883 francs) auprès de la fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR.

Il n'existe aucun engagement découlant de la dissolution de rapports de travail, pour lesquels aucune provision n'a été constituée.

8 Présentation des emprunts obligataires en cours

	Emission	Taux d'intérêt	Echéance	Résiliation anticipée	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Emprunts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen					
	1996	4,000	06.02.2006		100'000
	1998	3,500	24.08.2006		150'000
	1999	3,250	27.05.2009		250'000
	2000	4,625	22.06.2006		500'000
	2001/02	4,000	02.02.2011		600'000
	2004	1,400	19.02.2007		70'000
	2004	3,000	05.05.2014		400'000
					2'070'000
Total emprunts de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen					
Emprunts de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses					
	1997	4,250	05.02.2007		100'000
	1997	4,000	30.05.2007		100'000
	1997	4,125	20.11.2007		100'000
	1998	3,500	30.01.2006		200'000
	1998	3,250	31.03.2008		200'000
					700'000
Total emprunts de la Centrale d'émis. des Banques Raiffeisen suisses					
Prêts de la Banque des lettres de gage d'étab. suisses de crédit hypot.					
	div.	3,039	div.		4'304'350
Total prêts de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaires					
					4'304'350
Total des emprunts en cours					
					7'074'350

9 Correctifs de valeur et provisions

	Etat à la fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes à leur but en 1000 CHF	Nouvelles affectations, intérêts en souffrance en 1000 CHF	Dissolution ou constitutions à charge du cpt. de résultat en 1000 CHF	Dissolutions au profit du compte de résultat en 1000 CHF	Etat à la fin de l'exercice de référence en 1000 CHF
Provisions pour impôts latents	528'324	–	–	45'005 ¹	–	573'329
Correctifs de val. et prov. pour risques de défaillance (risque de recouvrement et risque-pays)	505'397	– 46'157	7'354	136'746	– 105'381	497'959
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	23'734	– 6'221	–	9'877	– 1'309	26'081
dont provisions pour frais de restructuration*	3'400	– 661	–	1'300 ²	–	4'039
Total des correctifs de valeur et provisions	1'057'455	– 52'378	7'354	191'628	– 106'690	1'097'369

1) dont 5,2 millions de francs issus de la première évaluation de la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire selon la méthode Equity comptabilisés dans les réserves de bénéfice

2) constituées par le biais des charges de personnel



10 Justification des capitaux propres

	Effectif des sociét.	Nombre parts soc.	en 1000 CHF
Capitaux propres au début de l'exercice de référence			
Capital social avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	1'251'730	–	257'947
Capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires*			103'806
Total du capital social	1'251'730	–	361'753
Réserves de bénéfice			4'973'628
Total des cap. propres au début de l'exercice de réf. (avant répart. du bén.)	1'251'730	–	5'335'381
+ Versems. des nouv. sociétaires (avec obligation d'effectuer des vers. supplém.)	92'834	200	18'567
	210	300	63
	216	400	86
	1'671	500	836
+ Paiement de parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplém.			25'454
Total des versements de nouveaux sociétaires	94'931	–	45'006
– Remboursements aux sociétaires sortants	– 36'376	200	– 7'275
(avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires)	– 120	300	– 36
	– 101	400	– 40
	– 527	500	– 264
– Remboursem. de parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplém.			– 2'949
– Versements par réduction du nominal			– 533
Total des remboursements aux sociétaires sortants	– 37'124	–	– 11'097
+ Nouv. évaluation d'une participation selon la méthode Equity			17'407
– Rémunération du capital social des Banques Raiffeisen p. l'exercice précédent			– 19'306
+ Bénéfice du Groupe de l'exercice de référence			608'251
Total des cap. propres à la fin de l'exercice de réf. (avant répart. du bén.)	1'309'537	–	5'975'642
dont parts sociales avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires	1'280'049	200	256'010
	4'909	300	1'473
	4'216	400	1'686
	20'363	500	10'182
dont parts sociales sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires			126'311
Total du capital social à la fin de l'exercice de référence	1'309'537	–	395'662
dont réserves de bénéfice			4'971'729
dont bénéfice du Groupe			608'251
Obligation d'effectuer des versements supplémentaires des sociétaires			10'476'296

* Seuls les sociétaires qui détiennent une part sociale avec obligation d'effectuer des versements supplémentaires peuvent souscrire du capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires. Afin d'éviter les doubles imputations, le nombre des membres apparaît uniquement dans la rubrique «Capital social sans obligation d'effectuer des versements supplémentaires».

Montant des réserves statutaires ou légales ne pouvant être distribuées (selon SWISS GAAP RPC 24 ch. 11) sur la base des clôtures individuelles au 31.12.2005: 1'876'533'000 francs (année précédente 1'757'945'000 francs).

Aucun sociétaire ne détient plus de 5 pour cent des droits de vote.

11 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçables en 1000 CHF	Echéant dans 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans plus de 3 mois jusqu'à 12 m. en 1000 CHF	Echéant dans plus de 1 an jusqu'à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actif circulant							
Liquidités	1'139'567	–	–	–	–	–	1'139'567
Créances rés. de papiers monétaires	10'846	–	–	–	–	–	10'846
Créances sur les banques	733'478	–	7'410'805	1'985'434	–	–	10'129'717
Créances sur la clientèle	87'703	3'456'585	454'874	785'877	1'813'811	289'571	6'888'421
Créances hypothécaires	46'442	28'185'463	3'496'738	9'242'578	39'113'736	3'808'312	83'893'269
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	56'197	–	–	–	–	–	56'197
Immobilisations financières*	137'966	–	86'784	456'765	1'690'789	482'376	2'854'680
Total de l'actif circulant							
Exercice de référence	2'212'199	31'642'048	11'449'201	12'470'654	42'618'336	4'580'259	104'972'697
Exercice précédent	2'305'954	35'102'623	9'626'159	13'516'645	39'765'770	2'686'555	103'003'706
Fonds étrangers							
Engagements envers les banques	1'158'050	–	5'227'963	681'889	2'226'513	446'209	9'740'624
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	61'984'063	–	–	–	–	61'984'063
Autres engagements envers la clientèle	5'827'685	64'708	2'286'868	935'639	1'149'983	360'363	10'625'246
Obligations de caisse	–	–	591'964	1'668'568	7'822'360	674'609	10'757'501
Prêts de centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	–	–	300'000	1'208'000	2'848'850	2'717'500	7'074'350
Total des fonds étrangers							
Exercice de référence	6'985'735	62'048'771	8'406'795	4'494'096	14'047'706	4'198'681	100'181'784
Exercice précédent	6'332'365	59'980'089	11'080'884	4'516'559	13'305'191	3'517'422	98'732'510

* y compris l'immobilisation de 38'314'000 francs (exercice précédent 56'151'000 francs)

12 Crédits aux organes et transactions avec des parties liées

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
12.1 Crédits aux organes		
Membres des conseils d'administration et de surveillance de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen	15'843	16'006
Membres de la direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen	9'975	6'716
Total des crédits aux organes	25'818	22'722

12.2 Transactions avec des parties liées

Les procédures en vigueur en matière de traitement et de surveillance pour les crédits aux organes et les autres crédits sont identiques. Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance sont les mêmes que pour le reste de la clientèle. La Direction de la Banque bénéficie, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.



13 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de réf. Suisse en 1000 CHF	Exercice de réf. étranger en 1000 CHF	Exercice précédent Suisse en 1000 CHF	Exercice précédent étranger en 1000 CHF
Actifs				
Liquidités	1'136'758	2'809	1'251'277	7'401
Créances résultant de papiers monétaires	10'846	–	13'235	–
Créances sur les banques	2'783'519	7'346'198	3'633'000	8'618'020
Créances sur la clientèle	6'857'525	30'896	7'062'156	31'615
Créances hypothécaires	83'893'269	–	79'471'579	–
Portefeuilles de titres et de mét. précieux destinés au négoce	34'724	21'473	10'832	8'819
Immobilisations financières	2'785'996	68'684	2'874'382	21'390
Participations non consolidées	354'469	3'662	344'443	3'662
Immobilisations corporelles	1'631'071	–	1'597'893	–
Valeurs immatérielles	11'565	–	9'791	–
Comptes de régularisation	207'983	–	204'226	–
Autres actifs	1'005'153	–	933'817	–
Total des actifs	100'712'878	7'473'722	97'406'631	8'690'907
Passifs				
Engagements envers les banques	5'865'115	3'875'509	7'712'114	3'290'253
Eng. envers la clientèle sous forme d'épar. et de placements	60'771'235	1'212'828	58'792'413	1'120'110
Autres engagements envers la clientèle	10'375'698	249'548	10'561'447	250'155
Obligations de caisse	10'757'501	–	10'114'018	–
Prêts des centr. d'ém. de lettres de gage et emprunts	7'074'350	–	6'892'000	–
Comptes de régularisation	494'420	–	471'280	–
Autres passifs	437'385	–	500'912	–
Correctifs de valeur et provisions	1'097'369	–	1'057'455	–
Capital social	395'662	–	361'753	–
Réserve de bénéfice	4'971'729	–	4'467'766	–
Bénéfice du Groupe	608'251	–	505'862	–
Total des passifs	102'848'715	5'337'885	101'437'020	4'660'518

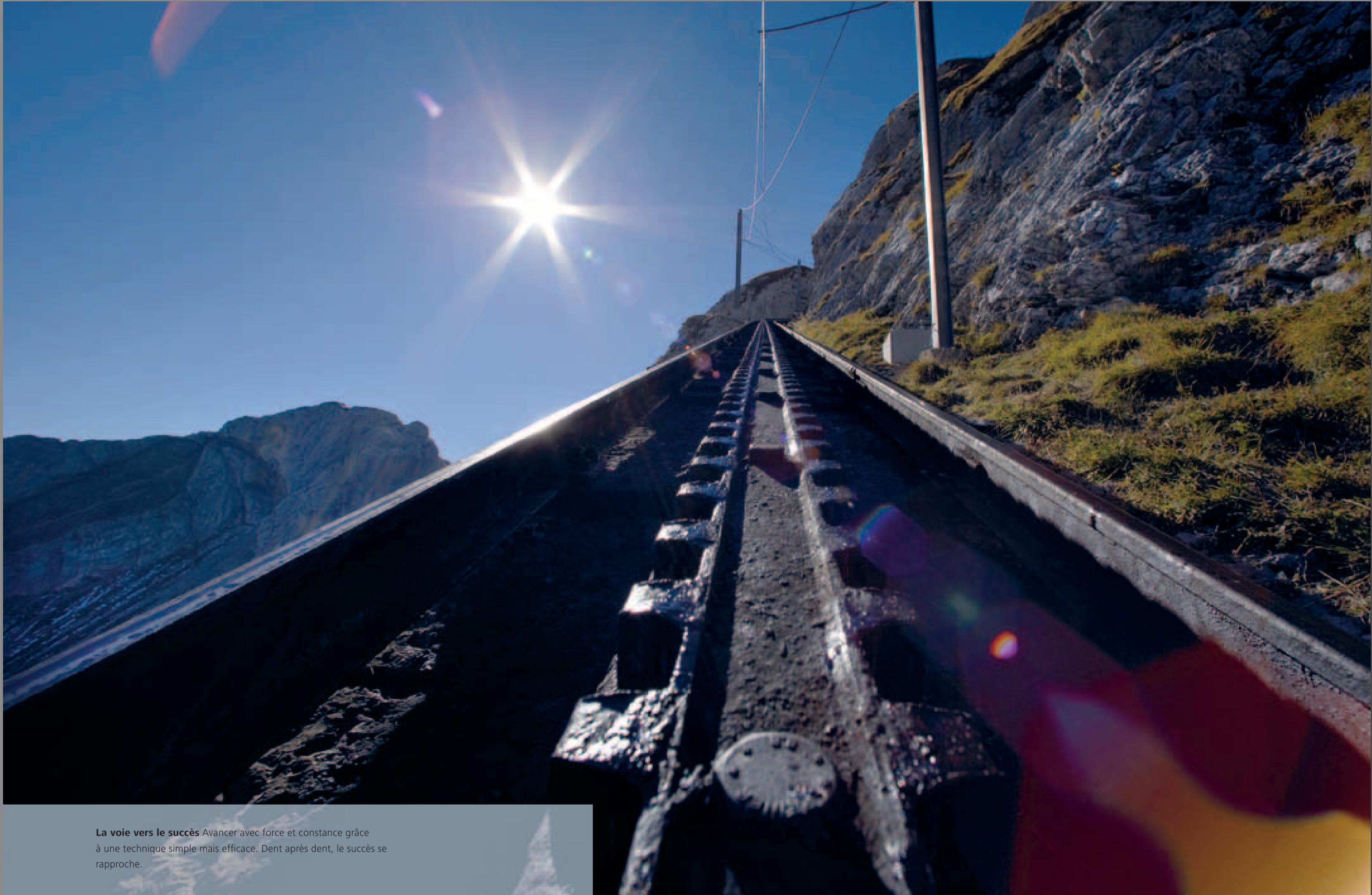
14 Total des actifs par pays/groupes de pays

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice de réf. part en %	Exercice préc. en 1000 CHF	Exercice préc. part en %
Actifs				
Suisse	100'712'878	93,09	97'406'631	91,81
Autres pays d'Europe	7'358'244	6,80	8'509'036	8,02
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	115'478	0,11	181'871	0,17
Total des actifs	108'186'600	100,00	106'097'538	100,00

15 Bilan par monnaie

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Actifs					
Liquidités	926'052	156'546	13'027	43'942	1'139'567
Créances résultant de papiers monétaires	9'901	831	88	26	10'846
Créances sur les banques	9'292'870	589'242	215'059	32'546	10'129'717
Créances sur la clientèle	6'875'131	7'971	5'103	216	6'888'421
Créances hypothécaires	83'893'269	–	–	–	83'893'269
Portefeuilles de titres et de métaux préc. dest. au négoce	28'978	–	3'140	24'079	56'197
Immobilisations financières	2'802'843	780	7'862	43'195	2'854'680
Participations	354'689	3'442	–	–	358'131
Immobilisations corporelles	1'631'071	–	–	–	1'631'071
Valeurs immatérielles	11'565	–	–	–	11'565
Comptes de régularisation	207'983	–	–	–	207'983
Autres actifs	1'005'153	–	–	–	1'005'153
Total des positions portées à l'actif	107'039'505	758'812	244'279	144'004	108'186'600
Préentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	116'878	362'782	260'745	15'560	755'965
Total des actifs	107'156'383	1'121'594	505'024	159'564	108'942'565
Passifs					
Engagements envers les banques	9'042'886	468'555	229'083	100	9'740'624
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	61'763'288	220'775	–	–	61'984'063
Autres engagements envers la clientèle	10'069'308	344'006	130'907	81'025	10'625'246
Obligations de caisse	10'757'501	–	–	–	10'757'501
Prêts des centr. d'émission de lettres de gage et emprunts	7'074'350	–	–	–	7'074'350
Comptes de régularisation	494'420	–	–	–	494'420
Autres passifs	437'385	–	–	–	437'385
Correctifs de valeur et provisions	1'097'369	–	–	–	1'097'369
Capital social	395'662	–	–	–	395'662
Réserve de bénéfice	4'971'729	–	–	–	4'971'729
Bénéfice du Groupe	608'251	–	–	–	608'251
Total des positions portées au passif	106'712'149	1'033'336	359'990	81'125	108'186'600
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	587'611	25'685	127'211	15'458	755'965
Total des passifs	107'299'760	1'059'021	487'201	96'583	108'942'565
Position nette par monnaie	– 143'377	62'573	17'823	62'981	–
Cours de conversion des monnaies étrangères					
EUR				1,557	1,543
USD				1,312	1,133





La voie vers le succès Avancer avec force et constance grâce à une technique simple mais efficace. Dent après dent, le succès se rapproche.

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

16 Engagements conditionnels

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Garanties de crédit	142'100	121'205
Prestations de garantie	63'888	64'773
Autres engagements conditionnels	110'360	122'239
Total des engagements conditionnels	316'348	308'217

17 Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

17.1 Instruments de négoce avec contreparties internes et externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Instruments de taux						
Contrats à terme, FRA compris	–	1'186	250'000	–	–	250'000
Swaps	177'711	179'678	10'565'000	17'426'500	4'273'000	32'264'500
Futures	–	–	797'248	75'000	–	872'248
Options (OTC)	–	1'058	86'391	147'849	8'979	243'220
Devises						
Contrats à terme	16'747	16'623	565'709	–	–	565'709
Swaps comb. taux d'int./devises	10'822	10'818	512'374	27'842	144'309	684'524
Options (OTC)	307	307	25'481	–	–	25'481
Métaux précieux						
Contrats à terme	180	169	11'743	–	–	11'743
Total	205'767	209'839	12'813'945	17'677'191	4'426'288	34'917'424
Exercice précédent	223'083	238'677	28'520'851	15'144'278	3'561'570	47'226'699

17.2 Instruments de couverture avec contreparties internes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Instruments de taux						
Swaps	55'227	86'132	1'375'000	7'355'000	1'855'000	10'585'000
Devises						
Contrats à terme	14'540	–	131'200	–	–	131'200
Swaps comb. taux d'int./devises	4'475	6'344	252'234	14'013	71'209	337'456
Total	74'242	92'476	1'758'434	7'369'013	1'926'209	11'053'656
Exercice précédent	50'685	126'096	5'658'355	5'978'968	1'598'100	13'235'423

17.3 Instruments financiers dérivés avec contreparties externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Banques						
Banques	111'837	133'448	10'010'608	10'084'329	2'491'100	22'586'036
Clients	1'454	2'149	247'656	148'849	8'979	405'484
Bourses	–	–	797'248	75'000	–	872'248
Total	113'291	135'597	11'055'511	10'308'178	2'500'079	23'863'768
Exercice précédent	96'987	187'992	22'862'495	9'165'311	1'963'470	33'991'276

Il n'est fait appel à aucun contrat de netting.

Qualité des contreparties

Banques: Les transactions sur instruments dérivés sont effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée comme bonne à très bonne. 99% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: Lors de trans. avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrim. ou des limites de crédit librement disp.

18 Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	EUR en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	6'933	111'047	36'012	9'479	163'470
Total des opérations fiduciaires	6'933	111'047	36'012	9'479	163'470
Exercice précédent	500	107'353	29'075	9'622	146'550





La voie vers la sécurité Tourner son regard vers l'extérieur tout en se laissant guider dans une construction à la fois moderne et esthétique et trouver sa propre voie.



Informations sur le compte de résultat

19 Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5'643	5'262
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Fonds de placement	60'110	52'145
Dépôts	32'279	26'002
Courtages	48'184	34'979
Autres opérations de négoce de titres et placements	16'975	10'282
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	78'929	85'490
Gestion de comptes	26'618	25'520
Autres prestations de service	16'093	13'540
Total du produit des commissions	284'831	253'220
Charges de commissions		
Opérations sur titres	- 12'974	- 13'030
Moyens de paiement	- 46'210	- 62'086
Autres charges de commissions	- 8'641	- 6'123
Total des charges de commissions	- 67'825	- 81'239
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	217'006	171'981

20 Résultat des opérations de négoce

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Négoce des devises et billets	70'487	52'576
Négoce des métaux précieux	3'676	454
Négoce d'actions	7'849	5'573
Négoce de taux	- 6'503	- 2'245
Total du résultat des opérations de négoce	75'509	56'358

21 Produit des participations

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Participations évaluées selon la méthode Equity	4'016	4'163
Autres participations non consolidées	20'084	4'189
Total du produit des participations	24'100	8'352

22 Charges de personnel

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Organes de la banque, jetons de présence et indemnités fixes	19'580	18'341
Appointments et allocations au personnel	586'666	551'138
AVS, AI, AC et autres contributions légales	56'820	53'131
Contributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel	48'004	37'100
Versement dans la Fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR	18'018	18'188
Frais de personnel accessoires	19'437	19'091
Total des charges de personnel	748'525	696'989

23 Autres charges d'exploitation

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Frais de locaux	61'487	58'211
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	136'838	121'352 ¹
Autres charges d'exploitation	210'551	191'951 ^{1,2}
Total des autres charges d'exploitation	408'876	371'514

1) Les frais liés au trafic des paiements qui figuraient jusqu'ici dans les «Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations» ainsi que les coûts de production des cartes Maestro, les frais de compte postal, de même que les charges des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat, sont désormais enregistrés dans les «Charges de commissions».

2) Les frais de port facturés aux clients figurent désormais (en tant que réduction des charges) dans les «Autres charges d'exploitation» au lieu du poste «Produits des commissions sur les autres prestations de service».

24 Produits et charges extraordinaires

Exercice de référence

Les produits extraordinaires de 53,9 millions de francs comprennent les gains de cours des participations non consolidées de 35,6 millions de francs, les plus-values sur cessions de participations de 11,7 millions de francs ainsi que les bénéfices provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles de 3 millions de francs.

Les charges extraordinaires de 6,7 millions de francs englobent des pertes de 4 millions de francs provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 11,8 millions de francs et les charges extraordinaires de 5,1 millions de francs comprennent notamment les gains et les pertes découlant de l'aliénation d'immobilisations corporelles.

25 Charges fiscales

	Exercice de référence en 1000 CHF	Exercice précédent en 1000 CHF
Constitution de provisions pour impôts latents	39'805	45'524
Charges pour impôts en cours sur les revenus	129'229	108'212
Total des charges fiscales	169'034	153'736



Rapport sur la révision des comptes annuels consolidés
du Groupe Raiffeisen au Conseil d'administration de l'Union Suisse
des Banques Raiffeisen, St-Gall

26 Calcul des fonds propres nécessaires

	Exercice de réf. En valeur en 1000 CHF	Exercice de réf. Positions pond. risque en 1000 CHF	Exercice préc. En valeur en 1000 CHF	Exercice préc. Positions pond. risque en 1000 CHF
Fonds propres nécessaires				
Actifs requérant directement des fonds propres				
Créances sur les banques	10'129'717	849'972	12'251'020	1'046'809
Créances sur la clientèle	6'888'421	3'355'432	7'093'771	3'332'965
Créances hypothécaires	83'893'269	43'899'528	79'471'579	41'733'142
Immeubles compris dans les immobilisations financières	38'314	143'678	56'151	210'566
Immobilisations corporelles/valeurs immatérielles	1'642'636	5'359'779	1'607'684	5'248'210
Comptes de régularisation	207'983	191'778	204'226	185'220
Autres actifs, valeurs de remplacement	113'292	68'285	96'987	67'341
Autres actifs, divers	891'862	58'308	831'707	49'764
Actifs requérant indirectement des fonds propres				
Position nette hors portefeuille de négocie	2'789'313	660'219	2'820'452	789'082
Positions présentant un risque de marché	–	620'346	–	685'952
Passifs déductibles				
Provisions déductibles dans les passifs	– 497'959	– 373'469	– 505'397	– 379'048
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	316'348	202'704	308'217	144'671
Engagements irrévocables	39'345	98'362	37'104	92'758
Majorations contrats à terme et options achetées	–	63'794	–	61'652
Total des positions pondérées en fonction du risque	55'198'716		53'269'083	
Fonds propres nécessaires				
(8% des positions pondérées en fonction du risque)	4'415'897		4'261'527	
Fonds propres existants				
Fonds propres de base pouvant être pris en compte	5'954'214		5'316'081	
Fonds propres complém. pouvant être pris en compte	2'977'107		2'658'041	
./. participations dans le secteur financier	– 352'835		– 342'691	
Total des fonds propres pouvant être pris en compte	8'578'486		7'631'431	
Surplus de fonds propres	4'162'589		3'369'904	
Degré de couverture des fonds propres	194,3%		179,1%	
Tier 1 Ratio	10,8%		10,0%	
Tier 2 Ratio	15,5%		14,3%	

Nous avons vérifié les comptes consolidés présentés aux pages 86 à 122 du rapport de gestion (bilan du Groupe, compte de résultat du Groupe, tableau de financement du Groupe et annexe) du Groupe Raiffeisen pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

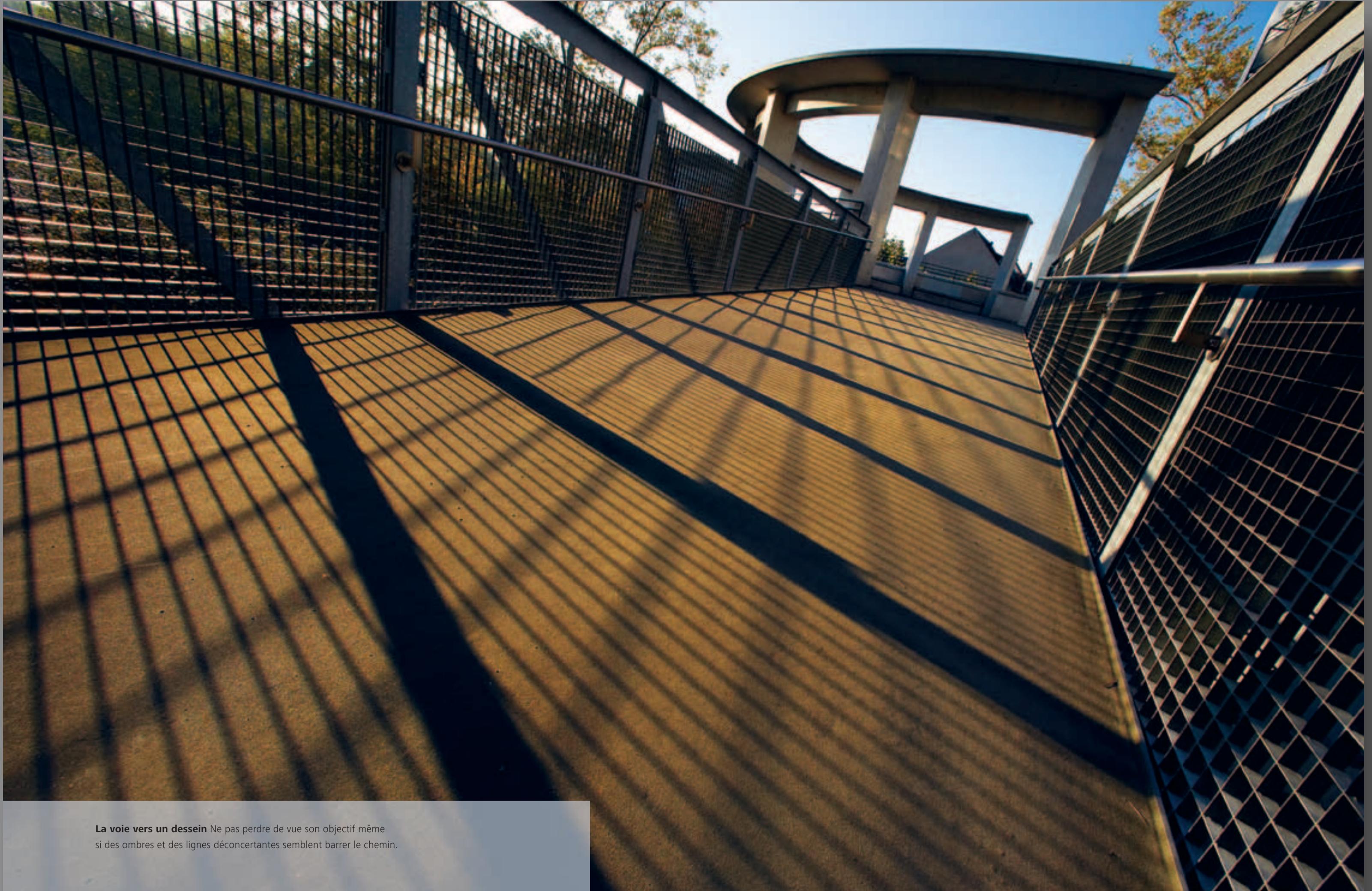
Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les principes comptables applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA
Peter Ochsner Beat Rütsche

St-Gall, le 31 mars 2006





La voie vers un dessein Ne pas perdre de vue son objectif même si des ombres et des lignes déconcertantes semblent barrer le chemin.



Comparaison des chiffres des entreprises du Groupe

	Banques Raiffeisen	USBR	Autres entreprises du Groupe		Effets de la consolidation		Groupe Raiffeisen
	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF	Exercice préc. en mio. CHF	Exercice de réf. en mio. CHF
Compte de résultat							
Résultat des opérations d'intérêts	1'597	1'518	103	100	12	10	4
Résultat des opérations de comm. et des prestations de service*	144	100	71	69	2	3	—
Résultat des opérations de négoces	51	39	25	18	—	—	—1
Autres résultats ordinaires*	— 9	— 16	173	143	184	160	— 299
Produit brut	1'783	1'641	372	330	198	173	— 295
Charges de personnel	— 551	— 515	— 147	— 135	— 90	— 81	39
Autres charges d'exploitation*	— 433	— 408	— 141	— 137	— 79	— 69	244
Charges d'exploitation	— 984	— 923	— 288	— 272	— 169	— 150	283
Bénéfice brut	799	718	84	58	29	23	— 12
Amortissements sur l'actif immobilisé	— 115	— 112	— 35	— 35	— 19	— 15	41
Correctifs de valeur, provisions et pertes	— 468	— 432	— 10	— 1	— 2	— 3	438
Résultat d'exploit. (interméd.)	216	174	39	22	8	5	467
Chiffres-clés du bilan							
Total du bilan	97'973	93'277	24'404	26'373	1'248	1'349	— 15'438
Prêts et crédits à la clientèle	86'198	81'856	4'525	4'673	377	298	— 318
Fonds de la clientèle	77'482	74'391	5'878	6'444	61	49	— 46
							83'367
							80'838

* Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés à la nouvelle ventilation du compte de résultat (cf. p. 87)



Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2005 en mio. CHF	2004 en mio. CHF	2003 en mio. CHF	2002 en mio. CHF	2001 en mio. CHF
Actifs					
Liquidités	1'140	1'259	1'234	997	1'036
Créances résultant de papiers monétaires	11	13	15	18	25
Créances sur les banques	10'130	12'251	13'788	10'814	5'463
Créances sur la clientèle	6'888	7'094	7'723	7'331	7'320
Créances hypothécaires	83'893	79'471	74'154	68'570	63'501
Prêts et crédits à la clientèle	90'782	86'565	81'877	75'901	70'821
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	56	20	25	27	73
Immobilisations financières	2'855	2'896	3'049	2'771	2'988
Participations non consolidées	358	348	120	114	110
Immobilisations corporelles	1'631	1'598	1'552	1'511	1'464
Valeurs immatérielles	12	10	6	4	8
Comptes de régularisation	208	204	275	271	279
Autres actifs	1'005	934	199	256	142
Total des actifs	108'187	106'098	102'140	92'684	82'409
Passifs					
Engagements envers les banques	9'741	11'002	12'540	9'509	6'127
Eng. envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	61'984	59'912	57'228	51'499	45'645
Autres engagements envers la clientèle	10'625	10'812	8'667	7'305	7'247
Obligations de caisse	10'758	10'114	9'323	9'589	9'133
Fonds de la clientèle	83'367	80'838	75'218	68'393	62'025
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	7'074	6'892	7'506	8'124	8'188
Comptes de régularisation	494	471	557	562	510
Autres passifs	437	501	483	776	726
Correctifs de valeur et provisions	1'097	1'058	1'031	986	952
Capital social	396	362	320	287	249
Réserves de bénéfice	4'972	4'468	4'032	3'618	3'297
Bénéfice du Groupe	608	506	453	429	335
Total du capital propre	5'976	5'336	4'805	4'334	3'881
Total des passifs	108'187	106'098	102'140	92'684	82'409

Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2005 en mio. CHF	2004 en mio. CHF	2003 en mio. CHF	2002 en mio. CHF	2001 en mio. CHF
Produit des intérêts et des escomptes	2'861	2'757	2'795	3'049	3'115
Produit des int. et des dividendes des immob. financières	82	88	98	106	115
Charges d'intérêts	- 1'227	- 1'211	- 1'314	- 1'704	- 1'904
Résultat des opérations d'intérêts	1'716	1'634	1'579	1'451	1'326
Produit des commissions sur les op. de crédit	6	5	6	4	3
Prod. des comm. sur les op. de négoce de tit. et les placem.	158	123	105	104	113
Produits de comm. sur les autres prestations de services*	122	125	111	95	113
Charges de commissions*	- 68	- 81	- 68	- 66	- 84
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	217	172	154	137	145
Résultat des opérations de négoce	76	56	66	62	54
Produit des aliénations d'immobilisations financières	2	2	2	1	-
Produit des participations	24	8	7	8	8
Résultat des immeubles	17	17	19	17	20
Autres produits ordinaires*	7	6	8	10	6
Autres charges ordinaires	- 1	- 1	- 4	- 10	- 11
Autres résultats ordinaires	49	32	32	26	23
Produit brut	2'058	1'894	1'831	1'676	1'548
Charges de personnel	- 749	- 697	- 639	- 608	- 556
Autres charges d'exploitation*	- 409	- 372	- 336	- 338	- 313
Charges d'exploitation	- 1'157	- 1'069	- 975	- 946	- 869
Bénéfice brut	900	825	856	730	679
Amortissements sur l'actif immobilisé	- 128	- 129	- 134	- 142	- 228
Correctifs de valeur, provisions et pertes	- 42	- 43	- 153	- 70	- 77
Résultat intermédiaire	730	653	569	518	374
Produits extraordinaires	54	12	29	7	1
Charges extraordinaires	- 7	- 5	- 5	- 2	- 13
Impôts	- 169	- 154	- 140	- 94	- 27
Bénéfice du Groupe	608	506	453	429	335

* Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés à la nouvelle ventilation du compte de résultat (cf. p. 87)





La voie vers de nouveaux horizons Les lumières étincelantes délimitent l'horizon. Mais les véritables perspectives vont au-delà de l'infini.



Caractéristiques essentielles du Groupe Raiffeisen

Les principales caractéristiques du Groupe Raiffeisen sont évoquées en quelques mots ci-après.

Banques coopératives ▪ Chacune des 421 Banques Raiffeisen est une coopérative autonome avec des organes élus par elle.

Sociétariat et part sociale ▪ Les sociétaires soutiennent leur Banque Raiffeisen. Avec une part sociale chacun, ils sont, comme coopérateurs, copropriétaires de leur Banque.

Banques regroupées dans l'Union Suisse des Banques Raiffeisen ▪ L'Union Suisse des Banques Raiffeisen assume la fonction de direction stratégique du Groupe Raiffeisen. Elle est également responsable de la gestion du risque, du maintien de la liquidité et des fonds propres à l'échelle du Groupe. L'Union Suisse des Banques Raiffeisen coordonne en outre les activités du Groupe, met en place les conditions cadre pour l'activité commerciale des Banques Raiffeisen locales (par exemple pour l'informatique, les infrastructures ou le refinancement), qu'elle soutient et conseille dans tous les domaines. Par ailleurs, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen assume des fonctions de trésorerie, de négociation et de transactions bancaires.

Sécurité et solidarité ▪ L'Union Suisse des Banques Raiffeisen représente une structure d'avenir fiable, basée sur la solidarité. Dans le processus de sécurité qui régit les Banques Raiffeisen, l'Union Suisse des Banques Raiffeisen est la dernière ligne de défense.

Maîtrise des affaires ▪ Chaque Banque Raiffeisen a son propre rayon d'activité. Elle ne peut faire des affaires actives que dans sa circonscription clairement délimitée.

Proximité ▪ Etre à proximité de ses clients: le principe est non seulement une règle morale (philosophie du Groupe) mais aussi une réalité géographique. Les directeurs et les collaborateurs connaissent les sociétaires et les clients personnellement.

Crédits aux sociétaires ▪ Les crédits sont principalement accordés aux sociétaires, moyennant garantie, et à des collectivités de droit public. La majeure partie des fonds prêtés est investie dans des immeubles d'habitation.

Conditions ▪ Chaque Banque Raiffeisen est autonome dans la détermination des taux d'intérêts qu'elle pratique. Les produits réservés aux sociétaires sont particulièrement attrayants.

